

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au :

C.G.M.P.
Boîte Postale 70030
13243 Marseille cedex 01

RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1^{er} trimestre avant mai ;
- du 2^e trimestre avant août ;
- du 3^e trimestre avant novembre ;
- du 4^e trimestre avant février ;

Veuillez le signaler au président de votre association.

COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUOIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Georges REYNAUD	Catherine MERCIER
	Anne-Marie RUBINO

<u>Paléographie</u>	Sandy-Pascal ANDRIANT
---------------------	-----------------------

<u>Questions-Réponses</u>	Bernard GUIZ
---------------------------	--------------

<u>Revue des Revues</u>	Anne-Marie RUBINO
-------------------------	-------------------

<u>P.A.O.</u>	François GENNET
---------------	-----------------

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre
Généalogique du Midi-Provence
Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)
Archives et Bibliothèque départementales Gaston-
Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03
Date dépôt légal : janvier 2020
N° ISSN : 1169 - 1808
Directeur de publication : Éliane BÉGUOIN
Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD
Imprimeur : Omniscoloris - imprimeur à Marseille
107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille
Tél. : 04.91.36.54.00
Courriel : devis@omniscoloris.fr
Prix du numéro : 6 euros

CPPAP N° 0324 G 89825

Le Sommaire

<u>LE CGMP</u>	1
Editorial	2
<u>VOS ASSOCIATIONS</u>	4
<u>NOS ANCÊTRES</u>	
<i>Des rectificatifs d'extraits d'actes de baptême des registres bms égarés... dans le terroir de Marseille</i>	22
Pierre Bianco	
<u>PERSONNAGES ILLUSTRES</u>	
<i>Les Portal, sculpteurs et architectes marseillais du XVII^e siècle</i>	24
Georges Reynaud	
<i>Enest Duchesne Qui a découvert le pénicilline ?</i>	28
Yvette Schiélé	
<i>"Indépendance Day" Joseph Olivier de Bonne, un provençal « au secours des Etats Unis »</i>	30
Cercle généalogique de Meurthe-et-Moselle	
<u>LA VIE D'AUTREFOIS</u>	
<i>L'éruption en 1815 du volcan Tambora A-t-elle eu une incidence sur le climat de Marseille</i>	32
Pierre Bianco	
<i>Les victimes de la terreur à Montjabron</i>	34
M. Troots	
<i>Les enfants naturels de Crest en 1820</i>	42
M. Troots	
<i>Jean Honoré Martin, Garde National de 1792</i>	45
Georges Reynaud	
<i>Ces Bohémiens qui sillonnaient nos campagnes</i>	47
Simone Chamoux	
<u>COURRIER DES LECTEURS</u>	55
<u>À LIRE</u>	57
<u>LA REVUE DES REVUES</u>	59
<u>TABLE DES MATIERES 2019</u>	60



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE



Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : cgmp.asso@gmail.com

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie déclarée d'utilité publique** et de la **Fédération Historique de Provence et membre des sociétés savantes (CTHS)**. Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Principauté de Monaco et de la Drôme Provençale.

ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)

† Paul GUEYRAUD (1982-1986)

Christiane GRONLIER (2004-2007)

Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN

Président Jean-Marie DELLI PAOLI

1^{er} vice-président Jean-Paul BERBEYER

Secrétaire Véronique GENNET

Trésorier Jean-Pierre BAUX

Vice-présidents Agnès AIRAUD-CHIARA

Régine BON

René Yves DUBOS

Francel GENAUZEAU

Marie-Dominique GERMAIN-CIAMIN

Suzanne PAWLAS

Guy VENTURINI

Secrétaire adjoint Suzanne PAWLAS

Trésorier adjoint Agnès AIRAUD-CHIARA

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte

Port-de-Bouc-Généalogie

Centre culturel Elsa-Triolet

Rue Charles Nédélec

13110 Port-de-Bouc

Horaires d'ouverture :

⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30

⇒ 3^e samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30

⇒ Fermeture lors de la période estivale

CORRESPONDANT

Paris

M. Alain ROSSI

16, rue de l'église

92200 Neuilly

Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

Provence Généalogie est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci d'envoyer vos articles à Eliane Béguoin : louis.beguoin@wanadoo.fr
et François Gennet : francois.gennet@outlook.com

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.

Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

MERCI à tous ceux qui contribuent déjà. MERCI aux futurs contributeurs.

Éditorial

Les belles années peuvent se succéder...



Les exigences du calendrier éditorial donnent à ce billet un décalage anachronique car ces premières lignes de l'année ne vous parviennent qu'à une période où les souhaits de Bonne Année ne sont plus de mise. Alors, pour respecter la bienséance établie, précisons que le Conseil d'Administration du CGMP, c'est-à-dire les représentants de chacune de nos associations, les a formulés au lendemain de la Saint Sylvestre, juste au seuil de cette année 2020. Une année qui se présente sous les meilleurs auspices puisqu'elle va marquer le cinquantième anniversaire de la création de notre Union Régionale¹.

Mais avant de se lancer à corps perdu dans ces festivités et célébrer l'an nouveau, il faut se pencher sur les événements du dernier trimestre de la défunte année qui s'est terminé en feu d'artifice. Il y a eu d'abord ce convivial et passionnant Congrès d'Ajaccio !

Nous avons eu l'occasion d'y rencontrer notre plus ancien adhérent, Jean Paquet, ancien responsable de l'antenne de Draguignan venu spécialement du Var accompagné d'une de ses filles. A 101 ans, il a voulu venir nous assurer de toute sa sympathie.

Nous y avons aussi croisé, parmi plusieurs autres, un adhérent qui ne manque aucun Congrès National. De Marseille au Havre ou de Poitiers à Ajaccio, nous sommes toujours sûr d'y déceler sa présence rassurante. Elle nous donne chaque fois l'impression que le Congrès National² se déroule tout à côté de l'antenne aixoise de l'AG13.

Mais, il faut surtout nous attarder sur la grande satisfaction que nous avons eue, de constater une entière convergence de vues avec la philosophie Fédérale exprimée par notre nouvelle Présidente et, pour aller crescendo, l'immense plaisir d'y voir « Provence Généalogie » décrocher le Prix Gaston Sagot décerné tous les deux ans à la meilleure revue généalogique régionale non commerciale. Une décision qui nous va droit au cœur.

Ce modeste bulletin de liaison des premiers temps arrive ainsi au sommet. Une belle récompense qui rend compte du travail inlassable de nos adhérents et du nombre d'heures incalculables qu'ils passent à rechercher, à écrire, à corriger, à illustrer, à décider de l'ordre des parutions tout en rendant compte de la vie de nos associations. Et tout cela grâce bien sûr à cette multitude d'activités bénévoles mais aussi à l'implication indéfectible d'un nombre important de responsables investis dans le Comité de Lecture, la PAO³ et le contrôle des expéditions. C'est ainsi que notre PG⁴ arrive aujourd'hui à se glisser parmi les fleurons des revues proposées par les meilleures sociétés d'histoire et de généalogie de l'hexagone.

Autre conséquence de la bonne tenue des articles proposés par « Provence Généalogie » : sa contribution à la reconnaissance du CGMP par le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS)⁵ qui nous ouvre les portes de son annuaire dans la catégorie des sociétés savantes⁶. La mise en ligne librement acces-

sible de notre bulletin de liaison en a facilité l'approche en permettant à chacun de juger et de valider la pertinence de cette décision.

Dernier point sur lequel nous terminerons la liste de ces excellentes nouvelles, celui de l'entrée dans notre Union d'une huitième association, le « Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco » (SGHPM) créée en 2018 par son Président René-Yves Dubos, qui vient de nous rejoindre en ce début d'année.

Notre nouvelle association, affiliée à la FFG, nous permet de reprendre contact avec la Principauté de Monaco. En effet, ce territoire fut durant plusieurs années couvert par une de nos anciennes associations fondatrices « l'Association Généalogique et Héraldique des Alpes Maritimes et de Monaco » jusqu'à ce qu'elle transforme sa dénomination et abandonne son rayon d'activité Monégasque.

En feuilletant le bulletin de l'année 2019, Mûne-gu e i nostri avi⁷, nous avons eu la surprise d'y rencontrer deux personnages qui se sont illustrés dans la Principauté de Monaco et qui sont natifs des Bouches-du-Rhône. Le sculpteur préféré du Prince Albert 1^{er}, le marseillais Constant Ambroise Roux⁸ et l'ingénieur des Ponts et Chaussées Raymond Chauvet, natif de Pélistanne, auquel le monarque avait confié l'aménagement du nouveau port de Monaco.

Une preuve de plus que nos généalogies provençales interpénètrent de nombreux départements ou territoires de notre Union. Nous pourrions aussi en conclure qu'il est toujours utile de consulter les bulletins des autres régions même sans espoir d'y trouver un ancêtre puisque nous relevons quelques pages plus loin, la biographie de Charles Sébastien Jaspard⁹, un des plus fidèles serviteurs du Prince Albert 1^{er}, qui est né dans un petit village de la Meuse où ses parents étaient viticulteurs¹⁰. C'est bien connu, le généalogiste est un curieux à la soif de connaissances inextinguible....

Jean-Marie delli Paoli

¹ Nous aurons l'occasion d'y revenir dans notre prochain bulletin.

² Et certainement pas moins de Journées Régionales du CGMP.

³ Publication assistée par ordinateur. Consiste à réaliser la mise en page à la place de l'imprimeur

⁴ Abréviation affective que donnent les anciens généalogistes à Provence Généalogie.

⁵ Cette entité est une émanation de l'Ecole des Chartes.

⁶ Une société savante est une association regroupant des experts et des amateurs éclairés qui font et publient des travaux de recherche originaux souvent publiés dans une revue éditée par l'association elle-même.

⁷ Monaco et nos aïeux. Un exemplaire du bulletin a été versé à notre bibliothèque par courrier du CGHPM.

⁸ PG avait fait part de la parution du catalogue raisonné proposé par Laurent Noët « Constant Roux » ; cf aussi Revue municipale MARSEILLE n° 127 du 4^e trimestre 1981, pages 74 à 79, & Provence Généalogie in Nouvelles Affiches de Marseille N° 446 et 447. 1 et 2.1981

⁹ Dont la famille a fait souche en Principauté.

¹⁰ Apremont-la-Forêt.



Le décès d'Anne-Marie de Cockborne¹ plonge le monde généalogique Provençal dans le deuil !

C'est aussi grâce à cette grande érudition que Michel Teillard d'Eyry, Président de l'Académie Internationale de Généalogie, l'avait invité, il a déjà plusieurs années, à faire partie des membres de cette institution.

Nous la voyions depuis tant d'années se battre si vaillamment contre cette terrible maladie, qu'elle avait réussi à nous faire croire qu'elle l'avait vaincue. Hélas, nos souhaits les plus vifs et sa volonté la plus farouche n'ont pu malheureusement que retarder l'échéance. Mais nous ne comprenons toujours pas comment elle a pu nous échapper. Elle triomphait si facilement de l'adversité !

Elle qui avait présidé aux destinées d'une de nos plus belles associations généalogiques Provençales pendant de très nombreuses années. Elle qui avait su en développer les compétences et augmenter le nombre et la qualité de ses adhérents, sachant toujours avec élégance s'accommoder des fortes personnalités qui surgissent parfois au sein de nos associations de bénévoles tout en menant de front de multiples études généalogiques et historiques reconnues par les plus hautes autorités parmi lesquelles celles de l'Académie de Vaucluse, cette Académie qui avait souhaité l'accueillir en son sein et en faire un de ses membres actif et reconnu.

Reconnue en effet, elle l'avait été il y a 3 ans, le 26 octobre 2016 au cours d'une séance solennelle, l'Académie de Vaucluse lui avait remis le Prix Paul de Faucher. Un Prix destiné à saluer son engagement bénévole pendant plus de vingt ans aux responsabilités induites par la présidence du Cercle Généalogique de Vaucluse et à reconnaître aussi la qualité de ses études généalogiques et historiques. Des études concrétisées par l'édition de très nombreuses brochures mettant en scène la vie de multiples villages de sa zone d'activité.

En fin d'année 2019, Anne-Marie voyait sortir des presses des éditions Camp, une de ses œuvres majeures évoquant l'histoire de ce village de Gargas où elle était née. Un livre sous-titré « La communauté au cours du temps » que nous dévoilions aux passionnés de généalogie dans les pages Facebook de notre Union Régionale la semaine précédant sa disparition. Un ouvrage appelé à connaître un succès retentissant qu'elle ne pourra malheureusement constater que du haut des cieux.

Merci Anne-Marie pour la précieuse activité que tu as partagée au sein de la communauté généalogique Provençale. Elle est fière de t'avoir compté dans ses rangs et de pouvoir profiter aujourd'hui d'une meilleure connaissance des lieux de vie que tu as étudiés, répandant ainsi un peu plus de lumière sur l'Histoire du Vaucluse.

Nous faisons part à Pierre, ton époux, à tes enfants et petits-enfants et tous tes amis, de notre grande tristesse. Nous les assurons de toute la sympathie de ceux qui t'ont connue au sein du CGMP.

Merci d'avoir partagé ta belle amitié avec nous, avec tes lecteurs et avec tous tes amis Provençaux.

Jean-Marie delli Paoli

¹ Anne-Marie de Cockborne née Brunel, ingénieur d'études honoraire de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) très motivée par les études historiques, est l'auteur de plus de 50 monographies de villages ou d'études généalogiques.

CONVOCATION à l'Assemblée Générale Ordinaire du C.G.M.P.

Samedi **21 mars 2020** à 10 heures

A **MANOSQUE (04)** - Restaurant d'application « La Braise »,
548, boulevard du Maréchal Juin, route de Volx. Accueil à partir de 9h30

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et d'activités 2019
- Rapport financier au 31 décembre 2019
- Rapport du vérificateur des comptes
- Budget prévisionnel 2020 - 2021
- Approbation des divers rapports et du budget prévisionnel
- Questions diverses, à envoyer au Président avant le 14 mars 2020

Cette A.G. se déroule en assemblée plénière (devant tous les adhérents qui se seront déplacés).
Les décisions sont prises par le seul vote des présidents et membres mandatés de chaque association.

Vos associations



ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

194, rue Abbé de l'Épée
13005 Marseille Tél : 04.96.12.49.93

Internet : <http://www.ag13.org>

Association reconnue d'intérêt général
Bases de données sur le site de
l'association et sur Geneabank

Courriel : agbdr@wanadoo.fr

■ Permanences

Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve
Chantal Gervais - gervais.genealogie13@orange.fr

Aubagne

24, rue du Jeu de ballon
Bernard Guis-04.42.03.83.26-bernard.guis@wanadoo.fr

Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -
jacastier@wanadoo.fr

Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot
Andrée Gombert - Michel Roux
micgusalbert@orange.fr

La Ciotat - Archives, rond-point des messageries maritimes - Daniel Gronlier 06.81.10.55.85
daniel.gronlier@orange.fr

Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec,
La Gavotte

Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06
ag13.lespennesmirabeau@gmail.com

Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
Tél. 04.96.12.49.93

Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet

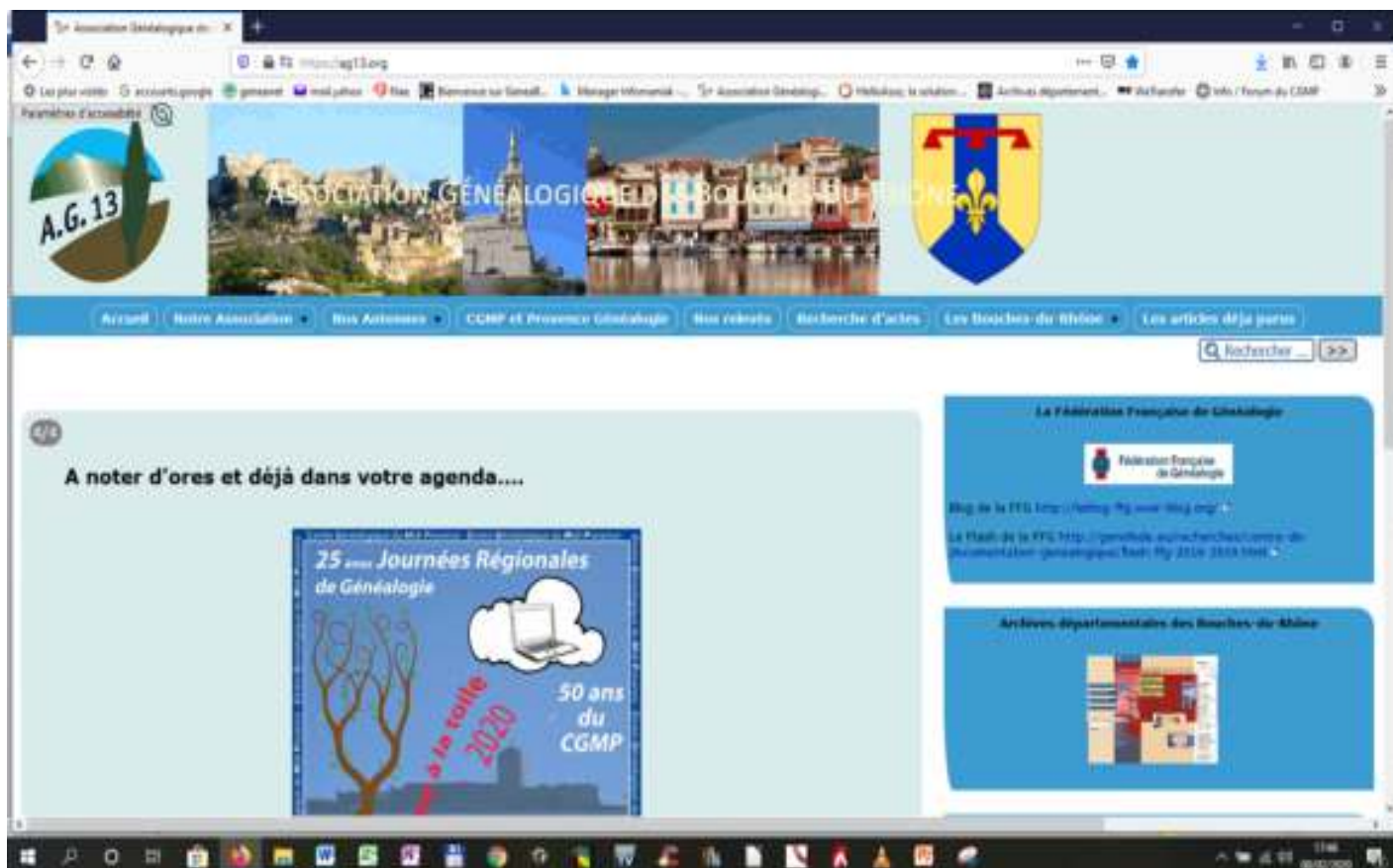
Bd Charles Nédélec
Henri Girard - 04.42.86.02.97
girard.henri@wanadoo.fr

Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère
Albert Galmard - 04.42.74.08.82
albert.galmard@orange.fr

Venelles - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte

Michèle Laurin et Daniel Ranchin
provence.ciel@gmail.com



Notre site a changé !

Vous avez pu constater que depuis la fin de l'année 2019, notre site a changé. Pas une véritable révolution, mais une ergonomie différente et au fur et à mesure, une refonte des rubriques proposées.

Par exemple, vous pouvez désormais accéder directement au Blog et aux Flash de la Fédération Française de Généalogie en cliquant sur les liens dans le pavé dédié (à droite).

Il reste beaucoup de rubriques à créer, à étoffer, aussi je reste attentive à vos remarques et surtout à vos suggestions pour en enrichir le contenu. Par avance, merci.

Cotisation 2020

Vous avez certainement réglé votre cotisation pour 2020. Dans le cas contraire, sachez que vos accès à Geneabank et à notre base de relevés seront supprimés au plus tard le 31 mars 2020 (conformément à notre Règlement Intérieur) et que si vous étiez abonné à Provence Généalogie en 2019, ce numéro est le dernier que vous recevrez.



L'Assemblée Générale Ordinaire

Le 1^{er} février 2020 l'Assemblée Générale de l'AG13 s'est tenue à la Salle BVM de la Mède-Châteauneuf-les-Martigues, suivie d'un repas dans (l'excellent) restaurant Ô Ginger.

Merci à la Municipalité et à Michel Roux et Michel Avon de nous avoir si bien reçus.

Les différents points abordés lors de cette assemblée (le compte-rendu vous sera adressé ultérieurement) :

Situation de l'association au 31/12/2019 :

439 adhérents (3 de moins qu'au 31/12/2018) dont 228 abonnements à Provence Généalogie

Rappel des réalisations 2019 :

Accès simplifié aux relevés présents sur le site, révision des actes mis en ligne, mise en place du paiement possible par carte bancaire, convention signée avec Geneanet, changement d'hébergeur du site...

Les actions 2019 :

Atelier à Châteauneuf-les-Martigues en collaboration avec les Archives de la ville, participation au Salon de la Mairie du XV^e à Paris et au Forum de Généalogie en Libournais pour représenter le CGMP, deux visites organisées aux Archives Nationales d'Outre-Mer (à Aix-en-Provence), participation aux Journées des Associations, et surtout présence de l'AG13 au Congrès National à Ajaccio en compagnie du président du CGMP.

Les projets 2020 :

Participation au Salon de la Mairie du XV^e, au Salon de Pernes-les-Fontaines, aux Journées des Associations et surtout organisation des Journées Régionales du CGMP. L'accent a été mis sur le besoin d'avancer ensemble pour présenter et mener à bien des projets et à terme assurer la pérennité de l'association. Il est important de jouer collectif !

Les modifications intervenues dans le Bureau de l'AG13 dont voici la nouvelle composition :

Agnès Airaud Chiara (présidente), Eliane Beguin et Christiane Gronlier (vice-présidentes), Daniel Ranchin (secrétaire), Geneviève Gambin Seillard (secrétaire adjointe), Georges Grandou (trésorier), Françoise Julien (trésorière adjointe).

Les 25^e Journées Régionales de Généalogie du CGMP qui se dérouleront à Port-de-Bouc les 24 et 25 octobre 2020 : plusieurs journées de préparation de cet événement ont déjà eu lieu, il reste encore beaucoup à faire.

Encore et toujours, les organisateurs ont besoin de compter sur des bonnes volontés, sur vous tous pour faire de ces deux journées une vraie réussite. Quelques heures de votre temps seront les bienvenues !

Attributions de brevets : Mesdames C.Coulomb et F.Frulli ont obtenu le brevet du 1^{er} degré, Madame M.T.Diran le brevet du 2^e degré et Monsieur J.J.Payre les brevets des 1^{er} et 2^e degrés.

Agnès



Monsieur J.J. Payre



Madame C.Coulomb



CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

8 rue Basse
MC 98000 MONACO-VILLE

Courriel :
contact.cghpm@monaco.mc

■ Permanences

■ Paléographie
1^{er} vendredi du mois

Créée en 2018, cette association vient tout juste de rejoindre la Fédération et le Centre Généalogique du Midi-Provence.

La Principauté de Monaco, pays indépendant comme vous le savez depuis 1861, ayant un passé historique riche en événements depuis l'antiquité, possède de nombreuses associations culturelles qui oeuvrent pour la préservation de son patrimoine, mais aucune n'avait vocation pour la découverte et la promotion de la généalogie et des sciences annexes.

Cette « lacune » a été comblée par le dépôt des statuts de l'association dénommée « Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco » - CGHPM en abrégé - enregistrés au Ministère d'État de la Principauté le 8 mars 2018, puis parution au Journal de Monaco (Bulletin officiel de la Principauté) le 23 mars suivant.

Nous avons la chance à Monaco d'être soutenus par le Service culturel de la Mairie de Monaco, qui met à disposition de toutes associations monégasques une salle de réunion « A CASA D'I SOCI » (Maison des Associations), avec toutes les facilités pour travailler dans des conditions optimales.

Il est à souligner que le tout premier registre d'actes d'état civil, qui est soigneusement conservé aux Archives de la Mairie de Monaco, date de janvier 1546. La recherche en ligne des actes sur Internet, jusqu'en 2018, est accessible à tous sur le site de la mairie.

La création du site Internet : www.genealogiemonaco.org est actuellement en cours de construction. Une page sur le réseau social Facebook a été ouverte « MONACO GENEALOGIE ».

Un bulletin trimestriel est transmis aux adhérents par Internet (ou par courrier pour les non-connectés). Les 3 premiers bulletins de l'année dernière ont été compilés avec celui de décembre et imprimés en « Bulletin CGHPM 2018 ».

Quelques échanges conviviaux ont déjà été établis avec certaines associations généalogiques des Alpes Maritimes et régionales.

Notre récente adhésion au CGMP a été accueillie avec une grande fierté pour tous les adhérents du CGHPM et permettra désormais aux généalogistes du monde entier de découvrir l'histoire et les richesses patrimoniales de la Principauté de Monaco.

René Yves Dubos
Président du Cercle Généalogique
et Héraldique de la Principauté de Monaco.



19, rue de France
05000 Gap

ASSOCIATION DE GÉNÉALOGIE DES HAUTES-ALPES

Tél : 04 92 51 99 63
Courriel : correspondance@agha.fr
Internet : <http://www.agha.fr/>

■ Permanences

vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association
Et Geneabank
Association reconnue d'intérêt général

L'année 2020 a commencé par un moment de convivialité autour de la galette le 6 janvier, le 8 les cours de paléographie ont repris avec Maurice Lombard puis le 25 ce fut l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée, forte de 134 membres présents ou représentés (97 procurations reçues, 37 présents). Le quorum était largement atteint. En voici un résumé.

Assemblée générale AGHA - 25 janvier 2020

10h00 : La présidente (Mme Bon) ouvre la séance en excusant M. le maire de Gap (représenté) ; M. Biarnais (archives diocésaines) et remerciant tous les présents :

- Mme Ferrotin (adjointe à la culture du conseil départemental)
- M. Moné (directeur des archives départementales)
- Mme Bouchardy (adjointe à la culture de Gap)
- Mme Eynaud (présidente de l'association du pays Gavot)
- M. delli Paoli (président du CGMP)
- Mme Dubarry (secrétaire de l'OMC et du club cartophile)
- Ainsi que toutes les adhérents présents à cette assemblée.

Elle évoque les décès qui ont eu lieu en 2019, membres de l'association (M. Rat et M. Tourres) ainsi que des parents proches de membres ou d'anciens membres; puis le déménagement de notre trésorière (Suzy Alibert) et la démission de notre secrétaire (Michèle Evesque – pour raison de santé).



Ces deux dernières ont été remplacées par leur adjoint, Marie-France Claverie et Laurent Albrand .

A ce sujet, la présidente rappelle combien il est important d'avoir des postes doublés et lance un appel à candidatures.

Rapport Moral de la présidente

Le nombre des adhérents est en légère hausse. Notre présence sur les différents stands attire du monde.

La présidente souligne les liens étroits entre l'AGHA et les AD/Conseil départemental qui se traduisent, entre autre par des conventions (relevé des notaires et paléographie cette année) et débouchent sur des subventions.

Elle remercie le Conseil départemental pour cela : subvention nécessaire au fonctionnement de l'AGHA.

L'AGHA participe également au schéma culturel départemental.

Autres partenariats intéressants avec :

- L'UTL de Gap (convention pour des cours d'initiation de généalogie - 13 participants 2019)
- L'UTL de Laragne (convention pour des cours d'initiation de généalogie - 7 participants 2019)

Ces conventions couvrent l'année scolaire 2019/2020.

Trois nouveautés en 2019 :

- Expérimentation en cours : ouverture du local AGHA tous les 1^{er} samedi du mois.
- Séances de paléographie (convention) dans les locaux des AD (responsable M. Lombard), hors convention M. Moné donne également des cours aux débutants (nouauté).
- Le nouveau partenariat avec l'UTL de Laragne cité ci-dessus.

Néanmoins, tout n'est pas si facile.

Manque de bénévoles d'où difficultés par exemple à sensibiliser les plus jeunes à la généalogie et à les faire venir et travail en interne ralenti.

Crainte de lassitude chez l'équipe qui se réduit et donne toujours plus.

Regret : la présidente n'a pu se rendre au congrès national d'Ajaccio (elle était tirée au sort pour être jurée d'assises. elle l'est à nouveau pour 2020). Ces congrès sont sources de rencontres, d'échanges et très riches en apport de connaissances. Elle annonce les XXV^e journées régionales à Port de Bouc en octobre prochain, qui seront l'occasion de fêter les 50 ans du CGMP et donne la parole à M. delli Paoli qui précise la nouvelle orientation suivie par la Fédération (FFG) « le commercial aux commerciaux et le travail de la FFG dirigé vers les associations ».

Suite au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport d'activités (élaboré par Marie-France qui a bien voulu suppléer la démission de la secrétaire)

Tous les vendredis, accueil tout public au local assuré par les membres du CA

Expérimentation tous les 1^{er} samedi du mois de 14h à 16h.

Le mardi, travail en interne au local (rangement)

Bilan : 5 CA dans l'année et 7 réunions de bureau

Nous avons au cours de l'année participé à de nombreuses manifestations et AG d'associations partenaires. Nous avons également compilé dans un livret les généalogies d'artistes qui ont des origines dans les Hautes-Alpes.

Missions des membres du bureau : répondre aux courriers, questions orales (téléphone, internet), gros travail de corrections sur les relevés et de mise en ligne. Il reste 58 communes des Hautes-Alpes dont les relevés sont partiels (tous les relevés ont été effectués jusqu'à la Révolution), là encore les releveurs sont trop peu nombreux et nous recherchons des bonnes volontés.

Notre site (d'accès gratuit) est très fréquenté, notamment les actes, mais pas seulement.

Nous notons une évolution du nombre de nos adhérents (la gratuité n'est pas un obstacle) et ces adhérents ne sont pas uniquement Gapençais ou Hauts-Alpins mais viennent de toute la France, d'Europe et même de plus loin.

A l'issue du vote, ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Rapport financier

(établi par Laurent en remplacement de Suzy)

Le résultat de l'exercice est négatif : (- 158,01€)

Le déficit est surtout dû à l'achat en 2019 d'un meuble conséquent destiné à ranger toutes nos expositions. Nous avons également renouvelé deux PC et acheté divers livres.

Le trésorier présente sa comptabilité en recettes et en dépenses sur un fichier Excel et la commente.

Sans question, ce rapport est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Mme la présidente donne la parole aux différentes personnalités.

Mme Ferrotin, représentante du conseil départemental rappelle que dans le schéma départemental de la culture, le département est un aménageur culturel qui s'appuie sur 4 services diffuseurs pour développer la culture.

- . les AD
- . le musée départemental
- . la bibliothèque départementale
- . le Centre de ressource et des arts

M. Moné, directeur des AD 05 souligne le partenariat AD/AGHA (convention paléographie), rappelle les données numérisées (recensement jusqu'en 1936 et bientôt les actes de 1919), nous informe que les Archives, pour l'enrichissement des données accessibles au public ont opté pour différents types de diffusion.

Les données seront diffusées :

- . auprès d'organismes faisant bénéficier de leur travaux gratuitement tel l'AGHA ;
- . auprès de sociétés comme geneanet qui a des pratiques mi gratuite/mi payante ;
- . auprès de sociétés à but lucratif telle Filae.

Mme Bouchardy (Représentante de M. le maire de Gap) rappelle le soutien financier et matériel de la mairie dans les activités de l'AGHA. Mme Bon remercie chaleureusement pour le local.

Mme Eynaud remercie l'AGHA pour ces travaux qui permettent de faire mieux connaître les Hautes-Alpes.

Mme Dubarry (secrétaire de l'OMC et du club cartophile) remercie l'AGHA pour ses différentes actions et présente le calendrier de l'OMC ; elle nous informe de la tenue du prochain forum des associations le 29/08/2020 et la bourse du club cartophile le 29/06/2020.

M. delli Paoli (président du CGMP) remercie les autorités locales pour leur soutien auprès de l'AGHA et leur engagement pour la culture.

Il précise que de nombreuses associations ont obtenu la reconnaissance d'intérêt général, ce qui peut apporter une déduction fiscale de 66% sur les adhésions. L'AGHA en fait partie. La FFG étant reconnue d'intérêt public.

Il rappelle que le prochain congrès régional du CGMP aura lieu les 24 et 25 octobre à Port-de-Bouc (13) et que nous fêterons à cette occasion ses 50 ans.

Il informe les participants que l'association généalogique de Monaco, est désormais affiliée à la FFG et a rejoint le CGMP.

La date de la prochaine AG du CGMP n'est pas définitivement arrêtée car il y a un problème de salle.

Elections

2 postes sont renouvelables au sein du CA :

- Marie-France Claverie et Sylvette Henri sont volontaires pour renouveler leur mandat.
- 3 mandats sont vacants.
- Seule Marie-Christine Saunier se porte candidate.

Après un nouvel appel à candidature, sans résultat, et un vote à main levée, les candidates sont élues à l'unanimité.

Projets 2020

La galette des rois a eu lieu le 6 janvier 2020.

Projets hors 05

- AG du CGMP et CCR le 21 ou le 28 mars : sont concernés les membres du CCR
- Paris XV^e les 5,6 et 7 mars : l'AGHA sera représentée par Alice Cretté (elle disposera à cet effet de la base AGHA) et par Jean-Claude Barbier.
- Mauguio (34) les 4 et 5 avril, salon du CGMP. Nous ne serons pas représentés.

- Pernes-les-Fontaines (84) les 9, 10 mai : Salon du Vaucluse ayant pour thème « les vieilles pierres ». l'AGHA participera, la décision a été prise de ne pas réserver d'hébergement mais d'y aller sur les deux journées avec deux équipes distinctes.
- Barcelonnette, début octobre : la société savante de Provence organise des conférences, une journée sera réservée aux associations. attente de renseignements complémentaires avant décision.
- Annecy (74) les 17, 18 octobre, Les « marmottes » organisent le salon de Savoie. Pas de décision prise pour notre participation. En attente.
- Port de Bouc (13) les 24, 25 octobre : 50^e anniversaire du CGMP et congrès régional. La présidente représentera l'AGHA accompagnée d'autres membres.

Projets 05 :

- Briançon en juin, dépôt de relevés (Finalisation des relevés période révolutionnaire en cours), avec rencontre 04/05
- Commémoration des 230 ans du département, en juillet (plus de précisions à venir). Nous serons informés par Pierre Pascal, une partie « généalogie » est prévue.
- Participation au salon du club cartophile
- Participation à la journée de l'OMC
- Participation aux journées du patrimoine

Autres projets :

- Un livret écrivains/poètes est en cours
- Reconstitution des cours d'initiation (UTL) avec conventions adéquates
- Reconstitution des cours de paléographie
- Réflexion sur des formations (geneabank, généatique/heredis/ livre de famille...) en interne pour l'instant avant de les proposer aux adhérents
- Relevés à faire (Nous voudrions finir les relevés de la période révolutionnaire pour toutes les communes du département). Appel entendu par quelques bénévoles.

Projets en interne :

- Changement d'hébergeur pour le site (coût moindre et facilité de communication)
- Réorganisation du local : la demande est faite à la mairie pour revoir l'installation électrique du local (problème de sécurité, installation inadaptée, trop de multiprises et de raccordement sur celles-ci).

Budget prévisionnel

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2020.

La séance est levée à 12h00 après un apéritif offert par l'AGHA.



Un repas suit pour ceux qui le désirent.



L'après-midi : conférence passionnante présentée par P.Caffarel relatant l'histoire de son « pépé Caffarel » et de son grand oncle John partis s'installer aux USA, non sans mal, avec procès à la clé. Ce livre sera présenté au prix des journées régionales.

Un court CA s'en est suivi pour élire le bureau

- Présidente : Régine Bon
- La vice-présidence se partage entre : Sylvette Guillaume et Stéphane Huron
- Le secrétariat entre : Marie-Christine Saunier (nouvelle candidate élue) et Marie-Hélène Eyraud
- La trésorerie entre: Laurent Albrand et Marie-France Claverie



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

16 boulevard Casimir Pelloutier
04100 Manosque

Courriel :
genealogie04@orange.fr
Internet : <http://www.genea04.fr/>

■ Permanences

Lundi de 14h à 17h

■ Paléographie

1^{er} Vendredi du mois

Base de données sur Geneabank

Compte rendu de l'Assemblée générale du dimanche 9 février 2020

Notre Assemblée générale s'est tenue le dimanche 9 février 2020 à Manosque dans la salle des Tilleuls. Elle a débuté à 10 heures 15.

Le président, Jean-Paul Berbeyer, a tenu tout d'abord à remercier Jean-Marie delli Paoli, Président du CGMP, de nous honorer de sa présence, ainsi qu'Éliane Béguoin, Président d'Honneur du CGMP et Vice-Président d'honneur de la FFG, qui vient encore nous témoigner son attachement à la généalogie et aussi son amitié. Merci également à la municipalité de Manosque qui met gracieusement cette salle à notre disposition.



Le Président remercie aussi tous ceux qui se sont déplacés et pour certains d'être venus de loin (Marseille, Apt, Rosans, Gap.....) pour assister à cette Assemblée Générale qui se veut être aussi, et surtout, un moment d'échanges et de convivialité.

Comme toutes les années, lors du renouvellement de leur adhésion, de nombreux adhérents regrettant de ne pouvoir être présents aujourd'hui joignent un petit mot et ont chargé le Président de transmettre toutes leurs amitiés et leurs remerciements pour tout le travail effectué. Qu'ils en soient bien remerciés à leur tour.

Avant de commencer l'Assemblée Générale, avec la lecture des différents rapports (moral, d'activité, financier, budget prévisionnel), l'élection des membres renouvelables, la présentation des projets pour 2020 et de répondre à quelques questions diverses, le Président invite l'assistance à avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés : Jeannette Platel et Claire Clariond, mais aussi pour ceux qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui, empêchés par la maladie (une pensée toute particulière pour Anne-Marie qui traverse des moments très douloureux).

Rapport moral et rapport d'activité.

Notre association poursuit les objectifs fixés par les statuts :

- Travaux de relevés systématiques
- Favoriser les contacts et les échanges mutuels
- Mise en commun et diffusion de ces travaux.

Les travaux de relevés mobilisent de nombreuses personnes comme vous le savez tous (ces « travailleurs de l'ombre », et quelquefois ces « forçats » de la paléographie, de la photographie, du crayon à papier et de l'ordinateur !...) :

Danielle, Paulette, Laure, Odette, Monique (qui lisent et transcrivent), John, Chantal, Nicole, Annie (qui saisissent les données sur l'ordinateur), Magali, Jacqueline (qui relisent et vérifient, voire corrigent les coquilles), Jean-Pierre qui met les nouvelles données sur Geneabank, Annie 1 et 2, Monique, Georges (qui photographient les registres des notaires pour alimenter l'appétit « frénétique » de Dame Danielle qui avale contrats de mariage, testaments, etc.)..., mais après, ça ne suit pas aussi vite qu'on le voudrait...

Un très grand merci à eux tous.

Pour information

Après le relevé du notariat de Riez, nous pensions avoir atteint le summum mais c'était sans compter avec Manosque. Nous avons déjà feuilleté et dépoussiéré plus de 780 registres et il en reste encore environ 180 à photographier...

Comme vous le savez, les résultats sont diffusés soit sur Geneabank, soit sur relevés papier pour consultation à notre permanence.

Notre association comptait cette année 172 membres. Une baisse donc en ce qui concerne les adhésions : une dizaine de nouveaux adhérents sont quand même venus compenser les non-renouvellements ou les démissions.

Activités de notre Association.

Le déménagement (proprement dit) est bien fini, mais il reste encore des coins à ranger, pour optimiser l'espace et rendre plus faciles les recherches.

Rappelons que les permanences se tiennent le lundi après-midi. Nous vous proposons, d'assurer une permanence le premier samedi du mois, aux heures habituelles, pour permettre à ceux qui ne peuvent pas venir le lundi de satisfaire leur soif de découverte !!

- Les cours de paléographie sont assurés le premier vendredi du mois par Danièle.
- Le CA s'est réuni 2 fois dans notre local au boulevard Casimir Pelloutier.
- Les membres délégués au CCR se sont rendus ou se sont fait représenter aux réunions du CGMP à La Brillanne.

Nos sorties

Le 2 juillet nous avons (pour la plupart d'entre nous) découvert La Colle Saint-Michel et Peyresq. Quelle aventure !!!! Il faut sincèrement remercier Aline Sarti qui nous a permis d'apprécier le repas des bergers comme en 1706. L'après-midi sous une jolie pluie, Louise Sgaravizzi-Navello nous accueillait à Peyresq dans la belle église Saint-Pons. Un bel orage nous accompagnait sur le chemin du retour occasionnant même une crevaisson.... !

Le 12 août, nous avons tenu le stand à la Foire Agricole d'Ongles! Il n'y a pas eu que des fêdes, des galines, mais aussi de sympathiques touristes et des bas-alpins curieux de généalogie !!

Pour les traditionnelles rencontres 04/05 (quelques petits soucis pour trouver la date), c'est Miette, accompagnée de Graham, qui s'est mise en quatre pour nous recevoir dans SA vallée du Jabron, avec visite du vieux village et de l'église haut perchée.

Le repas pris dans la cantine de l'école, gracieusement prêtée par Michel Watt, maire de Saint-Vincent, fut concocté par un traiteur de la vallée. Un joli chemin pierreux nous a menés jusqu'au vieux Noyers. Sabrina, guide de pays nous y attendait pour nous faire découvrir l'église et le village déserté...

Geneabank: Alimenté par Jean-Pierre Baux (que l'on remercie pour cette tâche énorme), dispose maintenant de 1 815 018 données ; début février, Jean-Pierre a procédé à l'indexation de 4 fichiers.

Avant de demander à l'assemblée de voter pour ce rapport moral et le rapport d'activité, le président a tenu à remercier encore tous ceux qui donnent de leur temps pour la généalogie.

Un merci particulier aussi à Alain Agnel, qui a réalisé notre dernier bulletin de liaison, et à Pierre Bianco qui écrit nos comptes rendus.

Présentation des deux rapports, financier et prévisionnel

Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Projets pour 2020

- Poursuite des relevés notariaux et de l'état civil du 19^e et du début 20^e siècle.
- Journées de printemps le dimanche 19 avril à Roumoules.
- Forum de Généalogie à Pernes les Fontaines les 9 et 10 mai.
- Journée d'été ou d'automne (découverte vers Sennez ?).
- Foire d'Ongles le dimanche 9 août.
- Journées régionales à Port-de-Bouc pour les 50 ans du CGMP.

Élection des membres du conseil renouvelables

Sont renouvelables les membres suivants :
Christiane De Luna, Jean Fevat, Monique Rabanin, Alain Provens.

Tous sont réélus pour les 3 ans à venir.

La séance est levée à 11h 20.

Nous nous sommes ensuite retrouvés au restaurant « Le Cassandra » pour partager comme d'habitude un excellent déjeuner.

Vers 14 heures 30, le conférencier, Jack Meurant, vice-président de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute Provence nous a présenté une très intéressante conférence sur « Jean Giono et le Pacifisme, 1934-1939 » qui nous a permis de découvrir une face peu connue du célèbre romancier manosquin.



Après cette conférence, qui s'appuyait sur nombre de documents originaux et qui a particulièrement retenu notre attention par son intérêt et grâce au talent du conférencier, nous nous sommes retrouvés autour de bugnes et d'un verre de cidre dans l'amitié avant de nous séparer vers 17 heures.



CERCLE D'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-MARITIMES ET D'AILLEURS

357, route de Valbonne
06330 Roquefort-les-Pins

Courriel : contact@cegama.org
Internet :
<http://www.cegama.org>

■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins
2^e jeudi à partir de 18h

Bases de données sur le site de l'association
et Geneabank

ASSEMBLEE GENERALE du 1^{er} février 2020

Pour la deuxième année la commune nous avait alloué la salle du conseil municipal à Roquefort-les-pins. C'est donc très confortablement installés que nous avons ouvert la séance à 10h en présence de Jean-Marie delli Paoli président du C.G.M.P..

Comme chaque année, l'Assemblée Générale a rassemblé les adhérents locaux qui ne représentent qu'un tiers du total (35). Le quorum n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire a été transformée en Assemblée Générale Extraordinaire.

Effectif du CEGAMA

Membres actifs : 98 à fin 2019 (85 fin 2018)

Membres d'honneur : 4

Nouveaux adhérents : 21

Démissions : 10

Activités du CEGAMA en 2019

Participation aux manifestations suivantes :

- Mairie de Paris XV^e : Salon de Généalogie 14 au 16 mars avec le CGMP
- Mauguio : 18^e rencontres Généalogiques et Historiques 23 & 24 mars
- Roquefort-les-pins : Journée des associations le 7 septembre
- Le Rouret : Journée des associations le 7 septembre
- Châteauneuf de Grasse : Journée des associations le 8 septembre
- Villeneuve Loubet : 5^e salon du livre d'histoire 26 & 27 octobre
- Cannes : Histoire et Généalogie 23 novembre
- Nice-Matin : « Que faisait votre ancêtre le 14 juillet 1789 ? » du 22 juin au 14 juillet.

« Pour célébrer le 230^e anniversaire de la prise de la Bastille, le journal a proposé à ses lecteurs de leur dire ce que faisaient leurs ancêtres ce jour là. Le CEGAMA a répondu à la demande de trente lecteurs du journal en leur faisant leur généalogie. Cette action médiatique nous a offert une vitrine exceptionnelle et quelques retombées en nombre de contacts ».

Réunions mensuelles :

- à Roquefort-les-pins, le 2^e jeudi de chaque mois à 18h sauf en juillet et août.

Ateliers de formation généalogique :

- à Roquefort-les-pins, les 2^e & 4^e samedi de chaque mois à 15h sauf en juillet et août.
- à Châteauneuf de Grasse : le dernier jeudi de chaque mois à 17h.

Après approbation des rapports moral et financier (voir le compte-rendu sur le site www.cegama.org) nous avons procédé à l'élection des membres du CA dont le mandat est valide 3 ans :

- Cinq mandats ont été renouvelés cette année :
Josiane Amiel, Claude Desartine,
Francel Genauzeau, Caroline Hægelin,
Michel Vanneste
- Deux nouveaux membres ont été élus :
Jean-Pierre Bouvier, Jean-Luc Dantan
- Didier Chiarla reste vérificateur aux comptes
- Rappel, ont été élus en 2019 jusqu'à 2022 :
Jean-Claude Caron, Jean-Paul Cornu,
Christian Guiotton

L'assemblée générale s'est achevée à 12h30 et suivant la tradition, tout s'est terminé autour d'une bonne table à l'auberge Saint-Donat à Plascassier.

Le Conseil d'administration qui s'est réuni par la suite a défini les rôles de chacun.

1. Election du bureau :

Le président Francel Genauzeau
La secrétaire Josiane Amiel
Le trésorier Jean Claude Caron
Le vice-président Michel Vanneste

2. Définition du rôle des administrateurs :

Jean Paul Cornu :

Représentant du CEGAMA au CGMP

Jean Pierre Bouvier :

Responsable informatique Webmaster

Caroline Hægelin :

Ateliers de formation de Châteauneuf-de-Grasse

Jean Luc Dantan :

Ateliers de formation de Roquefort-les-Pins

Christian Guiotton : Chargé de formation

Francel Genauzeau





CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE LA DRÔME PROVENÇALE

Maison des Services Publics, Tél : 04.75.51.22.03
3^e étage Nord, Courriel : cgdp@wanadoo.fr
1, avenue Saint-Martin, Internet : <http://www.genea26provence.com>
26200 Montélimar

Bases de données sur le site de l'association,
Et Geneabank

Association reconnue d'intérêt général

Le CGDP compte 299 adhérents au 31 décembre 2019 : ce chiffre n'est pas un record mais démontre un intérêt pour la recherche généalogique qui reste soutenue. Au Cercle d'y ajouter toute son expérience et son savoir-faire pour que 2020 soit meilleure que la précédente.

L'assemblée générale du 18 janvier a rassemblé 45 personnes. Sans objections, les différents rapports ont été approuvés. Pour les plus curieux d'entre vous, je vous invite à prendre connaissance du compte-rendu de l'AG.

Précédant la galette de l'amitié, le tirage de la tombola que nous avons organisée pour la Lettre n°100 a clôturé l'AG. 100 comme 100 lots ! La liste des gagnants est à retrouver dans ce numéro. La moitié des lots a été distribuée ce jour-là, les autres sont à retirer au local du Cercle.

Une réflexion actuellement en cours est menée par Marie-Claire et Yves Debouverie - avec l'aide d'une Commission composée de quelques membres - sur la refonte totale de notre site. Un appel est lancé à d'autres volontaires pour la future maintenance du site.

Le séisme qui a frappé durement notre région nous a inspiré le prochain thème de notre exposition annuelle : «Les catastrophes naturelles dans notre région, phénomènes climatiques et épidémies ». Nous recherchons tous documents extraits de vos archives familiales (vieux journaux, lettres, photos,...) pour enrichir les articles à venir. La prochaine réunion du groupe Expo se déroulera le mardi 17 mars 2020 à 10h au local.

Allan : c'est le nom du village en Drôme provençale qui nous recevra pour notre Journée de Généalogie le dimanche 5 avril. Nous remettons à la municipalité le travail de relevés et d'indexation des registres d'état civil sous forme papier et CD de leur commune. Si le soleil veut bien être de la partie, vous aurez plaisir à en profiter avec votre famille ou des amis curieux du patrimoine et de... Généalogie, bien sûr ! Bonne lecture.

Guy Venturini

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 janvier 2020

Monsieur Guy Venturini, président du CGDP, ouvre la séance en présence de Monsieur Jean-Marie delli Paoli, président du Centre Généalogique du Midi-Provence, Madame Eliane Beguin, vice-présidente de la Fédération Française de Généalogie est excusée.

L'assistance est composée de 37 adhérents, 76 membres ont donné leur pouvoir.

Après avoir présenté les vœux de bonne année pour l'année 2020, monsieur le Président remercie la municipalité pour son aide précieuse, autant financière que logistique, aux médias qui passent les informations concernant nos manifestations, les cours et les événements divers. Remerciements à tous les bénévoles qui viennent numériser, classer, informatiser, aider au local, réaliser l'exposition ou lors de nos déplacements mais aussi à tous ceux qui relèvent des copies de registre chez eux, bien loin de Montélimar. Une pensée toute particulière pour notre amie Colette Mesny décédée en avril, Colette fut une des premières adhérentes du CGDP, entrée en 1994 au cercle, elle participa activement à son essor en tant que secrétaire.

BILAN MORAL

Les adhésions

Par rapport à 2018, 52 adhésions non renouvelées mais nous avons eu 65 nouveaux adhérents, ce qui porte le nombre total à 299 adhérents dont 19 adhésions-couples, 37 personnes sont également adhérentes à un ou plusieurs autres cercles du CGMP.

Nos travaux d'informatisation et de numérisation en 2018 : aucun CD n'a été numérisé par manque de bénévoles et la numérisation de 32 communes est en attente d'indexation.

Le nombre de communes traitées ou en cours de traitement depuis l'origine de la saisie des TD et des actes d'Etat Civil est de 227 pour 930 838 lignes.

Les relevés d'actes notariés relevés en 2019 est de 730, il reste à traiter 11 317 actes notariés. Seulement 3 personnes saisissent les données informatiques, c'est peu. Il est possible de faire ce travail chez soi grâce à Internet et un tableur tout prêt.

Nous lançons un appel aux bonnes volontés.

Forum CGDP

Le nombre d'inscrits au forum est de 135 contre 145 en 2018.

Seulement 57 messages ont été échangés en 2019.

Cette baisse est due :

- à la possibilité pour les adhérents d'obtenir les filiations sur le site Internet.
- à l'ajout des homonymes de la commune lors de la révision des tables par Raymond Feschet, élargissant ainsi les recherches.

Cours du CGDP

Les cours de généalogie sont donnés par Marie-Claire Debouverie, ils fonctionnent en année scolaire, au rythme de un par mois. Les cours d'initiation à la généalogie comptent 4 inscrits, ils ont débuté le 8 octobre 2019. Il est prévu 9 cours jusqu'en juin 2020.

Les cours et ateliers d'aide à l'écriture d'un livre de famille comptent 7 inscrits, ils ont débuté le 15 octobre 2013. Un livre est déjà imprimé, 3 livres sont terminés et sont en cours de mise en forme, 2 livres sont en cours d'écriture.

L'atelier d'information sur les analyses ADN utilisées à des fins généalogiques a eu lieu le 12 mars 2019. Une quinzaine d'adhérents y ont participé.

L'atelier d'initiation à Heredis a eu lieu le 3 décembre 2019. Treize personnes y ont participé.

Site :

Le site a reçu 255 361 visiteurs depuis sa création en 2014.

En 2019, il a reçu 42 218 visiteurs contre 57 243 visiteurs en 2018, soit une diminution de 26%. En moyenne il y a 117 visiteurs par jour.

Les pages les plus visitées sont celles des relevés, suivi des termes et abréviations utilisés en généalogie et de la mise à jour des relevés.

Pour expoactes, 267 membres du CGDP sont inscrits soit une diminution de 5% par rapport à 2018.

Facebook :

La fréquentation de la page Facebook a encore augmenté cette année, mais nous manquons hélas de contenus pour en faire une page vraiment attractive.

Nous vous rappelons que le but de cette page est de partager toutes sortes d'information ayant un rapport avec la Drôme Provençale, la généalogie, l'histoire ou encore la généalogie. Les idées de sorties culturelles, programme de conférences, articles sur la vie de nos ancêtres, photos de villages de la Drôme Provençale, publications, cartes postales, etc... sont les bienvenus.

Donc n'hésitez pas à visiter cette page, commenter ces articles et SURTOUT à nous transmettre vos infos, photos ou idées que nous partageons pour le profit de tous.

Les permanences :

Comme auparavant elles ont lieu de 10 h à 17 h, tous les mardis et le premier de chaque mois.

Journées de généalogie :

- Première journée à Saulce-sur-Rhône le 14 avril en partenariat avec la Mairie et complétée par l'exposition

Les arts dans la Drôme ainsi qu'une exposition sur les Poilus des familles du village.

- Deuxième journée à Montélimar le 10 novembre à l'Espace Saint-Martin.

L'exposition annuelle :

« Commerces anciens et métiers oubliés » dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Montélimar a eu lieu du 8 au 15 novembre 2019. L'exposition a eu un grand succès, 72 personnes présentes lors du vernissage. La fréquentation s'est maintenue avec 160 visiteurs. Au final 50 fascicules ont été vendus dont un sur l'exposition 2018.

Ce nouveau fascicule de format A5 de 129 pages « Commerces anciens et métiers oubliés » est en vente dans nos locaux au prix de 9 €.

Les panneaux de l'exposition sont maintenant installés dans la salle de réunion de nos locaux où ils resteront visibles, les jours de permanence, jusqu'à la prochaine exposition en novembre 2020.

Nous prêtons les panneaux des anciennes expositions aux associations qui le demandent.

Divers congrès ou rencontres généalogiques :

Dans l'année 2019 nous avons participé aux congrès suivants :

- Salon de généalogie de la Lozère à Mende le 28 juillet
- Congrès annuel de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche à Vanosc les 1 et 2 août 2019.
- Forum des Associations de Montélimar les 15 et 16 septembre.
- Forum annuel des Etudes Généalogiques Drôme Association (EGDA) à Alixan le 6 octobre.

- Pas de participation au XV^e Salon de Généalogie de Paris en mars par manque de disponibilité.

La lettre trimestrielle du CGDP :

La Lettre est imprimée par la Mairie de Montélimar à 430 exemplaires. Elle est adressée à chaque adhérent, à chaque association et cercle généalogique correspondant, aux personnalités et institutions locales. À chacun d'entre nous d'apporter des informations pour l'enrichir et faire profiter les autres adhérents de nos découvertes. Vos articles sont à faire parvenir à Marie-Claire Debouverie.

Nous avons noté un effort des adhérents qui ont écrit de nombreux articles, qu'ils en soient remerciés.

La Lettre est expédiée en PDF aux membres résidant à l'étranger pour éviter un surcoût tarifaire puisque le tarif préférentiel de l'envoi groupé ne s'applique pas pour les envois hors de France aux membres du conseil d'administration.

Je vous rappelle que les numéros 1 à 68 de La Lettre sont consultables uniquement au local de CGDP. Pour les anciens numéros de la Lettre, du numéro 70 au 100, la mise en ligne est terminée.

Provence généalogie :

Cette publication trimestrielle fait le lien entre les associations adhérentes au CGMP et les informe des activités. On y trouve les rubriques suivantes :

Nos ancêtres. La vie autrefois. Personnages illustres. Tous cousins. Nouvelles et ressources. Droits et outils. Paléographie. Courrier des lecteurs. A lire. La revue des revues. Nous vous invitons à vous abonner pour 23 € (métropole) sinon 45 €. La survie de cette revue dépend de vous.

Vote du bilan moral :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : unanimité

BILAN FINANCIER

Le bilan est présenté par Françoise Vernède et vérifié par Geneviève Bégot.

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : unanimité

Comme l'année dernière le bilan financier est positif ce qui souligne la bonne gestion de l'équipe administrative et nous permet d'envisager l'année 2020 avec optimisme.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont renouvelés par tiers chaque année. Les sortants de cette année sont : Marylène Marcel-Ponthier, Pierre Goudon et Guillaume Marcel qui se représentent tous les trois. Bernard Rabey se présente cette année pour la première fois, nous le remercions de cette initiative. Le conseil d'administration est composé maintenant de douze membres. Le moment est bien choisi pour demander s'il y a d'autres candidats dans l'assistance, aucun candidat.

Vote du nouveau conseil d'administration :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : unanimité

PREPARATION DE L'ANNEE 2020

Adhérents volontaires

Le cercle a toujours besoin de nouveaux bénévoles afin de compléter les équipes existantes. Nous renouvelons nos appels pour que des personnes de bonne volonté viennent nous rejoindre. Selon les préférences exprimées, un courrier de contact sera envoyé à chacun.

Adhésions en fin d'année

Comme en 2019, la gratuité de l'adhésion pour les nouveaux membres qui s'inscrivent entre le premier septembre et le 31 décembre de l'année en cours est maintenue.

Permanences

Les permanences seront assurées de 10h à 17 h tous les mardis et le premier samedi de chaque mois. En période estivale, ouverture uniquement le mardi aux mêmes heures.

Journées de généalogie

Il y aura deux journées de généalogie, le dimanche 5 avril 2020 à Allan et le dimanche 8 novembre 2020 à Montélimar, Espace Saint-Martin.

La lettre trimestrielle du CGDP

Merci aux adhérents de faire parvenir leurs articles à Marie-Claire Debouverie. A chacun d'entre nous d'apporter des informations pour étoffer La Lettre et faire profiter les autres adhérents de vos découvertes.

Les cours

Les cours d'initiation à la généalogie seront reprogrammés à partir d'octobre 2020 selon la demande. Nouveau ! Le contenu de chaque cours et le calendrier des cours seront publiés sur le Site Internet et dans La Lettre du 3^e trimestre, permettant aux adhérents de participer aux cours qui les intéressent sans nécessairement participer à tous. Les cours et ateliers d'aide à l'écriture d'un livre de famille seront aussi reprogrammés à partir de septembre 2020, selon la demande.

Quatre ateliers sont prévus :

- L'initiation, le 11 février et le perfectionnement (date à définir) à Généatique, animées par Roselyne Deterne
- Le perfectionnement à Heredis le 28 janvier, animé par Yves Debouverie.
- La recherche sur Internet le 10 mars animée par Françoise Vernède.
- D'autres ateliers peuvent être mis en place, à la demande.

Site :

En raison de problèmes techniques, un nouveau

site doit être mis en ligne à partir de juin 2020. Une refonte complète du site, permettant une meilleure lisibilité, sera effectuée par un groupe de bénévoles.

Après sa mise en ligne, l'équipe de bénévoles souhaite avoir des remontées des utilisateurs afin d'y apporter des améliorations.

Exposition annuelle 2020

Lors de la réunion du 7 janvier, le sujet retenu pour l'exposition 2020 est : « Les catastrophes naturelles dans la région, phénomènes climatiques et épidémies ». Un appel est fait aux personnes qui voudraient participer à cette exposition, les prêts de documents, photos, etc, sont acceptés avec joie.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 18 février à 14 heures.

Comme d'habitude l'exposition de déroulera dans la Salle d'Honneur de la Mairie de Montélimar, du 4 au 8 novembre 2020, le vernissage aura lieu le 3 novembre 2020.

Participation aux manifestations en 2020

- Juillet, rencontres généalogiques du Cantal.
- Août, Salon de généalogie de la Lozère à Mende (48).
- Août, Congrès annuel de la SAGA (07)
- Septembre, Forum de généalogie de la Corrèze à Brive (19)
- Octobre, Forum annuel d'Etudes Généalogiques Drôme Association (26).
- Les 24 et 25 octobre, 25^e journées régionales de Généalogie à Port-de-Bouc (13).

Intervention des personnes invitées

Monsieur Jean-Marie delli-Paoli, président du CGMP, remercie le CGDP de son accueil. Il rappelle le rôle important de nos associations constituées de bénévoles.

Election des membres du bureau au sein du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration se réunissent pour voter la composition du bureau et notre assemblée se termine par le partage de la galette des rois.

10 | MERCREDI 22 JANVIER 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

MONTÉLIMAR

MONTÉLIMAR DAUPHINÉ LIBÉRÉ 22 Janvier 2020

Le Cercle généalogique sur tous les fronts

Avec quasi 300 adhérents (299 exactement), le Cercle généalogique de la Drôme provençale (CGDP) se porte bien comme l'a souligné samedi Guy Venturini dans son rapport moral lors de l'assemblée générale. Y assistaient une quarantaine d'adhérents, André Orset Buisson, élu à la culture, et Jean-Marie Delli-Paoli, président du Centre de généalogie Midi Provence (CGMP). Il a eu « une pensée toute particulière pour notre amie Colette Menay décédée en avril. Entrée en 1994 au cercle, elle a été l'une des premières adhérentes du CGDP et a participé activement à son essor comme secrétaire ».

Outre les cours d'initiation à la généalogie, nombre de cours sont proposés avec initiation et/ou perfectionnement à divers logiciels, recherche sur internet. Mais aucun CD n'a pu être numérisé faute de petites mains. Et de lancer un appel aux bénévoles. « Un travail possible de chez soi via internet et un tableur tout prêt. » Le cercle participe toujours à de nombreuses journées nationales ou régionales. La trésorière Françoise Vernède a fait état des finances saines et remercié vivement la municipalité pour la subvention et son aide logistique conséquente. Une journée des adhérents est prévue le 5 avril à Allan et la seconde à Montélimar le 8 novembre lors de l'expo annuelle. Celle sur les commerces anciens et métiers oubliés et « Les catastrophes naturelles dans notre région, phénomènes climatiques et épidémies » sera le thème de la prochaine.

Permanences le mardi de 14 à 17 heures au local maison des services publics.



L'élu André Orset Buisson a félicité le Cercle généalogique de la Drôme provençale pour le travail réalisé. L'OL/M.A.



Dictionnaire des noms de familles



Le dictionnaire des noms de familles n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairs sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairs incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

Retrouvez vos cousins parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

Listes éclairs de 857 adhérents des associations membres du CGMP
201 824 lignes de référence
44 624 patronymes différents
14 136 communes de la France entière ...
... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale
 sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom
 version 3
 mai 2015**

Centre Généalogique du Midi-Provence
BP 70030
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

12 euros
 (frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom Prénom :

(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :



CERCLE GÉNÉALOGIQUE 83

Villa « les Myrtes »
298, avenue du Parc des
Myrtes
83700 Saint-Raphaël

Courriel : cgenea83@free.fr
Internet : <http://www.cgenea83.free.fr>

■ Permanences : Saint-Raphaël

2^e jeudi de 14h30 à 17h

4^e samedi de 14h30 à 17h

■ cours de paléographie : Saint-Raphaël

3^e jeudi de 14h30 à 17h00

■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives départementales

4^e jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association
et Geneabank
Association reconnue d'intérêt général

En ce début 2020, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année et que vous ayez la santé, l'envie et la joie de réaliser vos rêves et de les partager avec ceux que vous aimez.

Aujourd'hui, nous nous rassemblons pour faire un bilan de l'année écoulée et envisager pour la nouvelle année des projets dans la continuité de ce que nous faisons depuis 1984. Et en écrivant ces lignes, je me rends compte de tout ce qui a changé dans le monde de la généalogie et dans notre cercle depuis les années de nos débuts.



Tout d'abord, notre Cercle généalogique 83, comme son nom l'indique est une association qui rassemble des amateurs d'histoire du Var et plus spécialement l'histoire des hommes qui l'habitaient autrefois et qui faisaient partie pour certains d'entre nous de nos ancêtres car nous sommes comme des manteaux d'Arlequin, le résultat des petits morceaux génétiques originaires de nombreuses régions.

Ce sont les hommes et les femmes que nous recherchons à travers les siècles et c'est leur histoire qui

nous intéresse : ce qu'ils ont vécu ensemble, leur coutumes, leurs manières de vivre, leurs difficultés de vie, leurs préoccupations qui ne sont pas si éloignées des nôtres mêmes si nous les vivons avec des moyens techniques différents. C'est pour mieux les connaître que nous réalisons nos « arbres généalogiques ».



Ces histoires que nous traquons dans les différents registres d'archives conservés, nous les partageons entre nous et nous essayons de nous entraider en fonction de nos compétences à chacun et de mettre en commun ce que nous avons découvert par nos expériences dans la recherche de nos ancêtres qui peuvent servir à d'autres membres que nous avons peut-être découverts comme des cousins lointains mais qui sont, à coup sûr, devenus nos amis. C'est d'abord cela notre association.

Oui les conditions pour faire de la généalogie ont changé et les sites commerciaux ou participatifs fleurissent sur internet et ils sont utiles pour découvrir plus rapidement des dates précises ou pour lever des blocages. Mais il y a là aussi une possibilité d'entraide en faisant une recherche pour un autre sur des sites où l'un de nous a pris un abonnement.

Oui notre monde a changé dans ces moyens techniques mais ils ne sont que des moyens que l'on peut utiliser seul ou ensemble. Une association c'est être ensemble comme nous le sommes aujourd'hui.

Alors nous avons nos rencontres chaque second jeudi et quatrième samedi ici à Saint Raphaël et pour les ateliers de paléographie le troisième jeudi à Saint Raphaël et le quatrième jeudi à Draguignan toujours l'après midi de 14h30 à 17 heures pour ceux qui habitent ici.

Nous avons aussi des liens par internet pour ceux qui habitent loin parfois très loin. Internet rapproche et met en contact.

Directement sur les mails de tous nos membres, nous envoyons les informations que nous avons pour notre cercle, pour le monde de la généalogie comme le flash mensuel de la Fédération ou les actualités généalogiques. C'est Renée Pujol qui transmet toutes ses infos.

Sur notre adresse mail cgenea83@free.fr nous répondons à toutes les questions mais aussi à toutes les demandes de recherches ou de photos d'actes de nos membres qui sont trop loin pour se déplacer aux Archives Départementales de Draguignan. J'assure ce service et répond à tous.

Sur notre groupe de discussion "Racines Varoises sur Yahoo groupes" nous échangeons nos résultats de recherches dans le Var et nous aidons les membres dans leurs interrogations et c'est tous ceux qui sont inscrits qui envoient des messages au groupe.

Sur nos deux pages facebook (cercle généalogique 83 animée par Géraldine Lombard et Racines Varoises) que tous les inscrits animent, nous partageons dans l'un l'actualité et dans l'autre des actes originaux du Var.

Nous avons aussi des liens avec le Centre Généalogique Midi-Provence auquel nous adhérons et où nous nous rendons aux réunions du comité directeur dans la mesure des possibilités de Renée et moi-même, qui sommes membres de son bureau.

Le fait de regrouper les associations provençales est une belle idée mais elle a du mal à fonctionner car ce qui anime les membres d'une association de généalogie, c'est d'avoir des correspondants pour trouver des actes dans les autres départements provençaux et pouvoir avoir les photos de ces actes.

Ce que notre Cercle fait mais qui n'a pas son équivalent dans les autres départements. Nos demandes restent souvent sans réponse (à de rares exceptions et merci pour ceux qui nous ont fait des photos) et nous ne demandons plus.

Ce constat est un manque de bénévoles pour faire ce qui est, disons-le, un travail. Mais c'est là le vrai cœur de la question de l'avenir des associations de généalogie. Si elles n'apportent pas ce plus, que n'ont pas les sites commerciaux ou participatifs sans avis sur votre travail et sans contact physique avec un autre généalogiste, nous n'avons plus de raison d'exister.

Nous n'avons pas seulement besoin d'avoir une machine en face de nous, nous sommes des hommes et des femmes qui avons besoin des relations et des conseils des amis des associations.

Ce besoin de donner et d'aider nous le mettons aussi en application dans le partage de nos travaux sur notre site : <http://cgenea83.free.fr/accueil.php>.

Notre site est fort d'un moteur de recherche très performant dans nos relevés des registres d'Etat Civil, paroissiaux et notariés de toutes les communes du Var. Il est mis à jour à chaque travail réalisé même très court. Il ne faut pas hésiter à renvoyer à Renée Poujol les relevés même très partiels que vous avez faits pour qu'ils soient le plus rapidement consultables. Ainsi un registre de notaire fait ou quelques années d'un registre d'Etat Civil sont immédiatement mis en ligne. Et vous pouvez le constater en vous y rendant : <http://cgenea83.free.fr/relevés.php>.

La base comporte à ce jour 1 630 509 enregistrements dont:

674 387 enregistrement(s) de mariage.
130 819 enregistrement(s) de contrat de mariage.
477 301 enregistrement(s) de baptême - naissance.
238 223 enregistrement(s) de sépulture - décès.
71 485 enregistrement(s) de testament.
3 820 enregistrement(s) de dispense de consanguinité.
34 474 enregistrement(s) des sénéchaussées.

Je remercie tous ceux qui ont participé à l'enrichissement de cette base en 2019 en apportant leur contribution de travail pour les communes de :

Aiguines	Cuers
Belgentier m	Saint Julien
Bargemon m	Saint Mandrier
Callas cm	Hyères
Carcès cm et test	Le Muy
Chateaufort m	Lorgues
Cotignac m	Puget sur Argens
Draguignan b	Saint Zacharie cm et test
Fayence n m d	Sollies Ville m et cm test
Flayosc m	Sollies Toucas m
Fox Amphoux B m s	Sollies Pont m et cm
Figanières	Varages

Je remercie aussi tous ceux qui nous ont envoyé des actes de migrants varois qu'ils ont trouvés au cours de leurs recherches dans d'autres départements (et même les marins décédés en mer) et que nous intégrons dès l'acte reçu dans notre base.

Nous avons aussi écrit des articles en particulier Jean-Pierre Violino et moi-même pour la revue des associations provençales du cgmp "Provence Généalogie". Cette année cette revue a eu le Prix de la meilleure revue française de généalogie au congrès de la Fédération Française à Ajaccio. Vous pouvez les lire à notre bibliothèque ici au local (ou en allant sur le site du cgmp en accès réservé aux membres.)

Nous avons aussi participé aux journées du patrimoine à Draguignan les 21 et 22 septembre en organisant 4 ateliers de généalogie au Musée de Arts et Traditions provençales.

Nous avons également entrepris en septembre 2019 pour le 60^e anniversaire de la catastrophe de Malpasset à Fréjus, sous la direction de Pierre Tomasi, un travail de mise à jour sur la liste des morts de cette catastrophe qui n'avait jamais été fait afin de maintenir leur mémoire et de pouvoir faire inscrire sur la stèle tous ceux qui ont été oubliés par l'histoire bien que ce ne soit pas possible pour tous car beaucoup n'ont pas été identifiés. Nous en sommes autour de 500 personnes.

Ayant été relayé sur Internet par le site Geneanet qui nous a apporté son soutien et sa médiatisation, nous avons eu des demandes et des réponses de nombreuses personnes ou familles des victimes, des photos aussi très émouvantes.

Ce travail n'est pas terminé et nous le continuons en 2020 car nous avons rencontré beaucoup de difficultés d'accès aux documents malgré le soutien indéfectible des services culturels et des archives de la mairie de Fréjus.

Nous avons comme chaque année fêté le début de l'été le 23 juin à Seillans autour d'un grand aïoli partageable ! La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

Alors après ce bilan qui nous réjouit, le conseil d'administration s'est réuni pour vous proposer des activités nouvelles en 2020.

Ces propositions ne sont pas exhaustives et peuvent être élargies à d'autres idées.

Le centre Leclerc de Saint-Raphaël nous ayant proposé l'installation gratuite d'un stand dans sa galerie marchande nous refferons cette année une animation un ou plusieurs samedis dans l'année pour aller à la rencontre des Raphaëlois qui voudraient s'initier à la généalogie.

Nous irons peut-être si les grèves sont finies au salon de la généalogie à la mairie du XV^e à Paris sur le stand du CGMP les 5, 6 et 7 mars 2020.

Nous nous sommes engagés à participer aux journées de l'association du Vaucluse, les samedi et dimanche : 9 et 10 mai 2020 à Pernes-les-Fontaines. Le thème des journées étant les carrières de pierre, nous présenterons un travail sur les carrières du Dramont.

Le samedi 20 juin nous nous retrouverons autour d'une table à Seillans avec aïoli et généalogie !

Les samedi et dimanche 19 et 20 septembre pour les Journées du patrimoine 2020 nous voulons proposer à la mairie de Saint-Raphaël d'y participer en faisant un travail sur « le trafic maritime du port de Saint-Raphaël, vu à travers les registres d'archives et obtenir si possible une salle pour faire une exposition. A défaut nous pourrions toujours la faire dans notre local mais c'est un peu petit.

Enfin les samedi et dimanche 24 et 25 octobre nous participerons aux journées régionales du CGMP à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), pour les 50 ans de cette association.

Bien sûr nous continuerons aussi le relevé des communes du Var qui est notre travail principal.

Merci à M. Guillaume Decart, conseiller départemental représentant le président Marc Giraud et à Josiane Chiodi premier adjoint au maire de Saint-Raphaël, Frédéric Masquelier de leur présence à notre assemblée générale.

Je vous remercie de votre attention et que notre cercle garde sa grande capacité de travail et d'amitié tout au long de cette année 2020.

Loungou mai à tous.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE VAUCLUSE

École Sixte-Isnard
31ter, avenue de la Trillade
84000 Avignon

Courriel :
courriel.cgvaocluse@gmail.com
<http://www.cgvaocluse.org/>

■ Permanences

Avignon - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 17h00

- dernier samedi du mois de 14h00 à 18h00

Pernes-les-Fontaines - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,
et Geneabank
Association reconnue d'intérêt général

Le samedi 1^{er} février s'est tenue une journée de généalogie dans la salle municipale jouxtant la mairie de Sainte-Cécile-les-Vignes. La remise des 7 cahiers de relevés BMS eu lieu le matin en présence de Céciliens, d'adhérents et de M. Vincent Faure, 1^{er} adjoint avec lequel nous avons de nombreux moments d'échanges et de partage.

L'après-midi, la visite du village pour nos adhérents, sous la conduite de M. Deloye, mémoire du village, fut très intéressante.



L'assemblée Générale Extraordinaire du CGV-84 s'est déroulée le 2 février au même endroit.

La modification des statuts a été adoptée par 85 voix pour et 7 abstentions sur les 92 votants.

Elle fut suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La Présidente remercie M. Jean-Marie delli Paoli, Président de l'Union Régionale CGMP, pour sa présence et excuse M. Chabert Président du Conseil Départemental, Mme Amoros Présidente de la Commission Culturelle du Conseil Départemental et Mme Martella, Directrice des Archives Départementales.

Elle souhaite avoir une pensée envers ceux qui nous ont quittés en 2019, deux de nos administrateurs ont perdu leur maman, et deux anciennes adhérentes Françoise Proudhon et Fernande Rouveyrol, leurs maris.

En août dernier l'un des fondateurs de CGV a quitté ce monde, animateur dynamique dans plusieurs associations, Albert Daragnes a été administrateur du cercle pendant plusieurs années dès 1982, où il a assuré le poste de trésorier.

Rapport moral :

L'année 2019 fut bien remplie avec la poursuite de nos différentes activités dont vous êtes informés régulièrement. Par contre nous n'avons pas pu participer au Congrès en Corse ni au salon de Nîmes qui fut annulé.

Deux dossiers ont dû être réalisés concernant la vie de l'Association :

La demande d'Intérêt Général, qui permet de délivrer des reçus pour les dons effectués par les adhérents. Envoyé le 1^{er} juillet, sans réponse de l'administration dans les 6 mois, nous pouvons considérer que le CGV-84 est à la date d'aujourd'hui reconnu d'Intérêt Général, ce qui sera noté dans les courriers et flyers.

Le 2^e dossier fut le renouvellement de la convention d'occupation du local d'Avignon, qui se trouve dans une école comme vous le savez. La mairie d'Avignon nous accepte pour une durée de 6 ans renouvelable, mais nous demande une participation aux frais de chauffage, eau et électricité pour la somme de 512 € par an, malheureusement sans accès aucun à internet. Cette nouvelle convention très détaillée a été entérinée par le CA.

Concernant l'évolution du CGV-84, nous accueillons chaque année de nouveaux adhérents qui, même s'ils ne restent que pendant l'année en cours, compensent les départs.

En 2019, 85 adhérents de 2018 sur 376 n'ont pas renouvelé leur cotisation. 73 nouveaux se sont inscrits ; 10 adhérents de l'une des associations du CGMP qui souhaitent cotiser aussi au CGV ont une réduction, ainsi que les couples. Nous sommes heureux d'avoir pu compter en fin d'année 380 adhérents.

Pensez à visiter le site régulièrement pour avoir les dernières infos à jour, en cette période de renouvellement des cotisations, mettez à jour votre espace adhérent si vous avez des modifications à apporter. Nous avons lancé l'idée de partager des photos afin d'agrémenter la liste des communes, merci à ceux qui nous en ont envoyé, mais il faudrait continuer.

2019 a sonné la fin de la Base Bigenet, qui était consultée par des personnes non adhérentes d'une association, la vente des actes rapportait quelques euros au cercle, mais la Fédération n'a pas voulu poursuivre avec le responsable des mises en lignes.

Le CGV-84 continue de mettre ses données sur Expoactes et sur Geneabank uniquement.

Nous entamons 2020 avec notre projet important de réaliser un salon de généalogie en Vaucluse, tout en poursuivant nos diverses autres activités, nous en parlerons dans quelques minutes.

Je remercie les membres du CA qui s'investissent pour la bonne marche de notre association, merci aussi à vous qui nous soutenez, nous écrivez, nous signalez des erreurs de saisie dans nos relevés, etc. Vous êtes notre force. Rendez-vous les 9 et 10 mai prochain à Pernes-les-Fontaines.

Vote du Rapport Moral : adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités :

En 2019, le Cercle Généalogique de Vaucluse et terres adjacentes était présent :

- Le 9 février à Pernes pour l'A.G.
- Un atelier « comment débiter en généalogie » s'est tenu à Carpentras pour les membres de l'Association des Villes de France le 8 mars 2019.
- les 16 et 17 mars nous étions au salon de Paris XV^e
- Les 23 et 24 mars au salon de Mauguio
- Le 2 avril à Villedieu les relevés de la commune ont été remis au maire
- Le 11 mai le maire de Flassan et le conseil municipal nous ont accueilli pour effectuer la remise des relevés de la commune
- Le 7 juin, les maires de La Tour d'Aigues et de Beaumont de Pertuis ont reçu les relevés des registres BMS de leur commune ; au château de La Tour d'Aigues
- Suite à la demande de TF1, un tournage a eu lieu à l'antenne de Pernes le 21 juin
- Le 7 septembre le forum de Pernes s'est déroulé l'après midi
- Le 8 septembre à Avignon a eu lieu le forum des Associations

- Du 20 au 26 septembre exposition à Caderousse avec remise des relevés; conférences ; visite des enfants du centre de loisirs, environ 300 personnes se sont déplacées.

Les ateliers de l'Association :

Comme l'année précédente, les ateliers de formation ont eu lieu à Avignon au rythme d'une fois par mois : la paléographie animée par Claude Ayme , la formation à la généalogie par la Présidente.

Les permanences:

Avignon : les mercredis après-midi (sauf le 1^{er} du mois) et le dernier samedi du mois. 34 personnes ont fréquenté les permanences.

Pernes : tous les lundis après midi. Fréquentation en augmentation 33 personnes ont fréquenté les permanences.

Les réunions de travail :

- 3 réunions de bureau, et 5 réunions de préparation pour le salon de Pernes 2020
- 4 conseils d'administration
- 2 Conseils de Coordination en avril et novembre, et Assemblée Générale du CGMP
- Plusieurs réunions préparatoires aux différentes manifestations, quelques rencontres avec les élus, les associations culturelles et patrimoniales, les services d'archives municipales et départementales, le service archéologie ainsi que le service patrimoine d'Avignon, AG de l'Aprova, formation pour les demandes de subvention dorénavant dématérialisées.

La communication s'est faite dans la presse et les médias : quelques articles consacrés au Cercle sont parus dans le journal municipal de Flassan, dans Provence Généalogie, sur le flash de la Fédération, et Geneagenda, et sur notre site internet où nous mettons les nouveautés, les informations pratiques et les manifestations.

La fréquentation du site est en légère hausse par rapport à 2018. Le bilan en est très positif avec un pourcentage d'utilisateurs très stable de 2015 à 2019 : le nombre d'utilisateurs réguliers a été de 18,1 % et les nouveaux de 81,9 %. Nous comptons déjà 24 adhérents nouveaux en 2020 .

Les travaux en cours :

- Concernant la bibliothèque et les documentaires, nous réalisons un inventaire des livres et des sommaires des revues afin de les mettre en ligne sur le site, c'est un travail qui va prendre du temps.
- Concernant les relevés, les BMS de Goult, Sainte-Cécile, une partie de Apt, des baptêmes et mariages de Pernes ont été réalisés, Ansouis, Crillon-le Brave, Saint André de Ramières, les mariages de Vedène et de Saumane ont été intégralement repris.

- Sont à la correction les BMS de Beaumes de Venise, Venasque, Apt, Auribeau, Cavaillon, Pernes, Saint Saturnin les Avignon, Saint Roman de Malegarde, Monieux, Vedène, là aussi il faut du temps.
- Les TD de mariages du 19^e siècle qui ont été relevés ont été mis en ligne. Nous attendons que des bénévoles se chargent de continuer.
- D'autres communes sont en cours de dépouillement ou de reprise, par exemple Aurel et nous avons débuté les mariages de Carpentras. Nous remercions tous ceux parmi vous qui nous aidez dans ce travail de titan.
- Concernant GeneaBank et Expoactes : les bases de données ont été mises à jour par Claude Noailles pour un total fin décembre de 1 983 608 actes

Vote du Rapport d'activités : adopté à l'unanimité.

Rapport Financier :

Lecture du quitus réalisé par le vérificateur aux comptes.

Vote du Rapport financier : adopté à l'unanimité.



Les projets 2020

La poursuite des objectifs du Cercle : les travaux de relevés , la numérisation de registres aux AD, les expositions. Les rencontres avec les adhérents :

- AG à Sainte Cécile les Vignes ce 2 février
- le salon de Paris XV^e du 5 au 7 mars
- Le salon de Mauguio les 4 et 5 avril avec le CGMP
- L'AG du CGMP le 21 mars
- Le salon de Pernes qui accueillera de nombreux exposants, 3 conférences sont annoncées, une exposition sur le thème de la pierre est en cours de réalisation, les AD84 participeront, les généalogies de tailleurs de pierre, et de nombreux documents seront en consultation.
- Nous attendons vos généalogies si vous avez des ancêtres Pernois. Nous avons besoin de vous, pour aider tout au long de ces journées, une fiche d'inscription sera mise à disposition après l'Assemblée.
- Les forums d'associations en septembre ;
- La fête du Patrimoine de Pernes qui a lieu en septembre
- Le salon de Nîmes s'il est renouvelé
- L'anniversaire du CGMP du 23 au 25 octobre et les 25^e Journées Régionales à Port de Bouc
- Des expositions et remises de relevés aux mairies qui le souhaiteront.

Vote concernant les projets: adoptés à l'unanimité.

Aucune question comme le définit l'art 10 des statuts n'a été déposée pour débat lors de cette Assemblée.

Vote des administrateurs :

Un certain nombre d'administrateurs ont quitté le Cercle, ainsi, les membres sortants ne sont que 3 : Mme Gennet, Mrs Barozzi et Schmitt. M. Barozzi n'a pas renouvelé sa candidature. N'ayant eu aucune nouvelle candidature, sont renouvelés conformément à leur demande Mme Gennet et M. Schmitt. Le conseil d'administration se compose à ce jour de 12 personnes.

La Présidente propose que Jeannette Serra devienne membre d'honneur du CGV-84 pour les nombreuses actions qu'elle a réalisées au sein de l'Association depuis 1984.

La Présidente passe la parole au Président du CGMP qui évoque différents aspects de la vie de l'Union Régionale : les contacts intéressants lors du Congrès de la Fédération, l'adhésion de l'Association de Généalogie de Monaco, la reconnaissance du CGMP comme Société Savante au sein du CTHS, la possibilité pour nos adhérents écrivains de participer au 1^{er} grand prix littéraire qu'organise le CGMP.

La FFG a reconnu la revue Provence-Généalogie lauréate du Prix Sagot, qui récompense la meilleure revue de l'année.

Puis l'Assemblée Générale est close à 11h40.



Après un moment convivial, le pot de l'amitié puis le repas au restaurant le Relais, nous avons assisté à la conférence de M. Vincent Faure sur le village de Sainte-Cécile, dont il nous conta l'évolution avec passion.

Nous ne pouvons que le remercier de nous avoir permis de venir dans son village.

Suzanne Pawlas



Présidente du CGV-84, élue en 1989, et ce pendant 20 ans, Anne-Marie de COCKBORNE développa les activités de l'Association : la formation en paléographie; les expositions dans les communes ayant fait l'objet de relevés en Vaucluse et dans les « terres adjacentes » du Gard et des Bouches-du-Rhône; les rencontres de généalogie lors des salons, des Congrès régionaux et nationaux.

Sa passion pour l'écriture et l'histoire lui permirent de réaliser de nombreuses synthèses basées sur les relevés des registres BMS et notariés, pour les villages de la région, et tout dernièrement de mettre à l'honneur sa commune dans son ouvrage sur Gargas.

Elle anima aussi de nombreuses conférences et fut membre de l'Académie de Vaucluse, et d'Archipal.

Merci à Anne-Marie pour son action au sein du CGV-84, nous ne l'oublierons pas.

S. Pawlas

Salon de Généalogie

Conférences :

« Natalité et périnatalité
À Pernes du 18^e s à nos jours »
Dr Vincent GERMAIN

« Epigraphie latine sur la pierre »
Jean Marc MIGNON

« La restauration du fort de
Buoux »
Stéphane ROUCHETON



L'homme et la pierre
De la préhistoire à nos jours

Panneaux d'exposition
Pierre sèche
Pierre de taille
Carrières
Tailleurs de pierres
Etc...

Participation des associations
du CGMP et des AD84

Bienvenue à tous ceux qui pourraient aider au bon déroulement de ce salon

DES RECTIFICATIFS D'EXTRAITS D'ACTES DE BAPTÊME, DES REGISTRES BMS ÉGARÉS..., DANS LE TERROIR MARSEILLAIS (SAINT-MARCEL)

Pierre BIANCO (04)

Des erreurs étaient parfois commises lors de la rédaction des actes paroissiaux et l'on ne s'en apercevait souvent que tardivement lorsque les intéressés avaient besoin par exemple d'un extrait d'acte de baptême. Ces erreurs étaient explicables dans la mesure où ceux qui assistaient au baptême (pères, parrains, marraines) étaient pour la plupart illettrés et n'étaient pas en mesure de vérifier la teneur des actes en question. De telles erreurs pouvaient avoir des conséquences plus ou moins importantes lors de la production auprès des autorités religieuses de ces actes qui avaient alors une valeur officielle. C'est sans doute la raison pour laquelle on trouve dans les registres du Tribunal de Saint-Marcel plusieurs « suppliques » concernant des modifications que nous appellerions aujourd'hui « rectifications d'état civil », qui faisaient l'objet d'un véritable « jugement ».

Mais il y avait plus grave encore : c'était la non-existence (perte, destruction ?) du registre BMS dans lequel était enregistré l'acte de baptême que réclamait le plaignant. Là encore, une supplique était adressée au Tribunal qui devait rendre un jugement, après enquête, en faveur généralement du plaignant. Trois exemples relevés dans les registres de ce Tribunal¹ sont présentés ci-dessous, qui montrent que les problèmes « d'état civil » ne datent pas d'aujourd'hui.

1- Acte de baptême du 19 juillet 1740²

La teneur de cet acte est la suivante : « Le 19 juillet a été baptisé Honoré Sausse fils d'Antoine et de Marie Coste, le parrain Gaspard Ricot, la marraine Rose Fournilière. Le parrain a signé sur l'original Laurens curé »

Le plaignant, Honoré Sausse, écrit dans la supplique qu'il adresse au Tribunal de Saint-Marcel à la date du 12 mai 1767 : « Bien que je sois nommé Honoré, fils d'Antoine, j'ai cependant été reconnu et nommé par erreur, soit par mes parents, soit par mes connaissances, Gaspard Sausse ; J'ai même passé des actes sous ce nom-là. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'ayant voulu prendre extrait de mon baptistaire que j'ai reconnu l'erreur dans laquelle mes parents m'avaient induit et comme je crains que cela ne me porte par la suite quelque préjudice, etc. » On appelait donc en fait le plaignant par le prénom de son parrain.

Le juge, à l'appui de l'extrait d'acte de baptême fourni en 1767 par le curé de Saint-Marcel, Messire Peirier, et figurant dans le dossier, donne droit à la requête du plaignant (qu'on a peut-être d'ailleurs continué d'appeler dans l'intimité Gaspard, l'habitude ayant été prise depuis vingt-sept ans...).

2- Acte de baptême du 16 octobre 1740³

La teneur de cet acte est la suivante :

« Le 16 octobre a été baptisé Charles Bérengier fils de Luc et de Anne Pellissier, le parrain Charles Maurel, la marraine Claire Henry, tous illettrés
Lespiau prêtre »

Le plaignant, qui était boulanger, natif de Saint-Marcel, qui savait lire et écrire, habitait avec sa mère à Saint-Loup. Il explique dans sa supplique, datée du 17 mars 1766, qu'il s'appelle « Charles Legier » et non pas « Charles Bérengier ». Il écrit qu'il est fils de Luc Legier et d'Anne Pellissier, « qu'ayant été baptisé à la paroisse de St Marcel il a eu besoin d'un extrait de son baptistaire [...] et qu'il a vu avec surprise qu'au lieu d'avoir été mis sur le registre sous le nom de Charles Legier, fils de Luc et d'Anne Pellissier, il se trouve qu'on lui a donné le nom de Charles Bérengier fils de Luc et d'Anne Pellissier... »

La rectification demandée était donc d'importance puisqu'elle concernait cette fois-ci le patronyme du plaignant, avec toutes les conséquences que cela pouvait présenter. Dans l'extrait d'acte de baptême fourni par le curé de Saint-Marcel, Messire Peirier, et figurant dans le dossier, c'était bien un Charles Bérengier et non un Charles Legier qui avait été baptisé (du moins d'après l'acte manuscrit), de telle sorte que le juge fut obligé de mettre en route une enquête avec convocations de témoins :

Anne Pellissier, la mère, fort heureusement encore en vie, car son mari, Luc Legier, était déjà mort, le parrain, Charles Maurel, qui habitait Château-Gombert, la marraine, Claire Henry, épouse de Sébastien Fabre. Tous affirmèrent évidemment que le baptisé du 16 octobre 1740 était bien Charles Legier et le juge donna raison au plaignant qui put récupérer ainsi sa véritable identité.

¹ Archives municipales de Marseille, FF 959-961.

² Archives départementales des Bouches-du-Rhône, RP de Saint-Marcel.

³ *ibid.*

Le jugement tenait lieu désormais de « nouveau » baptistaire pour le plaignant. Il faut dire que dans ce cas les témoins présents au baptême (père, parrain, marraine) étaient tous illettrés et n'ont pas pu vérifier la teneur de l'acte (qu'ils n'ont évidemment pas su signer), dans lequel, d'ailleurs, le patronyme du nouveau-né est fort mal écrit, avec une sorte de rature, et pourrait même se lire « Blégier », ou quelque chose d'approchant.

3- Requête de Marguerite Caillol du 20 février 1764⁴

L'affaire soulevée par Marguerite Caillol est plus complexe et dans une certaine mesure plus grave. Dans sa supplique, celle-ci explique qu'elle est originaire de Saint-Marcel, qu'elle réside aujourd'hui à Aix, qu'elle est la fille de feu Jacques Caillol et de Marguerite Arnaud, tous originaires de Saint-Marcel⁵. Elle déclare y être née et y avoir été baptisée en 1717.

Mais, « ayant voulu un extrait de baptême, le curé de St Marcel, Messire Peirier, a parcouru tous les registres de la paroisse mais il n'a pas trouvé celui de l'année 1717. » Elle dit savoir cependant que ses frères Louis et François Caillol, nés respectivement en 1715⁶ et 1719⁷, ont reçu leurs baptistaires. Elle affirme qu'une demande a été faite au greffe de la sénéchaussée d'Aix où « on a trouvé ceux annoncés ci-dessus et pas le sien. » Elle demande donc de faire constater par témoins qu'elle est bien la fille légitime de Jacques Caillol et Marguerite Arnaud.

Des registres introuvables aussi bien à la paroisse de Saint-Marcel qu'au siège de la sénéchaussée, c'était grave... Le juge mit en route une enquête avec, là encore, convocations de témoins, une affaire bien délicate pour un événement qui s'était passé quarante-sept auparavant : plusieurs des témoins de l'époque étaient soit morts (le père notamment), soit forcément âgés et leurs mémoires pouvaient être défaillantes : comment se souvenir avec exactitude du jour, du mois, voire de l'année ?... Peut-être qu'un peu de complaisance aidant...

La mère tout d'abord, Marguerite Arnaud, âgée d'environ 70 ans (d'après les registres paroissiaux de Saint-Marcel, elle avait été baptisée le 17 octobre 1694), qui assura avoir accouché en février 1717 « dans sa maison d'habitation d'une fille nommée Marguerite, fille de Jacques Caillol » son époux. Le parrain fut Louis Arnaud, grand-père maternel, la marraine, Marguerite Caillol, sans doute une parente, mais parrain et marraine étaient évidemment tous deux décédés et ne pouvaient pas venir témoigner. Marguerite Arnaud se rappelait que « son mari, le parrain et la marraine sortirent le jour de

la naissance pour aller à la paroisse faire baptiser la dite Marguerite Caillol sa fille. » Elle confirmait avoir eu aussi deux fils : Louis, baptisé le 4 avril 1715, et François, baptisé le 1er octobre 1719.

Les autres témoins (Françoise Amphoux, 64 ans, Joseph Caillol, 80 ans, Jacques Caillol, 70 ans, Françoise Arnaud, 59 ans - une camarade de Marguerite Caillol) confirmèrent le témoignage de la mère de la plaignante.

Le juge ordonna donc que le présent jugement tint lieu de baptistaire et l'affaire fut entendue.

Il est toutefois surprenant de constater que les registres paroissiaux de Saint-Marcel pouvaient présenter une lacune pour l'année 1717 aussi bien à la paroisse qu'au greffe de la sénéchaussée, car ces deux collections existent encore de nos jours (l'une, en ligne, aux AD des Bouches-du-Rhône, l'autre microfilmée aux AM de Marseille). Elles sont, certes, lacunaires pour certaines années, mais pas tout au moins pour l'année 1717 qui nous intéresse ici.

J'ai moi-même essayé de retrouver l'acte de baptême de Marguerite Caillol, mais je dois avouer que le registre de l'année 1717 (pour la collection conservée aux AD) est par endroits pratiquement indéchiffrable tant l'écriture du curé (ou plus exactement de son vicaire Grisole⁸) est cabalistique et remplie de surcharges. Il se peut que Messire Peirier ait lui aussi (comme moi) renoncé, en 1764, à déchiffrer le registre en question.

Par contre, l'autre collection (AM, GG 617) est fort bien écrite, mais je n'y est pas trouvé le baptême de Marguerite Caillol. L'hypothèse qui semble la plus probable est que le baptême n'a pas été enregistré sur les registres paroissiaux (par oubli, par négligence, sur une feuille volante égarée ?) ni retranscrit, et c'eût été là une faute grave si on en avait eu vent en haut lieu.

Néanmoins, Marguerite Caillol a pu être rassurée et elle a pu utiliser son « nouveau » baptistaire : il y avait des témoins, heureusement encore en vie, pour confirmer qu'elle avait bien été baptisée dans l'église paroissiale de Saint-Marcel en 1717.

Ces exemples montrent qu'on peut parfois rechercher en vain un acte, soit parce qu'il n'a pas été enregistré, soit parce qu'il a été égaré. Un autre point important : ce que l'on croit être une erreur sur un prénom ; ne pas écarter un acte parce que « le prénom ne correspond pas. »

Enfin, l'exemple du glissement de patronyme de Legier (le « vrai ») à Bérengier (le « faux ») doit nous faire redoubler de vigilance (notamment lorsqu'on consulte un répertoire par lettres alphabétiques). ■

⁴ Archives municipales de Marseille, FF 959.

⁵ Mariage Caillol / Arnaud célébré à Saint-Marcel le 4 juin 1714 (Archives départementales des Bouches-du-Rhône, BMS de Saint-Marcel).

⁶ Archives municipales de Marseille, FF 959.

⁷ Mariage Caillol / Arnaud célébré à Saint-Marcel le 4 juin 1714 (Archives départementales des Bouches-du-Rhône, BMS de Saint-Marcel).

⁸ Messire Grisole, vicaire, mourut de la peste le 25 septembre 1720 (AM de Marseille, GG 617).

Personnages illustres

LES PORTAL, SCULPTEURS ET ARCHITECTES MARSEILLAIS DU XVII^E SIÈCLE

Georges Reynaud, AG 13

Jean-Pierre

Arrière-petit-fils et petit-fils de plâtriers natifs de Venasque (Vaucluse), fils d'un maître maçon établi à Marseille, Jean-Pierre Portal (v. 1590-1669) se fait connaître dans la première moitié du XVII^e siècle par plusieurs œuvres de sculpture. Tout juste trentenaire en 1619, il réalise, d'après les dessins de l'écuyer Beau, les ornements des arcs de triomphe élevés pour le passage à Marseille de Christine de France (1606-1663), épouse de Victor-Amédée 1^{er} de Savoie¹.

Trois ans plus tard, en collaboration avec Noël Bourgarel, il récidive pour une visite encore plus prestigieuse : celle du frère de Christine, le roi Louis XIII, à peine âgé de 21 ans. L'historien Ruffi a laissé de ces décors de novembre 1622 une description enthousiaste : « On dressa dans la ville trois arcs de triomphe ayant chacun deux façades magnifiquement travaillées, parsemées de fleurs de lys avec des emblèmes, des devises et des inscriptions qui avaient du rapport aux sujets des portraits qu'on y avait mis [...] A la place Neuve, on avait fait un arc de triomphe sous lequel le Roi passa ; les chapiteaux des colonnes étaient à la dorique, on y avait mis quantité d'inscriptions et d'emblèmes très curieux ; à la Loge il y avait un autre arc de triomphe plus magnifique où l'on avait mis le portrait du Roi couronné de rayons ; c'était pour faire voir qu'à l'exemple du soleil il avait dissipé les nuages de la France ; il tenait à sa main droite un globe céleste et à la gauche un terrestre ; sous ses pieds étaient des furies infernales qui représentaient l'hérésie ; cet arc était soutenu par huit colonnes, et à chaque portique on avait dépeint les sept planètes, et au frontispice les armes de sa Majesté. »²

En 1623, il exécute la statue en marbre³ de Guillaume du Vair (1556-1621), prélat et homme politique, premier président du Parlement de Provence (1599-1616) pour son cénotaphe⁴ destiné à l'Hôtel-Dieu auquel il avait légué 36 000 livres en demandant aux pauvres pensionnaires de dire chaque jour : « Dieu fasse la paix à Guillaume du Vair » (fig. 1). En 1634, travaillant à la restauration de la chapelle des marchands de Languedoc et de Guyenne dans l'église de l'Observance, il exécute à la voûte 17 figures de plâtre en ronde-bosse ainsi que la plaque de marbre avec son inscription dédicatoire⁵.

Sa dernière œuvre connue (1648), réalisée en collaboration avec son petit-neveu Jean Portal⁶, est le nouveau décor de la porte réelle qui se trouvait près de l'actuel carrefour du cours Belsunce avec la Canebière et qui fut détruite lors de l'agrandissement de Marseille (1670-1694). « On y mit le buste du roi et les armes de France en marbre [...] On grava sur un marbre noir, au-dessus du buste de Louis XIV, ces mots qui exprimaient si bien les dispositions populaires : *sub cujus imperio summa libertas* »⁷.

Marié trois fois (1610, 1628, 1657), Jean-Pierre eut trois enfants de son premier mariage avec Marguerite Fabre : César, François et Virginie, et trois autres (Catherine, Giraud et Mathieu) de son deuxième avec Anne Gras dite Grasson ou Grosson. Trois de ses fils, César, François et Mathieu s'illustreront dans les domaines de la sculpture et de l'architecture.

⁴ De cet ensemble monumental (6 x 6 m) seule subsiste la statue (fig. 2) qui, après avoir été exposée pendant près de 4 siècles à l'Hôtel-Dieu, se trouve aujourd'hui au Conservatoire du Patrimoine médical (hôpital de Sainte Marguerite). Sur ce monument, cf. Régis Bertrand, « Contrats à "prix fait" et reconstitution des œuvres disparues. L'exemple du cénotaphe de Guillaume du Vair (1621) », Bulletin de l'E.S.S.O.R., n° 14 (déc. 2006), p. 1-9.

⁵ Abbé Dassy, Malaval, aveugle de Marseille..., 1869, p. 70-71.

⁶ Tailleur de pierre, Jean était issu du remariage de François Portal, le grand-père de Jean-Pierre, avec Honorade Jay. Il n'avait que 17 ans lors de ces travaux alors que son grand-oncle Jean-Pierre en avait quarante de plus.

⁷ « Sous quelque empire que ce soit, liberté entière » (A. Fabre, op. cit., T. I, p. 45-46, qui signale que cette inscription, qui avait coûté 1 400 livres, fut enlevée en 1660 lors de l'entrée de Louis XIV à Marseille et qu'elle se trouvait déposée en 1862 aux Archives de la ville.

¹ Augustin Fabre, Les rues de Marseille, T. IV, 1868, p. 41-42, qui signale que le nom de Portal est parfois écrit Pourtal. Quand ils sont réunis, les membres de la famille peuvent signer ainsi (cf. fig. 5) mais aussi Pourtau, Pourteau, Portail.

² Antoine de Ruffi, Histoire de la ville de Marseille, 1642.

³ Les recteurs de l'Hôtel-Dieu s'engagèrent à lui payer 660 livres pour cette statue dont il avait fourni le marbre (A. Fabre, op. cit., T. IV, p. 41, note)

Fils aîné de Jean-Pierre, César Portal (1617-1693) est généralement désigné comme maître maçon⁸, et c'est à ce titre qu'avec son gendre Alexandre Casteau, aussi maître maçon, il prend à prix fait, en 1672, la construction de l'hôtel de Pesciolini (fig. 2), toujours debout avec ses atlantes à l'entrée du Cours Belsunce, au bas de la rue d'Aix⁹.

On notera cependant que le commanditaire demande aux entrepreneurs de bâtir une maison avec « corniches, pilastres, sculptures et architectures », et de faire, sous le balcon du premier étage, « deux grands termes ou colosses [...] de l'attitude à proportion de ceux qui soutiennent le balcon de M. Maurel de la ville d'Aix », ce qui n'était sans doute pas à la portée du premier maçon venu. D'ailleurs, César sera qualifié de maître architecte en 1681 puis d'architecte et sculpteur en 1689¹⁰.

Fils puîné du premier mariage de Jean-Pierre, François Portal (1624-1697) est surtout connu comme sculpteur et ce dès 1651, mais trente ans plus tard, il sera aussi qualifié d'architecte¹¹. En 1673, en pleine construction de l'hôtel de Pesciolini – qu'il contribuait peut-être décorer de ses atlantes et sphinges – il avait plusieurs chantiers en cours : la sculpture de chapiteaux et de roses sur la façade d'un autre immeuble du Cours, un autel en marbre pour l'église des grands carmes, les tympanes des portes et fenêtres de l'hôtel de ville (fig. 3) – en collaboration avec son demi-frère Mathieu – ainsi qu'une cheminée pour le même édifice¹².

Fils aîné issu du deuxième mariage de Jean-Pierre, Giraud Portal (1633-1688) n'a pas suivi la carrière familiale car il est qualifié de maître arquebusier en 1654, lors de son mariage¹³. En revanche, le benjamin Mathieu Portal (1635-1694) partagera la vocation de ses demi-frères. C'est notamment lui qui, après la candidature manquée de Pierre Puget dont les projets furent jugés trop dispendieux par les échevins, sera nommé architecte de la ville et « seul chargé de donner les plans d'édification dans les quartiers de l'agrandissement »¹⁴. Il fournira donc les tracés de percement des nouvelles rues avant d'en diriger les travaux. Il a été fait état de sa participation au décor de l'hôtel de ville, mais c'est aussi à lui que reviennent les plans de l'îlot Chavignot, au carrefour du cours Saint-Louis avec la Canebière, bâti en 1677 et 1678 par le maître maçon Jean Bonifay (fig. 4). Et, dix ans plus tard, lors de la clôture de la promenade de ce même côté sud, il fera ériger quatre grands piliers de marbre décorés aux armes royales et municipales¹⁵.

Une fratrie solidaire

Plusieurs collaborations entre frères ou demi-frères, rejoints parfois par le neveu Alexandre Casteau, ont été relevées, y compris au sujet de l'hôtel de Pesciolini pour lequel Mathieu assura un « cannage » (métrage) en 1682, une dizaine d'années après sa construction. Et cette solidarité se retrouve dans la vie privée. En 1669, un mois après la mort de Jean-Pierre, les quatre frères germains procèdent au partage équitable des biens paternels, César et Giraud obtenant des terres à la Colle d'Ambouquier (Montolivet), Mathieu la maison familiale du quartier de Cavaillon (le Panier) et François une somme en espèces de 1 500 livres qui sera réglée dans les trois ans¹⁶. Et, quatre ans plus tard, lorsque se marie Mathieu le benjamin, bien qu'approchant la quarantaine, il est dit « assisté de César, François et Giraud ses frères¹⁷ ».

⁸ Voir p. ex. sa quittance du 17/4/1668 (notaire Thomas Laure) ou encore sa promesse du 3/4/1669 de bâtir des caveaux dans l'église des Trinitaires (AD 13, 50 H 15).

⁹ Georges Reynaud, « L'hôtel de Pesciolini... », *Provence historique*, fascicule 154 (1988), p. 377-401, et revue *Marseille*, n° 255 (2017), p. 28-35.

¹⁰ Reconnaissance de dette du 9/5/1681 (notaire Roque-maure) ; testament de Marguerite de Bourdaloue auquel il figure comme témoin le 8/6/1689 (même notaire).

¹¹ Dans son contrat de mariage avec Anne Nestolas, du 24/2/1651 (notaire Maillet), il est qualifié de « maître sculpteur, fils de Jean-Pierre, aussi maître sculpteur ». Lors d'une transaction avec ses frères du 30/6/1683 (notaire Piscatori), il est dit « maître architecte de cette ville ».

¹² Chapiteaux et roses pour la maison de Jean Granier (8/4/1673, notaire Rampal) ; pour les travaux à l'hôtel de ville, auxquels participait aussi son neveu Alexandre Casteau cf. Léon Lagrange, *Pierre Puget...*, 1868, p. 170-171 ; la cheminée sera remplacée en 1794 par celle du sculpteur Alexandre Renaud, toujours visible.

¹³ Contrat de mariage du 16/8/1654 (notaire Lobet), l'épouse Claire Amaudric recevant un dot de 1 350 livres.

¹⁴ Délibérations du Conseil de ville pour 1676-1677 (AVM, BB 79, f° 56).

¹⁵ Promu par cinq commanditaires (Chavignot, Gantelmy, Giraudon, Agneau, Cadière), cet immeuble sera amputé de 8 travées sur 13 lors de l'alignement de la rue Noailles sur la Canebière en 1860 (cf. Georges Reynaud, « L'immeuble Espace Culture... », revue *Marseille*, 201 (2003), p. 48-57.

¹⁶ Partage du 6/6/1669 (notaire Bouys). César et François s'étant ensuite estimés lésés – la maison du Panier ayant sans doute une valeur supérieure – recevront de Mathieu la somme de 2 770 livres (acte du 15/5/1683, notaire Piscatori).

¹⁷ Contrat de mariage du 8/7/1673 (notaire Lombard). L'épouse, Thérèse Béraud, reçoit un dot de 3 000 livres.

En 1687, quand le même Mathieu fera son premier testament, il désignera son frère Giraud comme « tuteur et administrateur de la personne et des biens » de ses quatre enfants mineurs. « Détenu dans le lit de maladie et infirmité corporelle » d'une chambre au 2^e étage de sa maison de la rue Royale (rue d'Aix), Mathieu dictera son second testament le 1^{er} décembre 1694 et mourra le 7, cinq jours seulement après son génial confrère Pierre Puget¹⁸.

Avec lui semble s'achever cette courte mais féconde dynastie de sculpteurs et architectes commencée avec Jean-Pierre et qui n'aura donc duré que trois quarts de siècle (1619-1694) sur seulement deux générations. François a bien eu un fils Joseph Portal (ca 1675-1717/) mais déclaré « illettré » lors de ses deux mariages et qui fut sans doute rentier. Et quant à Mathieu, il eut aussi deux fils, André et Joseph Portal, âgés d'une vingtaine d'années à la mort de leur père et dont la trace se perd ensuite complètement, laissant supposer des décès prématurés¹⁹. ■



1. Statue de Guillaume du Vair par J.-P. Portal (DR)



2. L'hôtel de Pesciolini par César Portal (plan Lavastre, 1848)



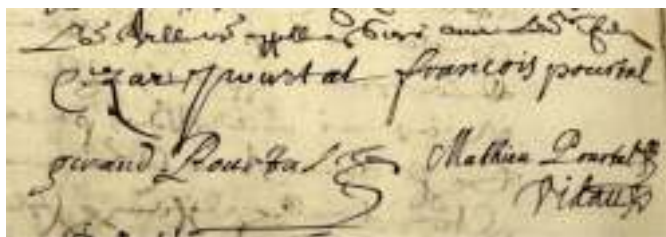
3. Fenêtres de la mairie de Marseille par François et Mathieu Portal

¹⁸ Testament du 11/10/1687 (notaire Roquemaure) ; second testament du 1/12/1694 (même notaire). La rue Royale dans sa partie proche de l'église des Récollets (Saint-Théodore) et de la chapelle du Saint-Sépulcre était aussi le lieu de résidence de César au moment de son décès (1693). Giraud habitait quant à lui en 1688 la rue Sainte-Barbe toute proche. Mais l'inhumation de tous les frères se fit à la Major où la famille avait son tombeau.

¹⁹ Pour les filles, quelques mariages sont à relever : outre celui de Françoise, fille de César, avec Alexandre Casteau, Thérèse, fille de Giraud, épouse en 1691 le notaire Jean Moisson et Marguerite, fille de Mathieu, épouse en 1697 l'écrivain du roi Jean Sauteron.



4. L'îlot Chavignot dont ne subsistent que 5 travées sur 13 (plan Lavastre)



5. Signatures des frères Portal au bas de l'acte de partage de 1669

Ascendance de Mathieu Portal

Génération I

1 PORTAL Mathieu ° 17/03/1635 Marseille (Major, cf. fig. 6) x Major 09/07/1673, BERAUD Thérèse +/1697, fa Louis, marchand et TIZON Anne, + 07/12/1694 Major, Architecte

Génération II

2 PORTAL Jean-Pierre ° ca 1590 x 17/03/1628 Marseille (Major) + 26/04/1669 Major, Sculpteur

3 GRAS dite GROSSON Anne x 17/03/1628 Major

Génération III

4 PORTAL Giraud + 31/08/1613 Marseille (Major, Observance), Maître Maçon

5 CONSTANT Jeanne

6 GRAS dit GROSSON Jacques x 16/05/1582 Marseille (CM 380 E 72, f° 432)

7 GISQUET Marguerite x 16/05/1582 Marseille

Génération IV*

8 PORTAL François ° Venasque (84) x 14/12/1557 Marseille (CM) + 1598/ Marseille, Maître plâtrier

9 LANFRET Madeleine ° Venasque (84) x 14/12/1557 Marseille + /1567

Génération V*

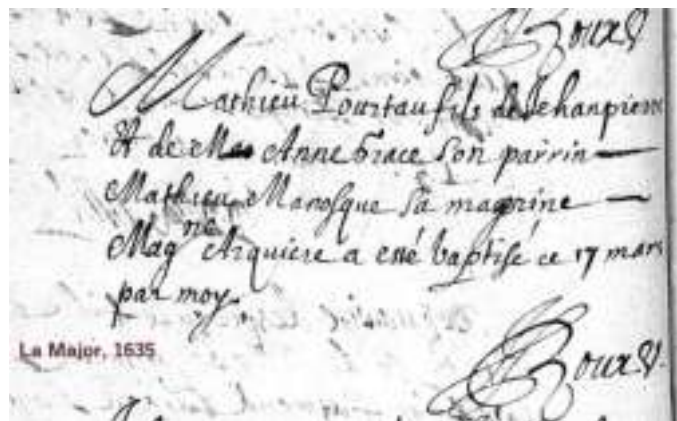
16 PORTAL Jean ° Venasque (84) + /1567 Marseille

17 BRUNET Alayete + /1567

18 LANFRET Jean Ferrandou

19 VINAUD Elisabeth

* Générations IV et V établies d'après les travaux de Marianne de BERNARDI



6. Baptême de Mathieu Portal (1635)

Descendance de Jean Portal

PORTAL Jean, N° 4 N : Venasque (84) D : < ././1567 Marseille

x BRUNET Alayete, N° 5 D : < ././1567

...PORTAL François, N° 2 N : Venasque (84) D : > ././1598 Marseille Maître plâtrier

...x LANFRET Madeleine, N° 3 N : Venasque (84) M : 14/12/1557 Marseille D : < ././1567

...PORTAL Giraud, N° 1 D : 31/08/1613 Marseille Maître Maçon

...x CONSTANT Jeanne

...PORTAL Françoise

...x MANDUEL François M : 27/04/1620 Marseille

...PORTAL Jean-Pierre N : ././1590 D : 26/04/1669 Marseille

Sculpteur (statue de du Vair)

...x FABRE Marguerite M : 27/12/1610 Marseille D : < ././1628

...PORTAL César N : 25/06/1617 Marseille D : 30/07/1693 Marseille Maître Maçon, Architecte, Sculpteur

...x GAULTIER Anne M : 20/09/1642 Marseille

...PORTAL Françoise N : ././1644 Marseille D : < ././1693

...x CASTEAU Alexandre N : ././1641 Marseille M :

08/06/1664 Marseille D : 08/07/1700 Marseille Maître Maçon

...CASTEAU Thérèse N : ca ././1670 Marseille

...x GOUIRAN Jacques N : ca ././1670 M : 25/01/1693

Marseille

...PORTAL Jeanne N : ././1653 Marseille

...x DANTOINE Pierre M : 21/01/1673 Marseille

...PORTAL Virginie N : 12/06/1621 Marseille

...x CASSE Jacques M : 24/10/1637 Marseille

...CASSE Marquise

...x GEBELIN Antoine M : 04/04/1660 Marseille

...CASSE Claude

...x BOYER Mathieu M : 05/02/1662 Marseille

...PORTAL François N : 21/12/1624 Marseille D : 15/01/1697

Marseille Sculpteur, Architecte

...x NESTOLAT Anne M : 26/02/1651 Marseille D : > ././1717

...PORTAL Joseph N : ca ././1675

...x DEGRAND Elisabeth M : 25/06/1696 Marseille D :

< ././1717

...x ICARD Madeleine Rose M : 28/01/1717 Marseille

...x GRAS dite GROSSON Anne M : 17/03/1628 Marseille D :

ca ././1655

...PORTAL Catherine N : 05/02/1629 Marseille

...x AUDOUSSAN Jacques M : 03/06/1646 Marseille

...AUDOUSSAN André

...x ESCLAPON Apollonie M : 13/11/1691 Marseille

...PORTAL Giraud N : 20/05/1633 Marseille D : ca 07/04/1688

Marseille

...x AMAUDRIC Claire M : 19/08/1654 Marseille

...PORTAL Anne N : Marseille

...x GASQUI Etienne N : Marseille (13) M : 30/04/1702 Mar-

seille

...PORTAL Thérèse

...x MOISSON Jean M : 07/05/1691 Marseille Notaire royal

...PORTAL Giraud N : ././1671 Marseille D : ././1673 Mar-

seille

...PORTAL André N : < ././1673 D : 05/07/1673 Marseille

...PORTAL Mathieu N : 17/03/1635 Marseille D : 07/12/1694

Marseille Architecte

...x BERAUD Thérèse M : 09/07/1673 Marseille D : > ././1694

...PORTAL Anne N : 13/06/1674 Marseille D : < ././1713

...x BIGONNET Dominique N : Marseille (13) M : 11/01/1693

Marseille D : > ././1721

...BIGONNET Marguerite N : Marseille

...x CHARLOIS Lazare M : 06/11/1721 Marseille Bourgeois

...BIGONNET Anne N : ca ././1696 Marseille

...x BERLY Henri N : ca ././1694 Saint-Cannat (13) M :

19/09/1713 Marseille

...PORTAL Marguerite N : Marseille D : < ././1737

...x SAUTERON Jean N : Viens (84) M : 12/02/1697 Marseille

D : > ././1737 Écrivain du roi

...SAUTERON Thérèse N : Marseille

...x MAILLET Louis N : Digne (04) M : 03/09/1737 Mar-

seille

...SAUTERON Claire N : ca ././1720 Marseille

...x GIRAUD Étienne N : ca ././1721 Marseille M :

13/09/1740 Marseille

...PORTAL André N : Marseille

...PORTAL Joseph N : Marseille

...x PUGET Jeanne N : ca ././1610 Marseille M : 05/09/1657 Mar-

seille

...PORTAL Barthélemy

...x BOURRE Anne M : 14/09/1587 Marseille

...PORTAL Jaumette N : 05/02/1595 Marseille

...x JAY Honorade M : 27/03/1567 Marseille D : < ././1567 Marseille

...PORTAL Joseph

...x BORDE Catherine M : 08/02/1598 Marseille

...PORTAL François N : 22/07/1605 Marseille D : 23/01/1673 Al-

lauch (13) Maître Maçon

...x JULIEN Honorade N : ca ././1615 M : 30/10/1631 Marseille D :

> ././1671

...PORTAL Claude N : Marseille

...PORTAL Giraud D : > ././1579 Marseille Maître plâtrier

...x LANFRET Françoise D : > ././1579 Marseille

ERNEST DUCHESNE

QUI A DÉCOUVERT LA PÉNICILLINE ?

*Yvette Schiélé, adhérente du Cercle Généalogique du Pays Cannois
Avec l'accord de Michel Calvy - Responsable du Bulletin du CGPC*

Eh bien non ! Ce n'est pas Sir Alexander Fleming le premier qui a découvert la pénicilline, mais un éminent chercheur médecin militaire, Ernest Duchesne.

Certes Sir Alexander Fleming a découvert en 1929 les vertus de la pénicilline, mais c'est seulement après la 2^e Guerre Mondiale qu'enfin une ère de Thérapeutique nouvelle s'ouvre celle des Antibiotiques.

Ernest Duchesne est né à Paris le 30 mai 1874. Très tôt il est attiré vers les sciences naturelles. Il participe au concours général et en 1894 il est admis à l'école du service de santé militaire à Lyon (actuellement ESSA), sous le parrainage des Docteurs Calmette et Pineau, son beau-frère médecin major des troupes coloniales. Il est reçu Docteur en Médecine à 23 ans pour un sujet de thèse « Contribution à l'étude de la concurrence vitale chez les micro-organismes antagonistes entre les moisissures et les microbes ».

Thèse qu'il a préparée dans le laboratoire d'hygiène de la ville de Lyon dirigé par Gaston Roux.

En 1897, avec sa thèse, c'est la véritable naissance de la pénicilline. Que son travail soit tombé dans l'oubli n'y change rien, son antériorité est tout à fait établie.

De nombreuses années ont été perdues pour lutter contre les infections. Un exemplaire original est conservé dans la salle des traditions de l'ESSA, elle est qualifiée de « Prophétique ». La promotion de 1983 porte son nom. En 1898, il accomplit son stage d'application au VAL DE GRACE, à sa sortie il est nommé Médecin Major 2^e Classe, puis 1^{ère} Classe, il intègre à Senlis le 2^e régiment de Hussards toujours comme Médecin. Ernest Duchesne est de santé fragile, sa première attaque sérieuse d'une maladie pulmonaire mal connue le met en disponibilité jusqu'en 1904, puis il reprend du service et en 1907 il est de nouveau mis en disponibilité.

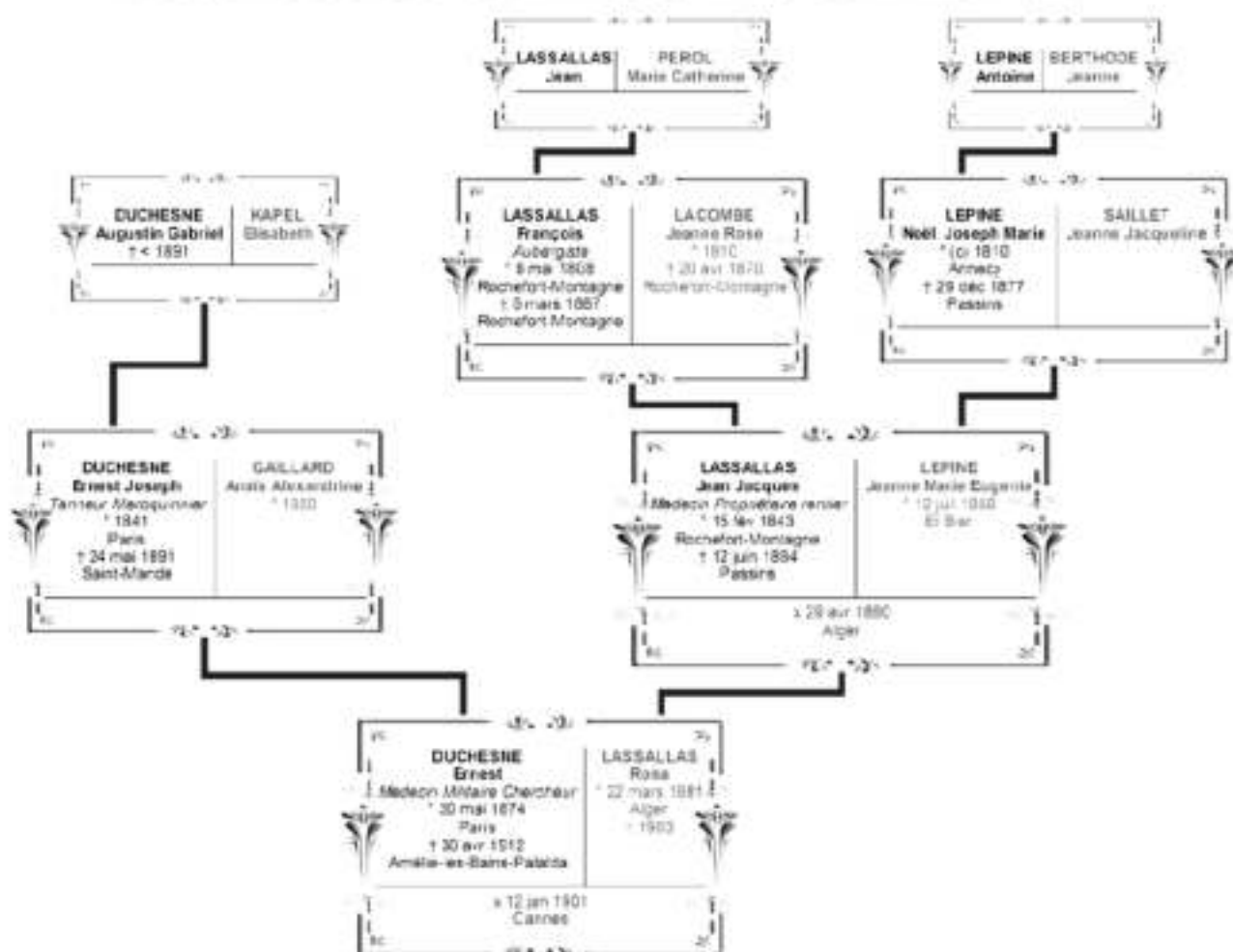
Il se retire en Auvergne, peut-être dans la famille de son épouse, puis il séjourne dans divers centres climatiques avec pour dernière étape Amélie-les-Bains où il décède le 30 avril 1912.

Son corps est ramené à Cannes à l'église Notre-Dame-de-Bon-Voyage du 3 au 6 mai 1912 pour être inhumé auprès de son épouse au cimetière du Grand Jas.



Il s'est marié à Cannes le 12 janvier 1901 avec Rosa LASSALLAS, ils n'auront pas d'enfants, celle-ci est décédée des suites de la tuberculose en 1903. ■

Ascendance d'Ernest DUCHESNE



imprimeur en ligne à prix cassés
www.omniscoloris.fr

Promo
cartes de visite

100
cartes de visite

9,92€

Quadrichromie recto
Couché mat 350 grs

LIVRAISON GRATUITE

et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél.: 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr



« INDEPENDENCE DAY » JOSEPH OLIVIER DE BONNE, UN PROVENÇAL « AU SECOURS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE »

Article transmis par Colette Verner du Cercle Généalogique de Meurthe-et-Moselle

Joseph Olivier de Bonne vint au monde le 11 juillet 1756 à Nibles, Sénéchaussée de Sisteron (Dép. des Basses-Alpes 1790-1970 puis Alpes-de-Haute-Provence). Il était le fils de noble Jean Joseph de l'Olivier de Bonne, Baron Chevalier de Saint-Louys seigneur de Nibles et de noble Magdelaine Pétronille de Bernardy fille de noble Estienne de Bernardy vicomte seigneur de Valernes.

Destiné à la carrière militaire, il intégra le régiment de Soissonnais de 1778 à 1783 où du 15 avril 1780, il y est mentionné comme lieutenant en second dans le 2ème bataillon.

C'est avec ce bataillon d'infanterie qu'il embarque à Brest. « Au début de mars 1780, le 1er bataillon est placé à Châteaudun, et le 2ème est dirigé sur Brest, où il s'embarque le 6 avril avec le marquis de Rochambeau (Jean-Baptiste 1725-1807), pour aller au secours des Etats-Unis d'Amérique.



<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5525402h/f278.image>

Débarqué au mois d'août près de New York avec (le régiment du) Bourbonnais, il (le Soissonnais) fut comme lui d'abord employé à la garde des forts de Rhode Island.

En juin 1781, les troupes françaises se réunirent à celles de Washington pour investir York Town, où s'était retranchée l'armée de lord Cornwallis (Charles 1738-1805).

Le 21 juillet, les compagnies d'élite de Soissonnais prennent part à l'expédition du chevalier de Châtellux (François Jean 1734-1788) sur Kings Bridge.

Le 15 août, après que l'armée eut contraint les Anglais à replier tous leurs postes, le bataillon de Soissonnais vient à Philadelphie rendre les honneurs au Congrès : il arriva le 4 septembre et produisit un grand effet. Le régiment de Soissonnais, dit une relation, qui a des parements couleur de rose, avait en outre, ses bonnets de grenadiers, avec la plume blanche et rose, ce qui frappa d'étonnement les beautés de la ville.



Le 28 septembre, ce coquet bataillon revint devant York Town, et y ouvrit la tranchée à gauche avec Bourbonnais (le régiment du...) dans la nuit du 6 au 7 octobre. Cornwallis se rendit le 19. Soissonnais prit ses quartiers d'hiver à Hampton; il y demeura jusqu'en mars 1783 et se rembarqua pour la France.

Le régiment se trouva réuni à Montpellier, le 6 septembre 1783 ; il est resté dans le Languedoc jusqu'à la Révolution etc.»

Source : Histoire de l'infanterie française Paris 1876 Général Susane - SHD - Transcrit sur Ancestramil. https://www.ancestramil.fr/.../soissonnais_infanterie_histori...

Joseph Olivier de Bonne épousa Charlotte Marguerite Philippine Françoise de Fournier, native de Saint-Nicolas-de-Port où elle a vu le jour le 18 février 1777, de Messire Léopold André de Fournier, chevalier capitaine d'infanterie au service de Toscane et de Dame Jeanne Marguerite de Bussenne, elle-même fille du seigneur de Bathlemont (Bathelémont-lès-Bauzemont).



Alors que Napoléon et son armée progressent vers Moscou, en pleine campagne de Russie, Charlotte met au monde un fils Léon François Joseph de Bonne, le 6 août 1812 à Saint-Petersbourg .

Comme il est indiqué sur son acte de décès, Joseph Olivier de Bonne, ancien capitaine au service de France, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, s'éteint le 15 août 1820 à Nancy, faubourg Saint-Jean.

Charlotte lui survit jusqu'au 31 mai 1853 où elle s'éteint à son tour, à Nancy au 9 rue de la Constitution.

Ce récit est bien court car la destinée de Joseph de Bonne conserve ses parts d'ombre...

Qu'est-il advenu de Joseph après avoir retraversé l'Atlantique ?

Où et quand a-t-il épousé Charlotte ?

A quel titre étaient-ils à Saint-Petersbourg, émigrés royalistes ou fervents napoléoniens ?

A-t-il pris part à la Campagne de Russie ?

Est-ce dès leur retour en France, qu'ils se sont installés à Nancy ?

Léon fut-il leur unique enfant, qu'est-il devenu ? (attention cousin homonyme)

Serez-vous celle ou celui qui nous en apprendra davantage sur Joseph, Charlotte et Léon ?



Sources illustrations : Pour la Liberté auteur non identifié /Village de Nibles, avec la montagne de Gache (arrière-plan) Sébastien

Thébault - Wikipédia / Représentation capitulation Yorktown, 19 octobre 1781, rare document mettant en scène le blocus naval français et la victoire terrestre /Infanterie du Soissonnais 1780-1783 Eugène Lelievre / Saint-Petersbourg, vue actuelle de la façade de l'église Sainte-Catherine (sur la perspective Nevski) où fut baptisé Léon, photo Alexandre Savin Wikimedia Commons / Rue de la Constitution (aujourd'hui Maurice-Barrès) à Nancy .

La vie d'Autrefois

L'ÉRUPTION EN 1815 DU VOLCAN TAMBORA A-T-ELLE EU UNE INCIDENCE SUR LE CLIMAT DE MARSEILLE ?

Pierre BIANCO (04)

Dans un ouvrage de Gillen D'Arcy Wood, professeur à l'Université de l'Illinois, publié initialement en 2014 sous le titre « *Tambora: The eruption that changed the World* » par Princeton University Press, puis plus récemment en 2016 dans sa traduction en français sous le titre « *L'année sans été, Tambora, 1816* », aux Éditions La Découverte, l'auteur prétend que toute la série de catastrophes subies par notre planète dans la décennie qui a suivi est une conséquence directe de l'éruption de ce volcan situé en Indonésie, à quelque 500 km à l'est de l'île de Bali : disette en Chine dans le Yunnan, épidémie de choléra en Inde puis en Europe, famine en Irlande, fonte des glaciers en Suisse, crise économique aux Etats-Unis, etc. Cette idée a été réactualisée récemment, à un moment où les changements climatiques sont à l'ordre du jour. Cette éruption, qui se produisit les 5-6 avril 1815, projeta dans l'atmosphère d'énormes volumes de roches volcaniques et de gaz, ainsi que des cendres, des mégatonnes d'aérosols d'acide sulfurique, qui se propagèrent en altitude au gré des vents et des courants méridiens : le « voile planétaire du Tambora ».

Cette éruption eut-elle les conséquences drastiques que lui attribue l'auteur de cet ouvrage ? Il n'est pas question d'en discuter ici, mais je voudrais plus modestement me pencher sur les éventuelles « perturbations » climatiques qui se produisirent en Provence, et plus spécialement à Marseille et dans son territoire, pour la période 1815-1825. Il existe fort heureusement aux Archives municipales de Marseille, pour la période concernée, une série de rapports et de statistiques sur l'état de l'agriculture dans notre région qui fournissent des renseignements fort utiles en lien avec les conditions climatiques (on les trouve aux Archives municipales sous les références 33 F1 et 33 F2). Les principaux résultats de ces rapports sont donnés ci-dessous.

33 F1

1814 : La récolte a été médiocre et il n'y a d'autre excédent à l'ouverture de la nouvelle année que la quantité de blé provenant des achats que le commerce fait dans les pays de production.

1815 : La récolte des céréales a été très contrariée cette année. Elle a produit 1/3 de moins que celle de 1814 par l'effet des pluies et des vents qui ont régné en mai et en juin. Le fourrage a été abondant, les oliviers chargés de fruits, mais pour les céréales, à partir du 20 mai les

pluies ont versé (sic) une partie et les vents orageux début juin en ont arraché et coupé nombre de tiges, d'où peu de grain et beaucoup de paille.

1816 : En juin, la récolte donne de bonnes espérances. En novembre, on écrivait : « Quoique les pluies aient été abondantes à l'époque fixée par l'usage pour faire les semailles, elles n'ont point été nuisibles à ce travail. »

1817 : Les récoltes s'annoncent en général sous de mauvais auspices. Elles ont été contrariées cette année, à cause « des brouillards, de la grande chaleur et de la sécheresse. » On ajoutait, le 6 septembre 1817, que « la récolte du vin risque d'être mauvaise si la sécheresse continue. »

1818 : La récolte du blé paraissait très bonne, mais brouillards, grande chaleur, sécheresse pendant le jour ont suffi pour brûler l'épi qui n'était pas à maturité. Si la sécheresse continue, les raisins disparaîtront.

1819 : L'année dernière, la récolte des grains fut mauvaise à cause de la grande sécheresse, cette année, elle se présentait sous les plus belles apparences mais des pluies eurent lieu au moment de la maturité des blés ayant fait « alliter » [c'est-à-dire « coucher »] les blés qui sont restés dans cet état jusqu'à la récolte, d'où grain pas nourri. La récolte n'a excédé que de très peu celle de l'année dernière.

33 F2

1820 : Les productions de notre territoire ont eu à lutter cette année contre les rigueurs de l'hiver (fortes gelées en février-mars), les vents et la sécheresse, d'où mortalité presque générale des oliviers et des figuiers. La récolte en vin est médiocre, sauf celle des rosés.

1821 : La récolte en blé est satisfaisante, elle aurait été meilleure si elle n'avait pas été contrariée par les vents du midi qui les dessèchent avant maturité complète. Bonne pour le vin, elle surpasse en qualité et en quantité celle de l'année dernière.

1822 : Récolte du blé et autres grains nulle en raison de l'opiniâtreté de la sécheresse et du gel. Il y a eu des orages et une forte grêle qui a détruit le peu d'olives qui restaient.

1823 : La récolte du froment est contrariée par les pluies abondantes qui ont couché les blés après la grenaison, les ont flétris.

1824 : Récoltes à peu près correctes.

1825 : Opiniâtreté des intempéries, notamment sécheresse qui a influé sur la qualité et la quantité des cultures.

Bien sûr, à la lecture de ces rapports, on constate que les récoltes dans la tranche d'années 1817-1820 ont été en général mauvaises, la sécheresse, les fortes pluies et les gelées étant mises en cause. En 1820, effectivement oliviers et figuiers gelèrent, ce qui réduisit à néant en particulier la production d'huile, et ce pour plusieurs années. Mais faut-il y voir là une des conséquences de l'éruption du Tambora de 1815 comme Gillen D'Arcy Wood pourrait le laisser sous-entendre s'il avait connaissance des perturbations climatiques que subit le terroir marseillais ?

Les oliviers gelèrent en Provence à la mi-février de l'année 1956 lors d'une période de froid exceptionnelle et cependant il n'y avait pas eu au cours des années précédentes d'éruptions volcaniques conséquentes à ma connaissance. Certes, les éruptions volcaniques ont certainement des conséquences sur l'économie de certaines régions : L'éruption du Nevado del Ruiz en Colombie en 1985 détruisit entièrement la ville d'Armero, celle du Pinatubo, aux Philippines en 1991 eut un impact de 3% sur le PIB, celle du Eyjafjöll en Islande paralysa pendant cinq jours le trafic aérien en 2010, mais...« Il faut être prudent », estime Clive Oppenheimer, « d'autres éléments ont pesé à l'époque [de l'éruption du Tambora], comme la chute de l'empire napoléonien. Mais il est certain qu'un tel cataclysme bouleverse la planète. » Ce qui veut dire qu'il ne faut pas faire de conclusions trop hâtives. Le climat de Marseille, et de notre Provence évidemment aussi, traversa une crise grave autour de l'année 1820, mais il en connut d'autres au cours du même siècle, comme il en avait connu de peut-être plus importantes dans les siècles précédents. L'année 2019 a connu une sécheresse tenace, mais on parlait aussi de fortes sécheresses en 1818, 1821, 1822, ce qui ne veut pas dire non plus qu'il faille sous-estimer les perturbations climatiques que nous connaissons aujourd'hui. ■



1816 : l'année sans été après l'éruption du Tambora

<https://www.laterredufutur.com/accueil/1816-lannee-sans-ete-apres-leruption-du-tambora/>

BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom Prénom :
(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :/...../.....

Signature :

SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

PRIX VALABLES AU 1^{er} JANVIER 2020

- | | | | |
|--------------------------|--------------|--|---------|
| ☐ | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés | 16,00 € |
| ☐ | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE | 19,00 € |
| ☐ | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES | 26,00 € |
| ☐ | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII ^e SIÈCLE
d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| ☐ | Ref 7 | CD DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 3 ^e édition 2015 CGMP | 12,00 € |
| ☐ | Ref 9 | Revue Provence-Généalogie | 6,00 € |
- Les « **Provence-Généalogie** » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités.

Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01

LES VICTIMES DE LA TERREUR À MONTJABRON (DIEULEFIT)

M. Troots (26)

Dans le cadre de notre nouveau livre « *Crupies au 19^e siècle ou la haute vallée du Roubion dans les turbulences de l'Histoire* » nous nous sommes intéressés à une émeute qui a eu lieu, le 14 juillet 1793, à Dieulefit, nommé plus tard Montjabron par les Révolutionnaires.

Victimes de la Terreur à Dieulefit

Le nouvel ordre qui s'installa après la prise de la Bastille (1789) et la mort de Louis XVI (janvier 1793) ne déchaîna pas l'enthousiasme de tout le monde comme la plupart d'entre nous le savent, mais ce que l'on sait moins ce sont les événements qui se déroulèrent à Dieulefit et qui eurent, pour certaines personnes, des conséquences on ne peut plus périlleuses.

Le 14 juillet 1793, une réunion fut organisée pour désigner un délégué qui devait se rendre à Paris avec la mission de valider l'accord du canton de Dieulefit à « l'acte constitutionnel ».

Lorsque le président de séance, Piollet de Poët Laval, cria : « **La Constitution ou la Mort** », quelques personnes se trouvant dans la foule répondirent : « **Nous voulons un Roy, nous l'aurons. Nous voulons des Écus et non des papillons !** »

Onze suspects furent arrêtés sous l'inculpation d'avoir troublé une assemblée « **par une émeute contre-révolutionnaire ayant pour objet la provocation au rétablissement de la Royauté, de l'Ancien Régime, de l'argent monnayé et la suppression de l'assignat** ».

Dès les premiers jours de la Terreur, le 8 septembre 1793, la non-acceptation de l'assignat avait été déclarée passible de la peine de mort : les biens des contrevenants étaient confisqués et le délateur récompensé.

Pendant l'enquête, plusieurs suspects nièrent avoir proféré de tels propos et affirmèrent être membres de la « société populaire de Montjabron ». (Nom révolutionnaire de Dieulefit.)

Seuls Jean André Baud et Jacques Barbeyer furent condamnés. Le premier fut guillotiné à Valence, en avril 1794, le second fut exilé. Certains pensent que

cette exécution ne servit qu'à faire un exemple, les autorités de Dieulefit avaient peur de passer pour laxistes aux yeux de Robespierre et de son entourage. Le pauvre Baud en fut la victime car il était peu argenté et n'était pas une figure connue.



Le maître d'école

Un recueil d'histoires basées sur des faits réels est paru sous le nom de, « *Les émeutiers de Montjabron* » et en sera l'un des récits romancés.

Antécédents des personnages principaux

Voici en premier lieu les victimes qui furent arrêtées et passèrent largement neuf mois en prison :

(Jean) André Baud, né en 1753, s'était marié en 1788 avec Catherine Roux qui était originaire de Barbières (à 12 km de Roman sur Isère). Avant son mariage, il habitait déjà depuis quelques années à Dieulefit. Il était issu d'une famille de journaliers et de petits paysans et était illettré. Très probablement le ménage n'a pas eu d'enfants. (Jean) André Baud fait partie de la vingtaine de personnes condamnées dans la Drôme qui furent exécutées pendant cette période de la Révolution et il fut le seul à Dieulefit (nommé alors Montjabron).

Jacques Barbeyer Lamorte échappa à l'exécution capitale. Il était issu d'une famille qui peut être considérée comme appartenant à la classe moyenne. Son père était huissier et auparavant, il avait été sergent royal. Jacques avait six sœurs, était précepteur de la jeunesse, ce qui nous porte à penser qu'il s'exprimait beaucoup plus aisément que Baud.

Dans le Jugement, il est affublé d'un surnom, il est dit "Lamotte", il s'agit là d'une petite erreur que nous allons examiner. Ni dans l'acte de naissance ni dans l'acte de décès de Jacques Barbeyer, l'ajout « Lamotte » ne paraît. Par contre dans l'acte de mariage de ses parents et l'acte de décès de son père se trouve indiqué « Lamorte ». Son père signe son acte de mariage avec le patronyme : (Antoine Jacques) Barbeyer Lamorte.

Le curé Martinet n'a pas pris la peine, à ce moment-là, de nommer les noms des parents du nouveau ménage. Il signale seulement que (Antoine) Jacques vient de Comps et son épouse Marianne Chauvin de Soyans. Si l'on poursuit les recherches, on trouve que ses grands parents étaient Antoine Barbeyer et Marguerite Lamorte. À l'époque, le nom Lamorte se retrouve dans des actes à Die où habite une personne exerçant la profession d'avocat.

Jacques Barbeyer est né à Dieulefit, était célibataire et retournera après quelques années de prison, (condamné à être exilé mais nous ne savons pas s'il l'a été) à Dieulefit où il décèdera le 23 avril 1815 . Il aura alors 66 ans et son acte de décès nous apprend qu'il était encore « maître d'école ».

Jean Chaux (Chaix) était potier de terre, originaire de Clérieux (à 8 km de Roman sur Isère) où il est né le 13 octobre 1748. Le 16 avril 1771, il s'est marié à Dieulefit avec Jeanne Marie Thomas. Le ménage avait au moins cinq enfants. Jean Chaix était le beau-frère de Gaspard Barral, un autre prévenu. Jean Chaix était illettré. Il décèdera à Dieulefit le 18 prairial an 9 (7 juin 1801).

Melchior (Jean Jacques) Drogue était également travailleur de terre. Né en 1760 à Bourdeaux, marié le 29 août 1786 avec Françoise Gras, ils avaient eu cinq enfants, uniquement des filles, dont au moins quatre étaient décédées en 1794.

En 1790, sa femme mourut. Il se remaria à Crest, en 1791, avec Anne Chapuy, originaire de Chatillon en Diois, avec qui il eut une fille qui vivait en 1794. Puis lorsque cette dernière épouse décèda à son tour, il prendra une troisième femme en 1798 : Catherine Chapuy qui était sa belle sœur. Melchior Drogue était illettré et décèda le 6 mai 1800.

Gaspard Barral était cordonnier. Il est né en 1746 à Dieulefit, en 1774 il a épousé Magdelaine Thomas et ce faisant, il devenait le beau frère de Jean Chaix. En 1794, les époux avaient au moins huit enfants dont sept vivaient encore. Gaspard décèda en 1813 et Magdelaine en 1815 . Gaspard Barral était aussi illettré.

Jean Baptiste Charoy, qui dans le Jugement est appelé *Charoir dit Baroir* était très certainement originaire de Stainville. Dans le document dont il est question ci-dessus, le lieu de sa naissance est illisible et dans son acte de décès écrit en 1832, on peut lire qu'il était originaire d'*Estinville* et que son nom est brusquement «*Charrois*».

Il s'était marié en 1791 avec Anne Élisabeth Fabre, veuve de Jacques Gresse Blavière. Son acte de mariage indique : *Jean Baptiste Charoy, garçon armurier, originaire dhotinville (...)* dans le *diocèse de Bar le Duc*. Vraisemblablement, le ménage n'a pas eu d'enfants ensemble par contre Anne avait, de son mariage avec Gresse Blavière, peut-être trois enfants encore vivants. Jean Baptiste Charoy savait lire et écrire.

Jean Pierre Charpenel est né en 1752 à Poët Laval. Le 12 janvier 1779, il s'était marié avec Marguerite Hugues . Étonnamment, dans sa famille, il y avait un frère qui, lui aussi se nommait Jean Pierre. Ce dernier s'était marié le 16 février 1779 à Dieulefit avec Élisabeth Merlet . Le risque de confondre ces deux personnes est très important ici. Dans le Jugement, on peut lire que Jean Pierre Charpenel avait 42 ans en 1794. L'époux de Marguerite Hugues correspond à ce critère mais pas l'époux d'Élisabeth Merlet.

Jean Pierre était travailleur de terre et habitait à Poët Laval. Au moment de l'émeute, il avait trois enfants dont deux étaient peut-être encore en vie. Jean Pierre Charpenel décèda en 1797 . Il était illettré.

Jacques Joseph Jullien dit Bourguignon est né en 1750 à Dieulefit. En 1786 il avait épousé Marianne Maffet, dans certains actes, on peut lire Demaffe. Il était cordonnier comme Barral et le frère de Baud. Le couple, en 1794, avait sans doute trois enfants. Il était illettré et décèda en 1820 à l'âge de 70 ans.

Jean Pierre Raymond Faure, dit Lamotte, comme Baud, Drogue et Charpenel, il était travailleur de terre. Il est né, comme son surnom l'indique, à la Motte Chalancon en 1766. En 1791, il avait épousé Marie Liotaud, veuve d'Alexandre Maravillon. Le nouveau ménage n'aura une fille qu'en 1799 et ils l'appelleront Magdelaine. Cette Magdelaine épousera de nombreuses années plus tard, en 1819 un certain Jean Louis Charpenel, fils de Jean Pierre Charpenel et d'Élisabeth Merlet que nous venons de voir.

Marie Liotaud décèdera en 1850, elle aura alors 90 ans et sera veuve d'Alexandre Maravillon et veuve de Jean Pierre Raymond Faure. Elle rendra l'âme dans la maison de Jean Louis Charpenel, son gendre, faubourg des Raymonds. Jean Pierre Raymond Faure était illettré.

François Poujoulat, de Dieulefit, qui réussit à échapper aux gendarmes et fut par conséquent jugé par contumace, est né en 1752 et en 1772, il a épousé Magdelaine Chalamel. Le ménage avait sans doute six enfants dont deux vivaient encore en 1794. Poujoulat était Maître Tailleur et savait lire et écrire. Il décèdera en 1818.

Une deuxième personne fut également jugée par contumace, il s'agissait d'une certaine femme Bérard. En ce qui concerne l'identité de la **femme Bérard**, il existe beaucoup d'incertitudes, le seul renseignement que nous possédions, en dehors du nom de son mari qui est utilisé dans le jugement, se trouve à l'occasion du décès de Melchior Drogue le 6 mai 1800, l'acte indique les noms des déclarants : Catherine Chapuy, son épouse et Élisabeth Garaix femme Berrard qui a alors 38 ans.

Lorsque les recherches sont poursuivies, axées sur un Monsieur *Berrard* marié avec Élisabeth Garaix la piste ne mène à rien.

Le Curé Brun de Truinas qui était soupçonné d'avoir fomenté l'émeute, a survécu aux années tumultueuses de la Révolution. Nous ne savons pas s'il est resté caché aux alentours de Truinas ou s'il a pris le chemin de la Suisse. En tout cas, il est décédé le 2 février 1808 à Truinas. Dans son acte de décès, il est dit qu'il était "*recteur succursal de Félines*". Il avait alors 80 ans.

La plupart des membres de ce groupe d'émeutiers de Montjabron n'était que des travailleurs manuels illettrés très certainement respectueux jusqu'à l'aveuglement du maître d'école possédant le prestige de la connaissance terrestre et du Curé détenteur de la parole céleste. Ces deux guides de leur vie simple, ces deux pères, ces deux modèles à suivre pour leur savoir étaient nostalgiques de la sécurité et de la stabilité des temps d'avant la Révolution.

Que se passa-t-il avec les Juges et leurs collaborateurs ?

Alexandre Marcellin René Béranger est né le 1er avril 1744 à Valence (paroisse de St Appolinaire). Son père, Marcellin Béranger était Procureur du Roi. Son grand père, qui, lui aussi portait le même nom, était journalier et plus tard Maître boulanger. Le 16 février 1783, notre Président du Tribunal Révolutionnaire, qui en ces jours-là ne l'était pas encore, a épousé à Lyon, Marie Marthe Hery. Les époux ont donné naissance à un fils. Marcellin René Béranger est devenu Procureur du Roi en l'élection de Valence et député du Tiers du Dauphiné. Après la Constituante (7 septembre 1791) il changea de

fonction et devint Président du Tribunal criminel de la Drôme. Le 12 prairial an VIII, sa carrière connut encore un changement lorsqu'il devint Juge au tribunal d'appel de Grenoble. En 1806, il démissionna de ses fonctions dans la Justice et mourut le 2 mai 1822 à Valence.



Marcellin René Béranger

Voici une petite anecdote à son propos qui fit le tour de Valence à l'époque :

On parle d'une aventure assez plaisante qui arrive au citoyen Béranger, président du tribunal criminel :

L'année dernière on transporta la guillotine au Buis pour l'exécution d'un condamné. Le prix du double transport fut si considérable qu'il excédait celui de l'achat. Pour éviter à l'avenir de pareils frais, il fut convenu qu'on ferait construire une deuxième guillotine qui resterait au Buis pour servir aux tribunaux de ce district et de celui de Carpentras. Le citoyen Béranger se crut alors autorisé à commander une machine à Rochette (Pierre), charpentier de Valence. Celui-ci l'exécuta ; mais quand il présenta sa facture, montant à 800 livres, les Conseils du département et du district refusèrent de payer, en disant qu'ils en avaient déjà commandé une.

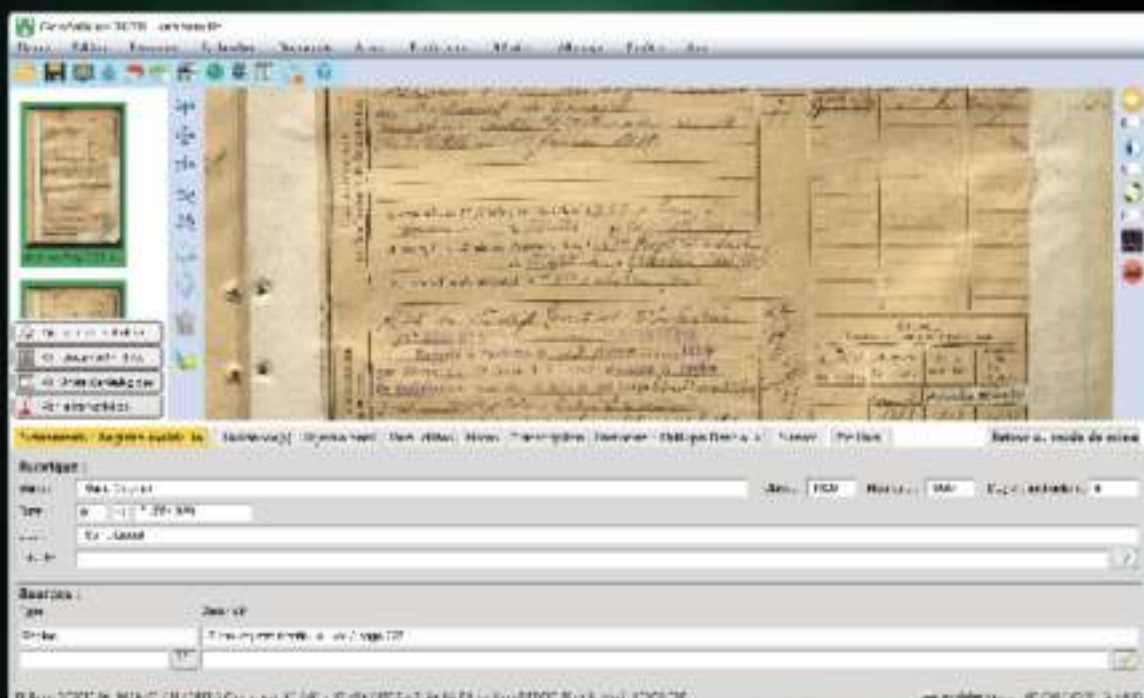
En sorte que le citoyen Béranger sera obligé de payer sa guillotine, et ses descendants ne seront certainement pas peu étonnés de trouver un jour cet étrange meuble dans les galetas de leur maison.

Pierre Michel François Roman Fonroza est né à Die, le 8 mars 1733, fils d'un bourgeois de Die sous le nom de Pierre Michel François Roman. Il devint avocat et s'installa dans sa ville natale. En 1780, il prit pour femme Anne Jossaud. Le couple eut une fille. Il fut élu député de l'Élection de Montélimar.

Il prit place dans l'infâme Commission populaire d'Orange qui siégea comme tribunal révolutionnaire du 1er messidor au 17 thermidor an II. Composée de cinq membres, la Commission eut à juger « les ennemis de la Révolution » trouvés sur le territoire des départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

LOGICIEL

Généatique 2020



NOUVEAU, LA SAISIE DES REGISTRES MATRICULES !

Les registres matricules sont très intéressants à consigner dans votre généalogie car en plus du parcours militaire, vous y retrouverez la date de naissance de la personne, une description physique mais également ses différents lieux de résidence. Saisissez dans des rubriques spécifiques : le bureau de recrutement, la classe, le numéro matricule, la date et le lieu de l'événement.

Pour le Signalement, l'écran de saisie comporte la couleur des cheveux, celle des yeux et la taille de la personne. Un texte pré-rédigé est suggéré dans la note de cet événement, pour vous permettre de consigner plus de détails sur l'apparence physique de vos aïeux.

VOTRE ASSOCIATION VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

89 €

au lieu de 130 €
sur la version prestige
en téléchargement

99 €

au lieu de 140 €
sur la version Prestige
CD + guide de 304 pages

- Illimité en nombre de personnes
- Licence personnelle
- Inclut Généatique Mobile
- Assistance téléphonique et mail gratuite
- Paiement en 3 fois sans frais

CONTACTEZ-NOUS AU 01 34 39 12 12
OU WWW.GENEATIQUE.COM/ASSO

En l'espace seulement de deux mois et en 44 séances, elle rendit 595 jugements dont 332 condamnations à mort ; parmi les victimes, toutes conduites à l'échafaud, figurent 32 religieuses sacramentines et ursulines de Bollène. Dès la chute de Robespierre, la Commission populaire d'Orange fut suspendue, ses juges traduits devant le tribunal criminel de Vaucluse et furent jugés en l'an III.

Le jugement rendu par le tribunal criminel du département de Vaucluse, siégeant à Avignon, condamna à la peine de mort François-Charles-Gabriel-Léonard Viot, de Charleville ; Jean Fauvetty d'Uzès ; **Pierre-Michel Roman-Fonroza**, de Die ; Jean-Pierre Meillet, d'Étoile et Gaspart Ragot de Lyon ; Claude Benet d'Orange et Joseph François Barjavel de Carpentras. (...)

Le 8 messidor an III (26 juin 1795), il fut guillotiné à Avignon, son cadavre jeté dans le Rhône, il avait alors 62 ans.

Caricature de Robespierre qui, n'ayant plus personne à exécuter, guillotine le bourreau.



Robespierre exécutant le bourreau

Jean Baptiste Moulinet est né à Grenoble, exerça d'abord la profession de feudiste dans cette ville. Son habileté dans l'art de déchiffrer les vieilles écritures le fit ensuite appeler aux archives de la chambre des comptes en qualité de déchiffreur.

Le 21 brumaire an III (11 novembre 1794) le Directoire du district nomma les citoyens **Moulinet**, juge au tribunal du district de Romans , et de Sucey, commissaire des guerres, pour procéder au triage des chartes et manuscrits des archives du district de Valence. Au commencement de la Révolution, il fut nommé archiviste du district de Romans, et passa, en l'an V, avec le même emploi aux archives de la Drôme.

Le 19 pluviôse an VII (7 février 1799), l'Administration centrale nomma à la place des officiers municipaux qui avaient démissionné le 15, les citoyens **Moulinet (Jean-Baptiste)**, Truchet (Étienne), géomètre, et Herquenne (François), comme officiers municipaux provisoires. Ces trois citoyens formèrent avec le citoyen Saint-Germain, la nouvelle municipalité de Valence et nommèrent maire le citoyen **Moulinet**. Il est mort le 28 avril 1811 à Valence et était l'époux d'Anne Marie Marillac.

Joseph Hyacinthe Cassan est né à Montbrun-les-Bains, le 19 décembre 1757. Le 11 janvier 1781, il réussit son baccalauréat ès-droits. Deux ans plus tard, il épousa à Sault (Vaucluse) Rose Thérèse Henriette Morard, fille d'un avocat à Sault. Pour vous donner une petite idée du milieu qu'ils fréquentaient, il suffit de nommer les noms des témoins de leur mariage :

Pierre de Bernardi, vicomte de Valerne
Jean Pierre Monard, oncle prieur, oncle de la future Jean Joseph Charles Monard, vicaire, cousin de la future Joseph Eymard Claude Laval, notaire et procureur, oncle de l'épouse.

Les époux eurent pour le moins quatre enfants. Leur déménagement à Valence eut lieu très certainement en 1790. Le 12 septembre 1792, Cassan fut élu à l'Administration de Valence. Deux ans plus tard, le 21 vendémiaire an IV (13 octobre 1795) l'assemblée électorale élit, après la vérification des pouvoirs qui avait pris toute la matinée, le Bureau définitif qui avait été constitué ainsi :

Les citoyens :
Aymé (Jean- Jacques), président.
Revol (Ennemond), secrétaire.
Cassan (Joseph-Hyacinthe), scrutateur.
Athénor (Jean-Louis)
Lagier-Vaugelas

François Caillât était huissier audiencier aux tribunaux civil et criminel de la Drôme. Au moment des événements, il était marié avec Anne Mazet. Lorsqu'elle mourut au début de l'année 1796, il se remaria avec Marie Catherine Bernard. Le jour du mariage, le 29 floréal an IV (18 mai 1796) de nombreux membres de la Justice firent acte de présence, également son gendre, Antoine Cluse, qui était huissier au Tribunal de Police correctionnelle.

Plus tard, le fonctionnement de Caillât sembla donner quelques soucis. Nous lisons à la date du 22 pluviôse an XIII (11 février 1805) : "Procureur général contre *Caillat* (François)". Il s'agissait de l'Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon :

le procureur général se désistait de son appel. Trois mois plus tard, le 14 floréal an XIII (4 mai 1805) à propos du cas *Caillat (François)*, le tribunal se déclara incompétent (pourvoi en cassation rejeté le 4 prairial an XIII).

Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de savoir sur quelle base s'encreaient les difficultés de François Caillât.

Pierre Claude Benoît Vignon, accusateur public de la Drôme.

Nous n'avons pas pu trouver grand-chose concernant cet accusateur public. Les documents consultés indiquent qu'il venait de Paris. Le 24 pluviôse an VII (12 février 1799), il se trouvait à Verviers (en Belgique dans la province de Liège, alors Ourthe) où il a dû remplacer un nommé Derchain qui avait été jugé incapable. Jean Pierre (Joseph) Combe, exécuter de haute justice est arrivé à Valence en 1793. Il devint le successeur de Laurent Martin Coquelin. Dès août 1792, l'arrivée de la machine à décapiter de Schmidt fut annoncée.

Le Directoire du département a reçu une lettre qui lui annonce l'envoi, par le roulage, d'une machine à décapiter. Dans le courant du mois de juin dernier, M. Clavière, ministre des contributions publiques, lui avait adressé une circulaire qui est assez curieuse pour être publiée ici :

Messieurs, en exécution de la loi du 25 mars dernier, relative à la peine de mort et au mode qui doit être suivi à cet égard, il a été construit une machine à décapiter par le sieur Schmidt, sous l'inspection de M. Louis et les ordres du Directoire du département de Paris. Son effet ayant rempli parfaitement le but que l'on se proposait, il m'a paru convenable, sous tous les rapports, de charger le sieur Schmidt de la construction de toutes les machines de ce genre pour les quatre vingt-trois départements.

J'ai, en conséquence, accepté les offres et conditions contenues dans la soumission de **cet artiste** (! ?) qui s'est obligé de les fournir en totalité à raison de huit cent vingt quatre livres pour chacune. Je l'ai, en outre, chargé de leur envoi à chaque département et d'y joindre les plans et dessins, non seulement de la machine, mais encore de l'échafaud devant servir à l'exécution et qui sera construit sur les lieux ...

J'ai au surplus recommandé au sieur Schmidt d'apporter la plus grande célérité dans la construction de ces machines et de me prévenir aussitôt qu'il en aurait de prêtes pour être envoyées à leur destination, et j'aurai soin de vous instruire de l'envoi qui vous en sera fait ...

Le nouveau bourreau de Valence avait alors 60 ans et ses forces commençaient à lui faire défaut. Nous avons trouvé, à son propos, l'incident suivant qui eut lieu un mois après l'exécution d'André Baud.

Ce matin, il s'est passé une scène horrible sur la place de la Liberté, à l'exécution d'un malfaiteur nommé Pierre Champel. Le bourreau, Joseph Combe, commençait à l'attacher sur la bascule, lorsque cet homme, doué d'une force herculéenne, s'est subitement redressé et a brisé la bascule. Une lutte hideuse, que l'on devine, s'en est suivie. Ces choses-là sont arrivées quelques fois, et l'on a toujours remarqué que les assistants se sentaient alors pris de pitié et d'une sorte de sympathie pour le malheureux qui ne voulait pas mourir. Mais les gens de la campagne qui étaient venus au marché ont, au contraire, eu pitié du bourreau ; assommez-le ! assommez-le !, lui ont-ils crié. Et, s'emparant d'un débris de la bascule, il a assommé le condamné, puis l'a guillotiné.

Dans la soirée, le Comité de l'exécution des lois a déposé une plainte au nom de l'humanité, et Combe a été mis en arrestation. On dit que c'est sa faute et que, s'il avait eu un aide avec lui, cette scène d'horreur n'aurait pas eu lieu. Il sera traduit devant le tribunal criminel du département.

Pour Combe, l'incident n'eut pas de répercussions trop néfastes, car le 4 prairial, il a été jugé par le tribunal criminel et acquitté.

Le logement de ce fonctionnaire posa quelques difficultés, comme il arrivait souvent avec les bourreaux. À son arrivée à Valence, il avait été mis à sa disposition un bon logis qui avait été la propriété d'un nommé Chastet, alors absent par suite de ses démêlés avec la justice. Cependant les enfants de ce Chastet devinrent majeurs et réclamèrent la restitution de leur propriété.

La municipalité décida que quelques petites chambres de ce logement devaient être libérées pour lui être proposées étant donné que la *ci-devant maison de Vernaison*, où il sera pour le mieux, était à côté des huissiers du tribunal criminel.

Le souci semblait être résolu mais il n'en était rien. Ses gages avaient beau s'élever à 2400 livres par an, personne ne voulait lui louer un logement. On rechercha alors un appartement dans lequel il pourrait aménager dans la maison nationale qui était au bas du rempart de la Basse-Commune (Basse-Ville), près du ruisseau de Saint-Estève. En attendant, Combe habitait encore dans la maison de Chastet malgré les réclamations réitérées des héritiers pour que leur maison leur soit restituée.

Ils firent même un procès à la fin duquel le juge de paix condamna la municipalité à faire évacuer cette maison avant la fin du mois.

Ils en revinrent donc au projet de l'installer dans les bâtiments de Vernaison, où l'on ouvrit une porte à son usage du côté des rues Clairac et du Verger.

En 1805, Combe vogua vers la Corse où il mourut le 17 août 1809 à Bastia. Il avait alors atteint l'âge de 75 ans. Les déclarants de son décès furent Antoine Baver, huissier de la Cour de Justice Criminelle et Antoine Bigi, garde de la Mairie de Bastia.



un-moyen-de-faire-preter-serment- aux-eveques-et-aux-cures

Observations

Les petites gens sont extrêmement vulnérables pendant les révolutions. Elles sont la proie des fanatiques de tous bords. L'exemple d'André Baud en est un exemple indéniable. Il se laissa convaincre par le Curé Brun qui incarne la démagogie de l'église de l'Ancien Régime.

Le Curé lui-même s'en sortit indemne en restant, au moment opportun, littéralement à l'écart quand il sentit l'haleine brûlante de la répression lui lécher les talons.

Baud et dans une moindre mesure, les autres personnes arrêtées avec lui, furent les victimes de la Terreur. Le plus petit événement déclenchait une avalanche de répercussions impossibles à contenir une fois amorcées et personne n'osait plus risquer sa propre peau en faveur du plus simple des mortels.

Tout un chacun était susceptible de devenir à son tour une victime s'il ne parvenait pas à avancer un pion qui lui servirait alors de rempart protecteur contre la foudre des fanatiques révolutionnaires.

Certains Juges n'y échappèrent pas non plus et devinrent les victimes des fonctions qu'ils occupaient. Ils se devaient de répondre aux exigences du régime sans en devenir eux-mêmes les proies.

Les extrémistes également, dans une certaine mesure, n'échappèrent pas à la règle, beaucoup d'entre eux ne survécurent pas à la Révolution qu'ils avaient soutenus aveuglément.

La chute de Robespierre et son exécution, le 27 juillet 1794, entraîna l'arrestation puis le supplice de la guillotine pour ses partisans. Roman de Fonroza fit partie du nombre le 26 mai 1795.

Toutes les personnes arrêtées en relation avec l'émeute à Montjabron (Dieulefit) étaient étonnamment de fervents catholiques, cette caractéristique ressort de leurs actes de mariage et des actes de naissance de leurs enfants. Dans ce dossier, pas un seul protestant n'était lié à cette sédition. Quelles pourraient en être les raisons ?

Quelques réflexions et recherches me portent à proposer les explications suivantes :

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 accordait la liberté de conscience et la Constitution de 1791, la liberté de culte. Concrètement cela signifiait que la chasse aux Protestants et aux Juifs était fermée et les préjugés qu'ils avaient à subir étaient officiellement abolis.

Napoléon devait restreindre ces nouvelles libertés pour nos compatriotes juifs avec son Décret infâme du 17 mars 1808, mais nous n'y étions pas encore en 1793.

Début 1793, les Protestants de Dieulefit avaient toutes les raisons de soutenir la révolution en tout cas accordons leur le bénéfice du doute.

Les Catholiques étaient les grands perdants dans ce retournement de la situation confessionnelle du pays. Leur religion était dépossédée de son statut de religion d'État. L'État imposa des règles à cette Église en la plaçant fermement dans un cadre où elle ne devait se pencher que sur ses dogmes spirituels en se réservant à lui-même les objets temporels.

L'Église dut se soumettre de gré ou de force aux lois du pays. Un grand nombre de religieux réfractaires, c'est-à-dire n'ayant pas voulu prêter serment à l'État, se positionnaient donc en dehors ou plus exactement au dessus des lois.

Des siècles durant, ils avaient largement profité de privilèges en amassant une richesse extrême sans avoir à payer trop d'impôts, en tout cas sans commune mesure avec ce que devait acquitter le tiers état.

Ces temps bénis étaient révolus aussi n'était-il pas surprenant de les voir aspirer au retour de la situation d'avant 1789.

Lorsque toutes les religions devinrent égales devant la Loi, ce furent les catholiques qui en souffrirent le plus. Tous les religieux de toutes les confessions furent convertis en fonctionnaires de l'État français et ne furent plus comme du temps de l'Ancien Régime en quelque sorte au service d'une entité étrangère.

Du fait de la structure organisatrice différente des Protestants, ces derniers eurent moins de difficultés à s'y plier. Il va de soi que nous évoquons ici la période qui précéda la Terreur.

Il est donc évident que l'émeute fut manœuvrée par des religieux réfractaires, aspirant à revenir à la situation d'avant la Révolution ce qui procède des slogans émis en cette circonstance.

Le noyau des événements décrits, l'Assemblée Primaire du Canton de Dieulefit eut lieu le 14 juillet 1793. Le 5 septembre 1793, le régime de la Terreur débuta.

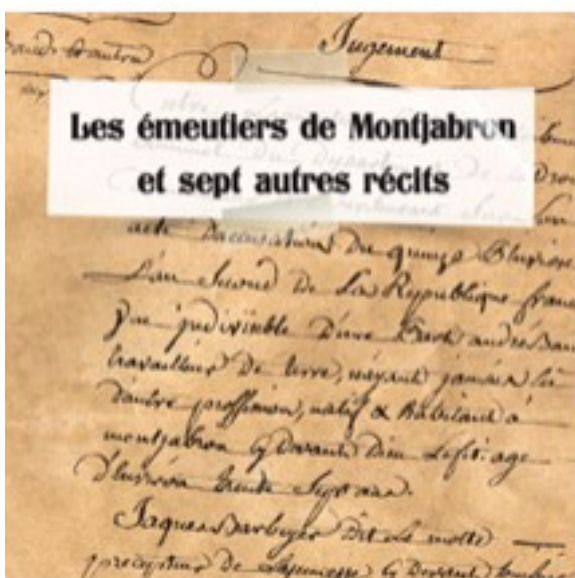
Le procès des prévenus se déroula en avril 1794. Au cours de leur emprisonnement les conditions de vie des opposants s'étaient considérablement détériorées.

Cette période se termina par l'arrestation de Maximilien de Robespierre qui fut guillotiné le 28 juillet 1794 à Paris, place de la Révolution. Trop tard pour sauver la tête de Baud.

Il nous reste à constater que la Terreur instituée en septembre 1793, deux mois après l'arrestation des accusés, eut une funeste influence sur le processus judiciaire.



Maximilien de Robespierre



Il se peut que vous vous demandiez comment ces citoyens de la ville de Dieulefit en soient arrivés à s'opposer ouvertement à l'ordre établi. La réponse à cette question ne se trouve pas dans les pièces du procès.

Dans « Les émeutiers de Montjabron » nous avons imaginé et romancé une explication plausible que nous soumettons à votre jugement. ■

LES ENFANTS NATURELS DE CREST EN 1820.

M. Troots (CGDP - 26)



Un tour

Quand nous faisons des recherches pour préparer un nouveau livre nous tombons parfois sur des données qui demandent à être plus connues.

C'était le cas quand nous étions en train de chercher l'acte de naissance d'un enfant trouvé, qui a été placé dans le tour près de l'hospice de Crest dirigé par les "sœurs hospitalières" en 1820.

Nombre et pourcentage

Le nombre d'enfants placés dans ce tour en 1820 a éveillé notre intérêt.

Cette année-là, on a présenté 145 enfants à la mairie. Parmi ces enfants 38 étaient naturels (26%). De ces enfants naturels 31 furent placés dans le tour, c'est-à-dire plus de 20 % ! Cela révèle l'énorme pauvreté qui existait à Crest et dans ses environs à cette époque.

En 1819, 24 des 151 enfants étaient placés dans le tour. En 1821 c'était encore pire : 167 enfants sont nés et on en retrouve 52 à l'hospice.

Peut-être que cette misère est en rapport direct avec l'hiver sévère de 1819-1820 : Dans l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie : "Météo et épidémie" on peut lire *"froids intenses au début de décembre 1819 - 11/01/1820 : la température est descendue à -14° à Paris. La Seine fut entièrement prise du 12 au 19/01/1820"*

1819-1820. Périodes de froids intenses au début de décembre, puis en janvier et au début de février et enfin pendant une partie du mois de mars. La Seine fut entièrement prise du 12 au 19 janvier. Le Rhin, la Saône, le Rhône, la Garonne furent congelés. Les vignes du Midi souffrirent beaucoup et les orangers de la région de Nice périrent.

Source : Mémorial de la météorologie nationale par M. Garnier (1967)

Mais il se peut que les problèmes aient commencé plus tôt : durant l'été de 1818 qui a été très chaud.

1818 : La sécheresse et la chaleur, dans le nord de la France, commencent vers le milieu de mai et se poursuivent durant tout l'été.

25 avril, ouragan qui démolit les maisons à Saint-Nazaire-en-Royans. Le 3 mai, forte grêle à Vassieux, tempête et pluie diluvienne à Omblèze et crue de la Drôme. Le 15 mai, grêle à La Roche-de-Glun.

Les 20 et 21 mai, trombe d'eau au Grand-Serre, Miribel, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Montrigaud et Onay et débordement de la Galaure, la Limone et l'Herbasse. Du 23 au 26 mai, ouragan, grêle, pluie diluvienne et inondations à Aix-en-Diois, Brette, Chamolac, Châtillon-en-Diois, Die, Miribel, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Molières, Montmirail, Pennes, Poyols, Romeyer, Saint-Roman, Saint-Nazaire-le-Désert, etc. Le 4 juin, trombe d'eau et de grêle à La Charce, Rémuzat, Sahune, Saint-May et Villeperdrix.

Le lendemain, à Châtillon-en-Diois, Romeyer, Ponet et Saint-Auban, Châteauneuf-de-Mazenc, etc. Les 6 et 7, à Marignac, Menglon et Charpey. Le 8 à Bouvantes, Brette et Montmaur.

Le 10 à Châtillon-en-Diois. Le 16, à Ferrassières et enfin, les 26 et 28, à Montrigaud.

Source : "Mémorial de la Météorologie Nationale n° 50, Climatologie de la France " par M. Garnier.

Périodes d'abandon

Quelleque soit la saison, on trouve des enfants dans le tour. Au mois de juillet 1820, on y avait trouvé 5 enfants et le même nombre en décembre. Quand on portait un enfant à l'hospice on préférait le faire pendant la nuit, pour ne pas être vu. Mais il y a des exceptions.

L'enfant à qui l'on donnera, plus tard, le nom d'Antoine Sébastien¹ a été déposé à l'hospice le 21 janvier à 13.00 heures. Eugène Verin également a été mis dans le tour en plein jour, le 9 juillet 1820 à 10h30.



Enfant emmaillotté

Bonnet

¹ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 378

Le nom

L'enfant reçoit son nom à la mairie. Pendant l'année 1820, c'était un adjoint qui était l'Officier de l'état civil (par suite de vacance de la fonction de Maire), donc jusqu'au 10 juin, c'était Monsieur Lathune, puis ce fut Monsieur Drogue. Ce sont toujours les mêmes témoins : Monsieur Mercier, secrétaire à la mairie et Monsieur Bouchet, le secrétaire adjoint.

Si un enfant ne portait pas un billet sur lui, sur lequel quelqu'un avait indiqué un nom, l'adjoint devait trouver lui-même un prénom et un nom patronyme. Parfois il choisissait un nom tiré du calendrier. Le 19 mars est le jour de Saint Joseph, une enfant présentée ce jour-là a reçu le nom de Joséphine et on y a ajouté comme patronyme Adrien. Il est très fréquent que les enfants semblent avoir deux prénoms, mais le deuxième prénom est en fait leur nom de famille.

Quelques exemples : Antoine Sébastien, Antoine Joseph², Marie Marthe³ et André Félix⁴. Bien sûr, il y a toujours des exceptions. La première, les enfants qui avaient sur eux un billet avec un nom précisé, par exemple: Louis Chabaud⁵.

La deuxième exception est celle de l'utilisation de noms de ville. Le 18 décembre, les religieuses présentent deux enfants. L'une reçoit le nom de Marie Anne Orange⁶ et l'autre s'appellera Jeanne Avignon⁷. Durant d'autres années, on verra des patronymes tels que Briançon, Mirmand, Madrid et Moscou.

La fantaisie de Messieurs Lathune⁸ et Drogue a ses limites. En 1820, ils donnèrent trois fois le patronyme Adrien⁹ à trois enfants n'ayant aucune relation familiale entre eux. Comme il a déjà été dit, une enfant portant le nom de Joséphine Adrien est enregistrée le 19 mars, mais aussi le 10 avril de la même année ce nom de famille est encore choisi pour un autre enfant, un garçon qui reçoit le nom d'Auguste Adrien et le 9 décembre 1820, ce sera de nouveau un garçon nommé cette fois Dominique Adrien.

Pour présenter les enfants, l'hospice envoie souvent les mêmes personnes à la mairie :

Catherine Ricou, veuve Martin, car en 1820, elle est la portière de l'hospice,
Marie Anne Béranger, dite sœur Cyprienne,
Dorothée Bouchet, dite sœur Angélique,
Marie Boissier, employée de l'hospice,
Marie Moyon, dite Sœur Marthe.

On y envoie donc des religieuses mais aussi des laïques.

² Etat Civil de Crest (1817-1820) page 378

³ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 379

⁴ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 411

⁵ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 397

⁶ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 412

⁷ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 412

⁸ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 386

⁹ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 411

Sœur hospitalière



L'âge des enfants

Parce que nous parlons ici des enfants trouvés dans le tour, on ne connaît pas leur âge exact. C'est l'adjoint qui estime l'âge de l'enfant présenté. Très souvent se trouve la qualification de "nouveau né(e)". Très fréquemment, l'âge est estimé à quelques jours, 3 semaines, 10 mois et 18 mois. Parfois on oublie même une telle indication.

Leurs vêtements

Chaque enfant est décrit par les vêtements qu'il porte et dans de nombreux cas, on indique aussi l'état de ces vêtements. La plupart du temps on trouve "mauvais" ou "très mauvais".

Simon Roche¹⁰ (07-10-1820) est habillé d'"un lange de ratine grise, un drapeau et une barde de toile, un bonnet d'indienne violette le tout très mauvais".

Mais il y a une fois de plus des exceptions. Les vêtements de Marie Louise Laforêt¹¹ (14-11-1820) par exemple, elle porte "un lange de ratine grise, une barde de toile, un bonnet d'indienne fond brun, le tout bon."

Les enfants trouvés sont revêtus à peu près des mêmes habits, seule la qualité varie.

Bonnet d'indienne



¹⁰ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 402

¹¹ Etat Civil de Crest (1817-1820) page 407

Billets

Quelques enfants portent un billet sur eux, qui indique parfois le nom de l'enfant ou annonce qu'il a été baptisé.

L'enfant qui portera le nom de Mélanie Jobert¹² (18-04-1820) a un billet avec le texte "par le quel on prie de l'appeller Mélanie".

François Serve¹³ (12-07-1820) aussi a un billet coincé entre ses vêtements : "mesdames je vous prie d'avoir bien soin de cet enfant; il n'est point baptisé; le nom que l'on donne à l'enfant est françois: on vous prie d'en avoir bien soin une seconde fois; un jour on le retirera (?)"

Sur le billet de Louis Chabaud¹⁴ (19-07-1820) on lit "*L'enfant a reçu le batême ont lui a donné le prénom de Louis*"

L'avenir de ces enfants

Nous avons essayé de retrouver les traces de ces enfants dans les années qui suivirent 1820. Les résultats de nos recherches sont assez maigres.

Marie Marthe (13-02-1820)¹⁵ se marie¹⁶ le 15 janvier 1840 à Chabrillan avec Antoine Charles. Bien que le nom de son mari, peut faire penser que lui aussi est un enfant des hospices (2 prénoms), ce n'est pas le cas puisque ses parents sont présents à son mariage.

Joséphine Adrien (19-03-1820) qui sera un des personnages principaux dans une de nos histoires, après avoir été retrouvée par sa mère, se marie¹⁷ le 23 novembre 1839 à Poët Célard avec André Barthelemy Ponçon. Après la mort de son mari au bagne de Toulon, elle se remarie¹⁸ le 13 novembre 1860 avec Jean Joseph Nouvellon.

Auguste Adrien¹⁹ (10-04-1820) ne vécut pas très longtemps. Il décèdera²⁰ déjà le 03-08-1820 à Roche sur Grane

Louis Ravel (22-06-1820)²¹ devient adulte et se marie²² le 09-09-1851 à Mirmande avec Marie Julie Aubrespin.

Joseph Clermont (31-10-1820) se marie²³ le 12 janvier 1851 à Pont de Barret avec Rosalie Borne. Aline Catherine Peraton ne deviendra pas très vieille. Elle décèdera²⁴ le 20 mai 1824 à Crest. (CGDP écrit 20 mars).

Il y a aussi des enfants qui ne figurent pas sur les listes du CGDP. Quelques exemples:

De Marie Lucie nous ne retrouvons pas la date de naissance²⁵ dans les listes. Pourtant elle a bien existé car on trouve son acte de naissance et son nom est aussi sur la liste de l'état civil de Crest où se trouvent tous les noms d'enfants nés en 1820²⁶.

C'est la même chose avec Antoine Sébastien (22-01-1820)²⁷ mais il faut dire que le nom est très difficile à déchiffrer. Cependant nous avons recherché sur les listes, toutes les personnes qui portaient le prénom d'Antoine, né à Crest en 1820, il ne s'en trouve aucun à la date du 22 janvier.

Conclusions :

1. En 1820, le nombre d'"enfants naturels" à Crest est élevé, environ 26 %. 20 % de ces enfants sont placés à l'hospice. Il est nécessaire d'apporter une nuance ici. Il est certain que tous les enfants placés dans le tour ne venaient pas forcément de la ville de Crest même.

2. Les enfants étaient déposés au tour à toutes heures du jour et de la nuit et on ne peut pas indiquer un mois plus favorable qu'un autre pour abandonner un enfant.

3. Souvent les noms des vêtements dans les divers actes sont identiques, la qualité peut être très différente, de "*très mauvais*" à "*le tout très bon*". Il est probable que ce n'était pas seulement les pauvres gens qui abandonnaient leur enfant, mais que de temps en temps il y avait aussi une famille plus riche qui désirait se séparer d'un enfant.

4. Les textes sur les billets que certains enfants portaient sur eux sont assez différents. Parfois c'est seulement le nom de l'enfant, mais on trouve aussi une demande explicite de bien s'occuper de l'enfant avec la promesse de venir un jour le chercher.

5. Des 31 enfants trouvés dans le tour en 1820, nous n'avons pu trouver une trace de vie après leur séjour à l'hospice que pour 6 enfants. Mais cela peut aussi avoir une relation avec le placement des enfants hors de la Drôme et de l'enregistrement de ces enfants en général. Rechercher un enfant avec un nom se composant de deux prénoms peut facilement prêter à confusion, quel est le prénom et quel est le patronyme ? ■

12 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 387

13 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 396

14 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 397

15 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 379

16 Etat Civil de Chabrillan (1833-1842) page 186

17 Etat Civil de Poët Célard (1839-1899) page 9

18 Etat Civil de Marsanne Mariages (1848-1889) page 123

19 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 386

20 Etat Civil de Roche sur Grane (1813-1822) page 140

21 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 394

22 Etat Civil de Mirmande (1843-1852) page 426

23 Etat Civil de Pont de Barret Mariages (An X-1889) page 293

24 Etat Civil Crest (1821-1824) page 533

25 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 377

26 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 416

27 Etat Civil de Crest (1817-1820) page 378

JEAN HONORÉ MARTIN, GARDE NATIONAL DE 1792

Georges Reynaud, AG 13



**Brevet de garde national
de Jean Honoré Martin (1792)**

Ayant eu sous les yeux le brevet de garde national, en date du 20 septembre 1792, d'un certain « Jn Honnoré Martin », il était tentant d'essayer de « mettre un peu de chair » sur ce bout de papier. Les renseignements fournis par le document étaient les suivants (cf. la figure) : « natif de Marseille, âgé de 30 ans, visage ovalle, yeux roux, nez gros, cheveux et sourcils châtain, taille de 5 pieds 2 pouces 10 lignes [environ 1,68 m], demeurant rue de l'Egalité, isle n° 350, maison n° 1 ». Le sieur Donjon¹, commandant d'une compagnie du bataillon n° 6 certifiait que Martin était chasseur dans sa formation, ce qui était approuvé et contresigné par Joseph Teissère, commandant en chef du bataillon en question.

Le document portait deux corrections manuscrites : en haut, dans la vignette ovale imprimée « Garde nationale de Marseille », coiffée d'un bonnet phrygien et bordée de rameaux fleuris, la mention « LE ROI », placée sous « LA NATION, LA LOI » avait été noircie à l'encre, et après la date² du 20^{bre} 1792, la mention « L'an 4e de la Liberté, le premier de l'Egalité » avait été biffée et remplacée par « L'an premier de la république » ; celle-ci n'ayant été officiellement proclamée que le surlendemain 22 septembre, il s'agissait donc d'un rajout fait avant ou après délivrance du certificat à Martin.

La recherche consistait donc à retrouver la trace de ce Jean Honoré Martin (patronyme et prénoms bien répandus), né à Marseille vers 1762 et domicilié en 1792 à la rue de l'Egalité (maison 1 de l'île 350), soit au n° 26 de l'ex-rue des Nobles. Rebaptisée rue Belsunce sous le 1er Empire, détruite au début du XXe siècle, son tracé sera grosso modo repris par l'actuelle rue Henri Barbusse, derrière le Centre Bourse, le n° 26 se trouvant tout près de la Grand Rue, dans sa partie nommée aujourd'hui rue Henri Fiocca.

Heureuse surprise, la consultation de GeneaBank ne faisait état que d'un seul mariage à Marseille d'un Jean Honoré Martin (avec une demoiselle Candi) en 1792; et si un Jean Honnoré (sic) Martin avait aussi convolé en 1783 (avec une demoiselle Achard), il s'avéra, à l'examen des actes, qu'il s'agissait d'une seule et même personne.

Fils du cordonnier Pierre Dominique Martin – devenu « bourgeois » (rentier) en 1792 – et de Claire Fremier (Fermier), Jean Honoré est baptisé à Saint-Martin, le jour de sa naissance, 5 novembre 1761, son parrain étant le marchand d'amidon Honoré Fremier, sa marraine Marie-Thérèse Fremiere, des parents maternels.

Le 20 mai 1783, toujours à Saint-Martin, il épouse Catherine Achard, fille de Dominique Achard et de Françoise Guieu. Nous ignorons s'il y eut des enfants issus de ce mariage.

Veuf, il se remarie, le 30 janvier 1792 dans la nouvelle paroisse Saint-Dominique (les Prêcheurs, de nos jours Saint-Cannat), avec Marguerite Candi (Candy), de neuf ans sa cadette, fille de Charles Candi, magasinier et regrattier, et de Marie Roman, demeurant rue Belle-Table³.

Cet acte nous renseigne tout à la fois sur sa profession – il est marchand fripier – et sur son adresse, la rue de l'Egalité, alias des Nobles, confirmant ainsi son identité avec le garde national diplômé.

Quinze ans plus tard, il est établi comme marchand de meubles au 17 de la rue Paradis, une double promotion tant par la profession que par le quartier. C'est à cette adresse que naissent ses deux enfants : Pierre, le 14 janvier 1807 et Magdelaine Marguerite, le 27 septembre 1809.

¹ Fils d'un marin malouin établi et marié à Marseille avec une demoiselle Girard, Joseph Pierre Donjon (1762-1809), « enfant de chœur, gratte papier et enfin notaire » (Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815..., T. I, p. 304) fut un révolutionnaire modéré, secrétaire du district de Marseille et membre d'une commission de surveillance en 1793, pourvu d'une charge de notaire de 1793 à sa mort en 1809.

² Cette date exclut toute participation de Martin aux deux bataillons de fédérés s'étant rendus à Paris pour protéger la capitale, le 1er n'étant rentré à Marseille que le 22 octobre, et le 2e étant parti le 16 septembre.

³ Détruite lors du percement de la rue Impériale (de la République) en 1860

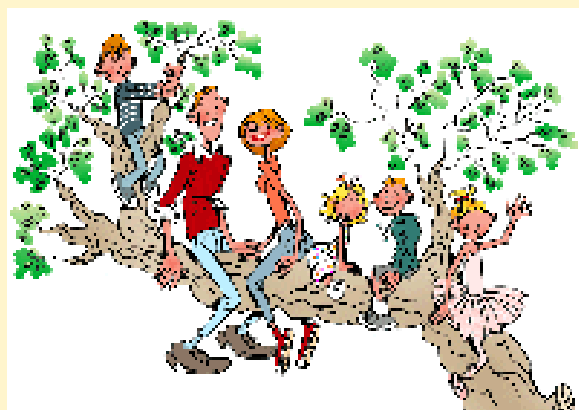
Marguerite Candi étant décédée au 12, rue Dauphine (Nationale) le 11 janvier 1830, Jean Honoré, devenu propriétaire à Saint-Barnabé, se mariera une troisième fois, le 10 février 1831 – ayant donc respecté un délai de deuil supérieur à un an – avec Marie-Anne Bonnefoy veuve Julien, née à Céreste (04) le 6 décembre 1763, fille de Joseph Bonnefoy, cultivateur, et de Thérèse Rambert.

Toujours sous la qualité de propriétaire, il décèdera à Château-Gombert trois ans plus tard, le 5 avril 1834, ayant atteint l'âge de 72 ans et 5 mois.

Sa troisième veuve lui survivra une vingtaine d'années, passant de vie à trépas le 8 janvier 1854 au 72, rue Bernard Dubois, à l'âge respectable de 90 ans et 1 mois. ■

Esquisse généalogique

1. MARTIN Jean Honoré, °Marseille (Saint-Martin), 5/11/1761, +Marseille (Château-Gombert), 5/4/1834, x Marseille (Saint-Martin), 20/5/1783, Achard Catherine, xx Marseille (Saint-Dominique), 30/1/1792, Candi Marguerite, xxx Marseille, 10/2/1831, Bonnefoy Marie-Anne
2. MARTIN Pierre Dominique, x Marseille (La Major), 8/2/1759, avec :
3. PREMIER (FERMIER) Claire
4. MARTIN Jean, °Le Brusquet-04, x Marseille (Saint-Martin), 16/7/1726, avec :
5. VALENTIN Madeleine, °Bénévent-05
6. FERMIER Honoré, °Lambesc-13, x Lambesc, 16/4/1731 avec :
7. HUGUES Catherine, ° Castellane-04
8. MARTIN Paul
9. ROUX Jeanne
10. VALENTIN Jacques
11. TAMIER Jeanne
12. FERMIER Pierre
13. ROBERT Anne Rose
14. HUGUES Blaise
15. PHILIPPE Anne



Cousins – Cousines

N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage(s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

CES BOHÉMIENS QUI SILLONNAIENT NOS CAMPAGNES...

*Conférence faite lors des XII^e journées régionales de Généalogie
Croisière Marseille - Tunis, Avril 1994.*

† Simone CHAMOUX



Dessin de Claire Hache.

On ne parle plus guère des Bohémiens aujourd'hui. On dit plus volontiers les Tsiganes ou plus souvent les Gitans, et même quelquefois, avec un peu de mépris, "les Caraques".

On les côtoie surtout dans les fêtes foraines. On sait que chaque année en mai, le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer en rassemble un grand nombre. On sait aussi qu'ils nous ont donné de grands musiciens et qu'ils sont les rois incontestés du cirque.

On les connaît, ou on croit les connaître, grâce à une très riche iconographie dont je ne citerai pour mémoire que: "La Charrette de Foin" de Jérôme Bosch, l'admirable Tapisserie de Tournai, "La Zingara" du Botticelli, "La Halte des Bohémiens" de Sébastien Bourdon, les gravures de Jacques Callot, "La Bonne Aventure" de Georges de la Tour, le lumineux tableau du Caravage que le Prince Pamphile offrit à Louis XIV. Plus près de nous, qui n'a en mémoire "Les Roulottes" que Vincent Van Gogh peignit aux Saintes au printemps de 1888.

A ces chefs-d'œuvre que l'on a tout lieu de croire fidèles, il convient de ne pas mêler les illustrations "sensationalnelles" des journaux, revues et romans à deux sous du XIX^e, ni les images publicitaires du début de notre siècle qui procèdent toutes de la plus haute fantaisie, une fantaisie souvent très xénophobe d'ailleurs.

Si l'on se tourne vers la littérature, on doit faire face à un véritable déluge : en 1914, les "Etudes Tsiganes" ont recensé 4577 ouvrages dans lesquels il est question des Bohémiens, œuvres romanesques pour la plupart. Depuis "La Gitanilla" de Cervantès et "Le Roman Comique" de Scarron, qui laissa planer le doute sur ses origines bohèmes, je crois qu'il n'y a pas un romancier ou un dramaturge qui n'ait quelque part dans son oeuvre évoqué les Tsiganes. Pour les citer tous il faudrait des heures. Et si grand que soit l'auteur et si célèbre que soit son oeuvre, on n'est pas sûr du tout de la fiabilité du portrait. Alors que dire des innombrables feuilletons populistes du siècle dernier et de la littérature enfantine de la même époque.

Qu'importe ! Shakespeare, Victor Hugo et les autres nous ont fait rêver et approcher un univers éloigné du nôtre. Et même si elles ne sont pas tout à fait gitanes, Esméralda et Carmen sont bien séduisantes.

*"Ces pauvres gens pleins de bonaventures
N'emportant rien que des choses futures"*

comme disait Baudelaire, ont inspiré bien des poètes, de Ronsard à Apollinaire, et le spectacle n'a pas manqué de mettre en scène les Tsiganes, leurs oripeaux et leurs bijoux.

Les ballets égyptiens du XVII^e enchantèrent les Cours d'Europe et les opéras et opéras comiques du XIX^e les utilisèrent largement.

Le cinéma nous a donné de très beaux films où le documentaire s'allie heureusement avec le romanesque. Après quelques essais plus ou moins réussis, dont le fameux "Cartacala" tourné en Camargue en 1942, "Kriss Romani" de Karl Schmitt nous montre dès 1963 des Tsiganes de la région parisienne. Depuis nous avons pu voir et admirer deux très beaux films, l'un russe "Les Tsiganes montent au Ciel", d'après une nouvelle de Maxime Gorki, l'autre Yougoslave "J'ai même rencontré des Tsiganes heureux".

Divers organismes s'emploient actuellement au tournage de films purement documentaires pour le cinéma et la télévision, afin de dissiper l'image stéréotypée de Tsiganes allant pour nous autres Provençaux du "Boumian" des Noëls de Saboly, de la Pastorale, et de la Crèche, vous savez, ce santon basané avec son foulard rouge autour du cou et son grand coutelas (le nôtre était si laid que ma grand-mère le dissimulait un peu derrière le buisson de thym, pour ne pas effrayer les petits enfants), à la "Bohémienne aux grands yeux noirs" largement diffusée par les postes de T.S.F., en passant par la "Gitane" provocante SOE" son paquet.

Et c'est tant mieux. Car les Tsiganes méritent qu'on aille à leur découverte. Ils sont bien différents de nous les "Gadjés" (culs-terreux, en langue tsigane). Et au cours des siècles. Ils ont été le plus souvent victimes de la peur qu'inspirait leur différence. Et n'oublions pas qu'ils ont été à part égale avec les Juifs, les hôtes des sinistres camps d'extermination nazis.

Si vous le voulez bien, nous allons essayer de retrouver la trace des liens que le "Peuple du Vent" comme il se définit lui-même, a tissé dans notre région. Pour cela, nous aurons le plus souvent comme guide Monsieur François de Vaux de Foletier, chartiste, archivist, écrivain et conférencier, qui a consacré sa vie à rechercher les archives concernant les Tsiganes.

C'est en 1419 que les premiers Tsiganes sont signalés sur le territoire de la France actuelle.

Le 22 août, ils se sont présentés à Châtillon-sur-Chalaronne, exhibant des lettres de l'Empereur et de Monsieur le Duc de Savoie, commandant "*que chacun il priaît qu'on les aida à vivre afin qu'ils fussent plus astreints à tenir notre Foi*". Le châtelain et les bourgeois leur firent bon accueil et leur donnèrent du vin, de l'avoine et même une petite somme d'argent au moment de leur départ.

Le premier octobre de la même année, ils sont aux portes de Sisteron, où on leur permet seulement de camper "*à la manière des gens de guerre*" dans un pré au quartier de la Baume. Les archives de la ville les nomment « Sarrasins » et relatent qu'on leur envoya des vivres « suivant en cela l'exemple des autres villes de Provence où ils avaient passé ». Ils consommèrent dans un repas cent pains du poids de vingt onces, d'où l'on peut juger à peu près de leur nombre. Toujours sous le nom de Sarrasins, ils se présentent devant Gap en 1426 où on leur permet de camper, mais pendant la durée de leur séjour, la garde des portes est renforcée.

Qui étaient-ils? D'où venaient-ils?

Au siècle précédent, leur présence, toujours en bandes conduites par un chef est signalée à Chypre en 1322. Ils y sont appelés "Atsingani" par analogie sans doute avec une secte hérétique venue d'Asie Mineure réputée pour ses magiciens et pour ses devins.

A peu près vers la même époque, ils ont campé à Mondon en Péloponèse au pied de Mont Gypse, dans la région appelée "Petite Egypte". Et c'est de là sans doute que leur vient le nom d'Egyptiens dont on les désignera souvent au cours des quatre ou cinq siècles suivants.

Mais avant ? Aucun texte ne donne d'indications précises sur leurs origines.

Aujourd'hui, on admet qu'ils sont partis de l'Inde, probablement au VII^e siècle car leur langue est proche du Sanscrit, le même mot "ROM" désignant l'homme tsigane dans les deux langues, et "RUP" (riche) dont nous avons fait "RUPIN", se rattache à la roupie indienne. Ils ont dû errer pendant plusieurs siècles en Asie Mineure, car si leur langue comporte de nombreux mots

iraniens: "DROM" (la route), "VERDINE" (chariot bâché), elle comporte aussi des mots de provenance slave, roumaine, germanique.

Eux se donnent des provenances diverses, fort imprécises et fort douteuses, ce qui fait qu'on les désigne sous des vocables différents: Bohèmes, Boïmes, Egyptiens, Sarrasins, Juifs, Juifs d'Egypte et même Indiens, voire Oethiopiens ...

Leur arrivée en Provence et en Dauphiné suscite une grande curiosité. Ils sont tellement différents! Bien sûr, on a l'habitude de voir passer des troupes de pèlerins se rendant à la Sainte-Baume, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à Compostelle, à Lorette, à Rome et même plus loin ; on a aussi l'habitude de voir déferler des gens de guerre avec leurs femmes, leurs enfants, leurs chevaux et leurs chiens. Mais ceux-là on les reconnaît. Leur tenue est classique, les hommes ont le cheveu court, coupé "à l'écuelle" et les femmes portent des vêtements ajustés et des bonnets de toile. Ces nouveaux venus sont accoutrés bizarrement. Les femmes sont drapées dans des oripeaux de couleurs éclatantes, les hommes ont les cheveux longs et tous portent ces bijoux encore inconnus en Occident, des anneaux d'or aux oreilles.

Pendant un peu plus d'un siècle, ils vont être bien accueillis partout, pour deux raisons. D'abord, ils exhibent des sauf-conduits de l'Empereur, du Roi et même du Pape. La Bulle qu'ils disent leur avoir été octroyée par le Pape Martin V en 1422 n'est peut-être pas tout à fait authentique puisqu'elle n'a laissé aucune trace dans les Archives Vaticanes, mais son exhibition fait toujours un grand effet sur les populations dévotes.



Pape Martin V (Wikipédia)

Puis, lorsqu'ils auront compris qu'en Occident les pèlerins sont bien accueillis partout et secourus charitablement, ils se diront pèlerins, racontant toutes sortes de fables sur les causes de leurs pèlerinages. En fait, leur présence n'est signalée à aucun des grands pèlerinages de l'époque dont nous avons pour celui de la Sainte-Baume notamment des relations très précises et ce n'est que bien plus tard, en 1852, que le curé des Saintes-Maries-de-la-Mer signalera leur participation au pèlerinage du 22 Mai.

Que font-ils ?

En vérité nous ne savons rien de certain, si ce n'est qu'ils ne restent jamais très longtemps au même endroit. D'après "Le Journal d'un Bourgeois de Paris", ils racontent des histoires, beaucoup d'histoires fantastiques sur leurs voyages. Leurs femmes lisent l'avenir dans les lignes de la main et on dit que pendant ce temps, d'autres soutirent les bourses de leur gousset. Mais le Bourgeois de Paris qui est honnête, dit "*qu'il y est allé et qu'il ne lui a pas manqué un liard*".

Ils sont gais, ils chantent, ils dansent, ils font des choses étranges comme de bâtir des maisons de neige l'hiver. Ils font aussi des choses mystérieuses comme de laisser des messages en enchevêtrant des fils de laine dans les buissons. A une époque où les distractions sont rares, si la porte de châteaux reste souvent close devant l'importance de leurs troupes, petites villes et gros bourgs leur donnent volontiers le droit de camper près des murailles, voire l'hospitalité en ville. Ils sont assurés de récolter quelque nourriture pour eux et leurs chevaux et même un peu d'argent au moment où ils vident les lieux "pour continuer leur pèlerinage".

On dit qu'ils s'installent pour de longs séjours dans des villages que la peste ou d'autres fléaux ont rendu déserts, mais aucun texte ne nous le confirme. Toutefois le surnom de "Boumians" donné aux habitants de Saint-Léger, de Beaumont et à ceux de Roussillon en Vaucluse peut le laisser supposer.

Mais les choses vont se gâter pour plusieurs raisons. D'abord le clergé catholique est hostile à tout ce qui de près ou de loin ressemble à de la magie; il n'est pas loin le temps où on brûlait les sorcières, on en a encore brûlé une à Noves en 1459, Jacqueline Chicarel, dite la Chicarelle, accusée d'avoir fait mourir deux petits enfants (et aussi d'avoir proclamé son incrédulité). Et les Ministres de la Religion Prétendue Réformée partagent leur point de vue, une délibération du Consistoire de Die en 1601 en témoigne.

Ensuite ces Bohémiens ou Egyptiens ont une fâcheuse tendance à s'approprier le bien d'autrui laissé imprudemment à leur portée sans surveillance : volailles, fruits, foin pour leurs chevaux, bois pour le feu. A l'occasion, ils demandent aussi un peu violemment la charité aux voyageurs isolés. Oh, cela ne va jamais très loin et reste toujours dans les limites de ce que nous appelons la petite délinquance.

Aucun acte grave ne leur sera jamais reproché et s'il y a des rixes entraînant mort d'homme, elles ont toujours lieu entre bandes rivales. Mais la petite délinquance pratiquée par 200 à 300 individus, cela finit par faire d'assez lourds dégâts.

Et ils exagèrent vraiment ces "Egyptiens-là"! Tellement qu'en 1457 on ne les reçoit plus à Sisteron et en 1491 les consuls de Tain, indignés, font rédiger une protestation par maître Reynaud notaire après le séjour de deux jours de noble Louis de la Roche, comte de la Petite Egypte et de sa compagnie dans leur bonne ville. Et en 1536, ils ne lui donneront plus que deux sols "*pour le vin*".

Alors commencent à pleuvoir les lettres missives et autres ordonnances royales et arrêts des Parlements ordonnant de les chasser.

Alors commence pour les bohémiens une période extraordinaire de "Chevauchées et Passades" qui va amener certaines de leurs compagnies à parcourir en tous sens la Provence, le Dauphiné et les entraîner même beaucoup plus loin, jusqu'en Normandie et en Lorraine. Du début du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIe, on trouve trace de leur passage dans 61 communautés de la Drôme, 66 du Var, 17 du Vaucluse. A Marseille ils ont un "pied à terre", une sorte de relais officiel, dans l'ancien couvent de la Trinité.

Ils se déplacent avec une extrême mobilité, compte tenu qu'ils vont toujours par bandes de plusieurs ménages. Un ménage pouvant comprendre jusqu'à cinquante personnes. Chaque bande est dirigée par un personnage à qui on donne le titre de Duc ou de Comte, et qui finira par se faire appeler "Cappitaine" sans doute parce que cela crée une analogie avec les "gens de guerre", analogie qui ne peut que leur être favorable, nous verrons pourquoi tout à l'heure.

Nous n'avons aucune idée précise sur ces troupes. Les textes parlent seulement de grande ou de petite troupe, d'un ou de plusieurs ménages.

La seule chose qu'on connaisse de chacune de ces troupes, c'est le nom de "Cappitaine". Il s'appelle Dupré, La Coste, La Brande, La Fare, La Montagne, ce qui ressemble fort à des surnoms militaires, mais aussi Simon Philippe, Jean Alexandre, Marcel. André, ce qui a peut-être donné l'idée aux responsables de l'Assistance Publique du XIX^e de donner un prénom comme patronyme aux enfants trouvés. Certains ont sans doute enrichi leur nom du préfixe Saint, ce qui donne Saint-Jean, Saint-André, Saint-Maime.

Il semble qu'on soit "Cappitaine" de père en fils ou en neveu. Nous retrouvons la même troupe conduite par:

- Jean Philippe de 1587 à 1599.
- Antoine Philippe de 1602 à 1609.
- Martin Philippe de 1617 à 1626.
- Simon Philippe de 1616 à 1640.
- Annibal Simon Philippe de 1636 à 1638.
- Simon Philippe après 1640.

J'ai essayé de retracer l'itinéraire de cette troupe entre Provence et Dauphiné. Mais mon croquis a rapidement ressemblé à un peloton de laine malmené par un chaton, tant elle est passée et repassée dans les mêmes communautés.

Qu'on en juge : en 1587, les Egyptiens du cappitaine Philippe sont en Basse-Provence à Cuers. En 1599, ils sont à Chamaret en Dauphiné. En 1602, ils sont de nouveau en Provence, à Auriol et La Cadière. En 1605, ils sont à La Calade et aux Arcs. L'année suivante ils sont à nouveau en Dauphiné, à Lachau. En 1609, leur passage est signalé à Esparron en Haute-Provence. En 1616, ils sont à Eygalayes, enclave provençale en Dauphiné.

L'année suivante on les retrouve à Cuers et quelques mois après à Sainte-Jalle, en Dauphiné. En 1619, ils sont à Saint Zacharie et en l'année 1621 on les signale à Arpavon, village voisin de Sainte-Jalle. L'année suivante ils sont à nouveau à Lachau. En 1624, ils sont à Nyons et en 1626, ils sont redescendus à La Cadière. L'année 1632 les trouve dans les terres adjacentes de Provence en Dauphiné, à Allan. Les années suivantes ils sillonnent la région de Die, de Barsac à Mérignac et on les signale à Izon près de Lachau. En 1655, ils sont aux portes du Crestet, près de Vaison. Enfin on les retrouve une dernière fois à Sahune en 1665.

J'ai essayé avec d'autres compagnies, le résultat a été plus ou moins identique, mais dans une grande boucle, en trois ans, le « Cappitaine » » Lacoste m'a mené jusqu'au faubourg de la ville de Rennes.

Qu'est-ce qui peut expliquer ces étranges déplacements. La fuite devant la maréchaussée ?

Je ne le crois pas. Car les mesures répressives restèrent longtemps lettres mortes en Provence comme en Dauphiné et d'ailleurs un peu partout en France.

Non, je pense que les Bohémiens avaient trouvé un moyen comme un autre de gagner leur vie, un moyen qui ne devait pas leur déplaire à eux qui avaient le goût des histoires, des farces et du spectacle: ils effrayaient les populations.

Ils avaient maintenant des lettres patentes de Sa Majesté et toujours et toujours la fameuse Bulle de Martin V, et même des billets de logements vrais ou faux comme ceux des soldats. Ils les exhibaient aux Consuls qui s'empressaient de leur remettre une petite somme d'argent, un peu de blé et quelques mesures d'avoine ou même quelques produits de l'artisanat local, et leur faisaient signer en présence du curé, une quittance spécifiant qu'ils ne reviendraient d'an. Cela s'appelait "payer la passade".

Les comptes consulaires contiennent nombre de ces quittances, avec de très belles signatures car les "Cappitaines Bohémiens", eux, à la différence de beaucoup de Consuls, savaient signer. Le plus souvent d'une croix potencée et ornée. Mais enfin ils savaient tenir une plume d'oie, ce qui n'est pas si facile.

Oh, il s'agissait de bien peu de choses. Le prix variait suivant l'importance de la troupe. En 1636, les Consuls de Saint-Maximin donnent 20 sols, ceux de Nyons sont allés jusqu'à 3 L en 1624 "parce qu'ils sont une grande troupe" et ceux de Mons ont concédé une pignate de terre et deux douires" (une marmite et deux pots). Et, quelquefois, pour obtenir cela, les Bohémiens n'avaient même pas besoin de se présenter. En 1614, les consuls d'Eygales donnent quittance de 9 sols à un dénommé Marcel pour « être allé à Séderon voir des Egyptiens afin qu'ils ne vinssent en ce lieu ».

Les gens avaient-ils aussi peur que ça ? Certains peut-être, surtout quand les récoltes étaient pendantes. En 1655, la Communauté du Crestet, bourg perché entre Vaison et Malaucène, tint à "empêcher que la compagnie du Cappitaine Simon Philippe ne montasse ça haut,

attendu les dégâts qui auraient été faits aux vignes et autres fruits du terroir".

Il y a aussi ceux qui s'affolent. En 1652, à Bagnols, en Provence, les habitants rassemblés au son du tocsin repoussent le bande du Cappitaine Eugran. L'échauffourée fera trois blessés, un habitant et deux bohémiens.

Mais la plupart des gens savent que le danger n'est pas grand et que les dégâts ne sont pas bien considérables. Loger une compagnie de Bohémiens revient à coup sûr beaucoup, beaucoup moins cher que loger une compagnie de soldats. A Allex, en Dauphiné, par exemple, entre 1600 et 1644, on a donné selon les années de 55 sous à 4 L aux Egyptiens "Pour éviter les larcins et les dommages qu'ils font". Or, en la seule année 1625, la Communauté a dépensé plus de 200 L comme "aides militaires" aux communes voisines chargées de loger des régiments de passage. En 1642, elle a encore donné 200 L pour s'exonérer du logement d'une compagnie pendant 6 jours. Et en 1654, elle a logé pendant 7 jours "Le Régiment de Cavalerie du Prince de Conti, sans ordre et à discrétion, ayant fait lui-même les billets, rançonné les habitants et exigé 45 pistoles pour déloger, et refusé tout certificat et toute restitution des meubles, papiers et bétail emportés". Par ailleurs, le conseil général signale que "les soldats ont aussi battu plusieurs personnes et endommagé les blés".

On pourrait citer bien d'autres exemples. A Réauville par exemple où l'on donne la même année quelques sous aux Bohèmes et 4 écus, 30 sols pour avancer de trois jours le départ d'une compagnie du Régiment de Normandie. Alors s'il y a vraiment peur, elle ne semble pas vraiment justifiée. D'ailleurs tout le monde ne tremble pas. En 1638, les Consuls de Dieulefit payent même 2 L pour le loyer d'une maison où sont reçus régulièrement les bohémiens, et ceux de Caderousse payent 2 florins à l'aubergiste qui a hébergé deux bohémiens qui mouraient de froid et les a nourris eux et leur âne pendant le dur hiver de 1611. De son côté, la Communauté de Vinsobres a donné 3 livres à un nommé Moreau qui a logé deux fois les Bohémiens dans son étable en 1634. Mieux encore, le 20 juin 1661, les consuls de Montbrun après avoir fait défense d'introduire des dindes et des bestiaux dans les prés, vignes et terres et d'aller dérober des fruits sous prétexte de chasse à la chouette et pour faire respecter la loi "ils font choix d'un jeune homme qui a laissé volontairement les troupes de Bohémiens, auquel il sera payé 3 écus par mois, 1 par le seigneur et 2 par les habitants". Certains prennent les exactions des bohémiens avec philosophie, voire avec humour. Un écrivain provençal, Dassoucy, nous dit qu'il a été arrêté par quatre Bohèmes au coin d'un bois, alors qu'il se rendait de Toulon à Monaco. Comme il avait pris la précaution de cacher son argent dans l'étui de son luth, il ne lui est volé que quelques pistoles qu'il avait dans sa poche et sur lesquelles il se fit rendre trente sols pour payer son voiturier, auxquels le chef de la troupe ajouta gracieusement deux écus pour son vivre et sa couchée.

Les bohémiens se déplaçant sans cesse d'un village à l'autre par petites étapes, on s'attendrait à trouver

un peu partout des actes les concernant dans les registres paroissiaux. Il n'en est rien.

De Crest à Toulon en passant par Avignon, je n'ai relevé ou on ne m'a signalé que 9 baptêmes, 2 décès et 2 mariages. Monsieur Vaux de Foletier semble en avoir trouvé un tout petit peu plus dans l'Ouest de la France.

Pourquoi si peu d'actes? Pour les baptêmes, on peut supposer que les naissances n'étaient signalées que lorsque la difficulté des couches amenait le chef de la troupe à demander aide et secours au village le plus proche. Il y était généralement bien accueilli, semble-t-il, puisque très souvent, l'enfant est parrainé par des gens importants : châtelains, avocat, procureur.

Un de ces actes de baptême toutefois est un petit mystère. Il a eu lieu à Mirabel aux Baronnies le 1er Avril 1673 et concerne "un enfant oethiopien nommé Crostil âgé d'environ treize ans". Son parrain est un bourgeois de Mirabel et sa marraine la demoiselle Duclaux, fille de monsieur maître Duclaux avocat et châtelain de Mirabel. Or la chapelle de Notre-Dame de-Beaulieu renferme un curieux tableau représentant la Vierge à l'enfant, avec en arrière-plan, un Saint-Jean-Baptiste aux cheveux sombres entourant un visage au teint basané où brillent deux très beaux yeux noirs. Il y a bien longtemps, les armoiries qui figuraient sur un coin du tableau ont été découpées, nul ne sait par qui. Qui était cet enfant? Ses deux parents étaient-ils vraiment bohémiens? Pourquoi a-t-il figuré sur cet exvoto offert par une famille importante de la région?

Dans cette même église, 25 ans auparavant, on avait enterré avec un certain apparat "Louis Minoz, dit La Jonisse, Cappitaine des Bohèmes", âgé de cinquante ans. Et à Piégon, village voisin, c'est une Bohémienne qu'on a porté en terre le 10 septembre 1678.

Louise La Montaigne est morte de mort soudaine, après s'être confessée au curé de Vinsobres deux jours auparavant. Du moins son frère et son fils qui répond au joli nom de Sérignan Marquis l'affirment, et personne ne va le vérifier. Le maître d'école a suivi le convoi.

Les parents de l'enfant baptisée à Montréal-les-Sources en 1664, se disent mariés. Mais ils ne disent ni où ni quand. Les autres actes de baptême sont muets sur ce point.

Les deux mariages figurant sur les registres paroissiaux de Graveson en 1655 et 1657, concernent le même individu, Jean Lafleur; de lui, ni de ses deux épouses successives, Anne Marie et Marie Séléné, nous ne savons rien d'autre que leur nom.

Avec le XVII^e siècle, s'achève le temps des Chevauchées et Passades. C'est une des grandes ombres du siècle des Lumières que la rigueur avec laquelle partout et de haut en bas de l'échelle sociale, on traite les Tsiganes. Diderot lui-même, donne cette définition des Bohémiens dans l'Encyclopédie : "C'est ainsi qu'on nomme des vagabonds qui font profession de dire la bonne aventure à l'inspection des mains. Leur talent est de chanter, danser et voler".



Pierre-Joseph de Haitze
(Wikipédia)

Un historien provençal Pierre-Joseph de Haitze, écrit, lui, que "leur langage est seulement un baragouin allemand ou italien, mais en s'associant avec quelqu'un du pays, ils en savent assez pour tromper le bon peuple". Seul l'abbé Prévost ose écrire qu'il y en a de fort entendus en médecine et dans la chirurgie". Il reconnaît en eux "une société qui a ses disciplines et ses lois". Dans une petite plaquette il expose l'état des connaissances acquises sur les Tsiganes en France, en Allemagne et en Angleterre. Il n'est guère suivi que par le Prince de Ligne qui semble surtout séduit par les femmes "qui ont les plus beaux yeux du monde" et qui pense que la promptitude d'esprit des bohémiens "annonce des talents pour beaucoup mieux que la vie qu'ils mènent et qui consiste à courir les bois et les cabarets en portant partout leur mine et leur musique infernale".

Bien rares sont ceux qui ont bonne opinion des Tsiganes. Aussi faut-il rendre justice à un érudit nantais, Mathieu de la Croze qui constitua un petit lexique latin-tsigane, qui ne fut d'ailleurs édité qu'après sa mort, en appendice à l'histoire de sa vie. En bas de l'échelle, la pression fiscale s'accroissant, la vie est devenue plus difficile et les larcins des bohémiens sont de moins en moins bien admis. Et ne sont plus du tout tolérés non plus la bonne aventure et les tours de magie. Si les curés de campagne n'y voient toujours pas une grande malice, les tout-puissants pères et frères qui parcourent les campagnes pour attiser le zèle des sociétés de Pénitents, fer de lance de la Contre-Réforme, ne sont pas, et de loin aussi larges d'esprit.

Alors on commence à les chasser inexorablement

Louis XII (Wikipédia)

Depuis l'édit de Louis XII en date du 27 juillet 1504, il ne s'était pas passé une décennie sans qu'on proclame à son de trompe à tous les carrefours qu'il leur fallait "vider la Province sous trois jours et qu'à défaut les hommes seraient conduits au port de Marseille aux galères du Roy et les femmes fouettées et conduites aux frontières".



Mais arrêts, ordonnances et décrets étaient restés lettre morte et les Egyptiens avaient continué de sillonner nos campagnes. Dans les dernières années du règne de Louis XIV, on commence à appliquer strictement la loi. Et sur la liste générale des galériens en 1739, Monsieur de Vaux de Foletier a relevé le nom de 94 Bohémiens dont trois seulement ont été condamnés pour vol, violence ou brigandage.

Parmi eux le fameux François de La Forest arrêté à Forcalquier en 1727 pour le vol d'un carrosse commis dans la région de Caen. Les autres ont été condamnés "comme Bohémiens, selon la déclaration du Roy". Après avoir été fouettées, les femmes sont conduites dans les hôpitaux généraux. Beaucoup seront déportées en Louisiane pour servir d'épouses aux colons célibataires. Les enfants sont envoyés dans les hôpitaux où ils seront élevés avec les orphelins et les enfants abandonnés. Dans le Comtat où les Réglements des Vice-Légats se sont succédé à une cadence rapide, les Etats demandent en 1735, de renouveler les anciennes dispositions contre les Bohémiens "attendu qu'étant chassés de France, ils se réfugient dans cette Province".

Cette répression d'une sévérité extrême est vraiment gratuite. J'ai relu très soigneusement le fonds de justice du Bailliage du Buis-les-Baronnies et celui de Die. J'y ai trouvé quelques crimes et beaucoup de vols. Aucun de ces délits ne peut être attribué à un Bohémien. Même pas un tout petit larcin et Dieu sait s' il y en avait à cette époque. Toutes les catégories sociales avaient leurs chapardeurs. Chez les paysans, on volait tout ce qui se récolte même de la laine sur le dos des moutons et même du fumier. Les artisans indéliçats volaient des matériaux et des outils, les apothicaires des onguents et des médicaments. On assommait aussi quelquefois le chien du voisin et on tabassait assez souvent le garde-chasse de monsieur le Marquis. Il arrivait même que la nièce d'un curé vole deux chandeliers et qu'un notaire subtilise l'argent collecté pour payer les impôts de la Communauté. Mais je n'ai pas rencontré un seul acte mettant en cause un Bohémien, alors que les registres paroissiaux et les Comptes Consulaires nous disent qu'il y en avait dans la région à cette époque. Trop malins pour se faire prendre? Peut-être. Mais on les prenait bien facilement sans cause aucune. Alors les compagnies qui ont échappé à la répression se dispersent. Beaucoup de jeunes gens s'engagent dans l'armée, comme soldats ou plus volontiers comme fifres et tambours. A l'extrême fin du XVIII^e, tous les régiments compteront des soldats tsiganes et il y en aura encore dans l'armée des Emigrés.

Quelques ménages essaient de passer les frontières. Mais ailleurs l'accueil n'est pas meilleur et certains reviendront, quitte à se faire prendre, comme cette Bohémienne à qui un prévôt reprochait son opiniâtreté à vouloir vivre en France et qui répondit "qu'elle ne savait mieux que d'aller dans ce pays". Ce pays dont elle connaissait routes et villages par cœur sans doute.

Certains tentent de se sédentariser. A Marseille, une petite colonie s'installe dans la paroisse des Accoules au quartier de la Roche-des-Moulins. Les femmes blanchissent le linge des soldats. Les hommes parcourent la ville en proposant divers services et en

montrant des animaux savants. Des pauvres filles, des gueux se joignent à eux, ce qui n'améliore pas leur image de marque.

Un Marseillais généreux tentera de leur venir en aide. Gaspard de Simiane, Chevalier de La Coste, ouvre une maison pour les femmes Egyptiennes dont les maris étaient aux galères. Cet établissement fut ruiné par la grande peste de 1720.

Il ne semble pas que ces Tsiganes se soient réellement fixés. Au bout de quelques années les premiers arrivants ont repris la route et cédé la place à de nouveaux venus. Ceux qui partent, lorsqu'on les arrête dans la vallée du Rhône, donnent toujours pour adresse "sur les Moulins à Marseille". Et même les parents de la petite Marie-Anne Labrande baptisée à Bouvières en 1739 se disent "Bohémiens de Marseille". Ils n'y sont pourtant pas restés longtemps, puisque le père est natif de Lyon.

Les plus sages essaient de concilier leur nomadisme avec les exigences policières. Ils se font colporteurs. Les hommes parcourent les campagnes avec une petite pacotille de coutellerie ou de quincaillerie. A l'occasion ils exercent le métier de rétameur ou celui d'aiguiseur. Les femmes, marmot au sein et panier au bras, proposeront des épingles, des rubans, des dentelles, des lacets. Des familles vont d'une oseraie à l'autre en effectuant des travaux de vannerie. Ceux-là survivront jusqu'au début du XX^e siècle et bien souvent finiront par acquérir un commerce ambulant comme il en circulait encore dans les campagnes dans les années cinquante.

Les plus riches se lancent dans le commerce des chevaux. Ils sont de remarquables maquignons, capables de rendre fringante la rosse la plus épuisée. Juste le temps de la revendre. Les paysans leur font confiance parce qu'ils reconnaissent en eux une connaissance certaine des animaux et des remèdes pour les soigner.

En 1788, les tsiganes ne se sentent pas concernés par l'édit de Louis XVI concernant l'inscription des non-catholiques sur les registres de catholicité. Ils se sont toujours dits catholiques, d'un catholicisme un peu particulier peut-être. Napoléon qui prend grand soin de rappeler aux juifs leur appartenance à la Nation française par l'édit de Bayonne en 1808, ne s'occupe pas particulièrement des Tsiganes. Peut-être parce qu'un grand nombre de jeunes hommes servent dans la Grande Armée.

Sous l'Empire, il s'est pourtant passé un fait curieux concernant les Bohémiens et notre région. En l'an X, le Préfet des Basses-Pyrénées, Monsieur de Castellane, s'émeut du grand nombre de Bohémiens résidant dans son département, où plusieurs ménages s'étaient plus ou moins fixés dans quelques villages.



Louis XVI (Wikipédia)

Avec l'autorisation du Ministre de l'Intérieur, il organise une "battue" dans deux cantons, ce qui permet l'arrestation de 465 individus, dont 122 hommes. L'idée première est de déporter tout ce monde en Louisiane. Mais la Marine n'est pas d'accord et on va au plus simple. Les femmes seront réparties dans les prisons départementales, les enfants dans les hospices. Quant aux hommes, on les scinde en deux groupes: 60 iront travailler au percement du Canal du Midi, 62 sont dirigés vers les Hautes-Alpes pour travailler à la tentative de percement de la route d'Espagne en Italie. La population à qui ce chantier apportait quelques emplois est fort mécontente. L'ingénieur des Ponts et Chaussées fait observer que la tour de Rosans où les Bohémiens doivent être cantonnés est une ruine croulante, et obtient qu'on les loge à l'écurie de l'auberge.

L'entreprise se révèle rapidement désastreuse. Enchaînés, mal vêtus, mal nourris, ces hommes dont presque tous sont d'anciens soldats, travaillent peu et cherchent à s'évader. Les comptes pour les quatre premiers mois montrent qu'ils ont fourni pour 217 L 20 sols de travail, alors qu'ils ont coûté en pain, soupes, couvertures, habillement et chaînes 1234 L 60 sols. En 1806, on finit par permettre à ceux qui restaient de rentrer chez eux. Monsieur de Castellane, sur les instances de sa femme mourante demanda lui-même la libération des deux derniers.

Il est bien difficile de suivre les Tsiganes en France au XIX^e siècle. Il existe dans certains départements, des "Etats récapitulatifs des nomades" (Bouches-du-Rhône) ou des saltimbanques (Hautes-Alpes). Mais dans ces registres, tous ceux qui voyagent sont confondus, depuis les Compagnons du Tour de France, aux innombrables artistes lyriques et gymnasiarques, en passant par les artisans ambulants : rempailleur et fabricants de chaises (souvent italiens), accordeurs de piano, pédicures, dentistes, tondeurs de chevaux et j'en passe. J'engage d'ailleurs vivement tous ceux qui ont "perdu" un ancêtre à cette époque, à consulter ces états.

Le 20 mars 1895 eut lieu un véritable recensement. Là où il est conservé, dans les Bouches-du-Rhône et dans les Hautes-Alpes notamment, ce recensement est assez semblable aux états récapitulatifs, mais il énonce en plus la liste des papiers en possession des recensés.

Cartes d'identité, passeports, livrets d'ouvrier ou d'artiste, livrets de caisse d'épargne, billets de sortie de l'hôpital, voire de prison, donnent une idée plus précise des recensés. Là encore, on découvre que les Tsiganes ne sont qu'un tout petit nombre parmi les "sans domicile fixe". Son étude pourrait toutefois donner une idée des migrations des Tsiganes à la fin du XIX^e siècle. La moitié sont français, nés en France. Les autres sont suisses, belges, espagnols ou italiens.

Le recensement de 1895 n'a pas amélioré les choses en faveur des Tsiganes. On va d'abord refouler tous ceux qui ne sont pas nés sur le sol français, ce qui crée quelques incidents diplomatiques avec les pays slaves. Les Alsaciens et Lorrains ayant opté pour la nationalité française en 1871 posent aussi un problème embarrassant. Dans les Bouches-du-Rhône on les classe parmi les étrangers.

Non, le XIX^e siècle n'a pas été tendre avec les Tsiganes. Béranger chante:

Sorciers, bateleurs et filous,
Reste immonde
D'un ancien monde
Sorciers, bateleurs et filous
Gais bohémiens, d'où sortez-vous.

Et l'on sait l'impact que les chansons de Béranger ont eu sur l'opinion publique. Plus tard, Pierre Dupont aussi, hélas, y est allé de son couplet xénophobe.

La rumeur publique les chargera de crimes affreux, comme les vols d'enfants, alors qu'il est prouvé qu'ils ont souvent recueilli des enfants égarés ou abandonnés à cette époque de grande misère. Le machinisme, l'industrialisation allaient vers une concentration urbaine, et leur nomadisme était de plus en plus illicite. Ce qui est différent dérange, et on essaie par réflexe de gommer la différence. Source de conflit, le plus souvent soldée par un échec retentissant.

En 1911, Etienne Flandin, député de l'Yonne, demande carrément qu'on les renvoie tous dans leur pays d'origine, un pays dont on savait seulement qu'ils l'avaient quitté il y a mille ans!



Etienne Flandin (Wikipédia)

C'est l'époque où Pierre Bertas classant ses archives, intitulera un de ses dossiers "XV^e siècle, Criminalité, faits divers, adultères, bâtards, prostituées, coups et blessures, bohémiens, bandits, empoisonneurs, bourreaux et piloris".

Cette montée de ce qu'il faut bien appeler du racisme aboutit à faire voter la loi du 16 juillet 1912 créant le fameux carnet anthropométrique d'identité et qui permettait aux maires d'interdire le stationnement



des nomades sur le territoire de leur commune. Et même dans les communes accueillantes, il était bien facile d'être en infraction avec la loi. Il suffisait d'arriver après la fermeture de la mairie et de ne pouvoir faire viser son carnet avant de s'installer.

Aucun monument aux morts ne porte le nom de ceux qui sont morts pour la France entre 1914 et 1918. Et pourtant ils ne furent pas épargnés. Après les années noires de la Seconde guerre mondiale et le camp de Poitiers de sinistre mémoire quelques verdines (roulottes) sillonneront encore nos campagnes. Leur clientèle s'amenuise. Les fermes isolées sont désertées, les petites écoles dont l'institutrice ouvrait sa bourse, se ferment, les petits bureaux de poste où les jeunes postières finissaient toujours par accepter que l'on paye en dentelle et en ruban le port-dû aussi. Et les poules dont les Tsiganes sont si friands sont hors de portée de la main la plus leste dans leurs palaces-prisons-concentrationnaires. Quant aux hérissons, autre gourmandise chère aux Tsiganes, ils ne traversent pas assez rapidement les routes asphaltées pour éviter les bolides qui les sillonnent maintenant.

Aujourd'hui, il en reste bien peu, qui vont d'un terrain vague à un autre, de la périphérie d'une grande ville à une autre, d'une fête foraine à une autre. On voit encore sur les marchés quelques déballages de mercerie de second choix, quelques stands de rempaillage de chaises et c'est tout. Des fières compagnies tsiganes qui parcouraient nos campagnes au XV^e siècle, il reste aujourd'hui vraiment bien peu de choses. Quelques noms de lieux: le Serre des Bohémiens à Plaisians, peut-être la Bouamaderie aux Martigues, la rue des Bohémiens à Toulon et le souvenir de la rue Fontaine-des-Bohémiens à Marseille. Il reste aussi quelques patronymes: "Bosméans, Bosmians" et d'autres auxquels on ne pense pas toujours et dont le recensement de 1895 donne une idée.

Il nous reste aussi bien sûr quelques mots un peu argotiques : berge pour année, chouraver pour voler, chouriner, de chourin qui a donné surin, costaud, ouste et tchao. Et aussi l'expression avoir le trac.

Il reste aussi 'sans doute dans nos veines un peu du sang de ces fils du vent car le passage de ces garçons étranges et beaux a bien dû laisser quelques yeux noirs dans plusieurs de nos sages familles provençales et dauphinoises.

Et pour nous autres Provençaux, il y a, il y aura toujours place le soir de Noël autour de notre Crèche, pour le santon du Boumian. Il y a longtemps que nous savons que lorsqu'au dernier acte de la Pastorale, il roule de grosses larmes en se frappant la poitrine et en jurant de vivre comme nous, il joue une comédie juste pour nous faire plaisir. Nous sommes Sédentaires et il est Nomade. Nous sommes la Terre et il est le Vent. Mais la Terre et le Vent font le Monde. ■

BIBLIOGRAPHIE

BATAILLARD P. 1844 -Etudes et notamment "De l'apparition des Bohémiens en Europe".

BLOCH J. 1953- Les Tziganes.

BLOCK M. 1936- Mœurs et Coutumes des Tziganes.

CLEBERT J. P. 1961- Les tziganes.

ISAMBERT, DECRUSY et TAILLANDIER - Recueil des Anciennes Lois.

SERBOIANU P. 1930- Les Tziganes.

VAUX de FOLETIER (de) F. - Œuvres complètes et notamment:

1961- Les Tsiganes dans l'Ancienne France.

1981- Les Bohémiens en France au XIX^e siècle.

1983- Le monde des Tsiganes.

La Revue- Etudes Tsiganes- depuis 1955.

Archives Départementales des départements cités, (séries E, M).

Archives Communales des communes citées (séries BB, Cc, FF).



Le Boumian

<http://santons-arterra.com/>



Courrier des lecteurs

Des liens avec la Lorraine (Colette Venner, Nancy)

« J'ai bien reçu l'exemplaire de votre revue. Un grand merci ! [...] J'apprécie beaucoup votre envoi. Votre revue très dense se lit pourtant facilement, le prix est mérité. Mon ancêtre le plus proche de votre belle région est un marchand savoyard, du pays de Bray, monté à la fin du XVII^e siècle vers l'Alsace. Le seul qui ne soit pas de l'Est. Sur le site du CG 540, il y a une "Page d'histoires locales", j'y dépose des mini-articles que je rédige selon mes trouvailles. Je vous joins celui sur le capitaine Joseph Olivier de Bonne (Nibles-04, 1756-Nancy, 1820) pour savoir si des recherches ont été faites par Le CGMP sur ce personnage ? »

NDLR : Très intéressant, cet article sous-titré « Un Provençal au secours des États-Unis d'Amérique » est reproduit dans le présent numéro (page 31). À notre connaissance, seul un membre de la famille homonyme de Bonne, le célèbre duc de Lesdiguières (1543-1626) a fait l'objet d'une étude généalogique dans notre bulletin (PG n° 89 et 175), mais il était originaire du Champsaur (05) et n'avait plus de descendants au XVIII^e siècle.

Qui était Pierre Delort ? (Serge Plumecocq, via le CVM)

« Il y a à Marseille [quartier Sainte-Marguerite] un stade d'athlétisme Pierre Delort. Je trouve très peu d'informations disponibles sur ce Monsieur et tout le monde semble ignorer pourquoi le stade porte ce nom. Serait-ce l'industriel Pierre Delort à la tête de l'entreprise des chewing-gums Olympiad ? Par avance merci pour votre aide. »

NDLR : Ce stade a pris le nom de Pierre Delort le 4 octobre 1955. Dans "Provence Magazine", n° 39 (novembre 1955), p. 69, on lit : "... quelques mois seulement après le décès de M. Pierre Delort, le stade municipal situé derrière le stade vélodrome a pris le nom du regretté sportif. Celui qui fit tant pour l'athlétisme et le cross-country de notre région aura ainsi sa mémoire perpétuée..." Une photo montre l'athlète Bardy fleurissant la plaque commémorative (est-elle toujours dans le stade ?) où se lit : "En hommage à Pierre Delort, Président fondateur de la section d'athlétisme du Cercle sportif municipal, Grand sportif et animateur regretté de l'athlétisme provençal (1903-1954)". Dans les listes électorales de 1947, on trouve : Delort Pierre Émile, industriel, né à Bordeaux le 9/5/1903, domicilié au 56, boulevard de Roux. La date de naissance (1903) concorde bien avec celle du sportif et l'adresse est pratiquement mitoyenne du 2, rue Gavaudan où se trouvait l'entreprise "Aux gourmandises de Provence commercialisant Olympiad et Donald Duck, les champions du chewing-gum" (publicité de l'époque). Il semble donc quasi certain que le sportif et le fabricant de chewing-gum ne font qu'un. Une confirmation se trouverait peut-être

dans les journaux marseillais du 5 octobre 1955 (lendemain de l'inauguration) pouvant donner des détails sur sa biographie.

Ah ! ces curés distraits... (Jean-Baptiste Luppi, Al-lauch)

«Un de mes neveux m'a fait parvenir un relevé très intéressant qui montre une alternance de D et de B dans le nom de nos ancêtres Bravet et Dravet : André (Antoine) Dravet, marié en 1684 à Saint-Martin (paroisse de Marseille), époux de Marguerite Ginac, a des fils Bravet. Pouvez-vous tirer cela au clair ? »

NDLR : En effet, sur 6 de ses enfants, tous baptisés à Saint-Martin entre 1687 et 1698, 3 sont enregistrés comme Dravet (Marguerite, Melchior et Cécile) et 3 comme Bravet (Jean, l'ainé, Pierre-Toussaint et Joseph, le benjamin). Et cela suffira peut-être à distinguer deux lignées. Il faut sans doute voir dans cette variation une distraction du prêtre officiant, ou encore une mauvaise lecture, le D et le B, pouvant être confondus avec leurs boucles ventrues... Dans l'acte de mariage, sur lequel le curé s'est peut-être basé, la hampe du d forme une longue boucle vers l'arrière le faisant ressembler à un B majuscule.

Albert Mauger a-t-il existé ? (Amis de Saint-Pol-Roux, 64)

« Dans la Dépêche de Brest du 28/12/1909 se trouve le compte rendu d'un événement au cours duquel le poète Saint-Pol-Roux (Marseille, 1861-Brest, 1940), déguisé en Père Noël, débarqua dans le port de Camaret avec une grande hotte de joujoux distribués aux enfants. Cet article est signé "Albert Mauger", mais cet auteur étant par ailleurs inconnu, cette signature ne cacherait-elle pas en réalité le nom du poète ? »

NDLR : On trouve bien dans l'état civil un Albert Henry Jean Mauger (Lannion, 11/2/1882-9/1932), fils d'Henri, imprimeur, qui épousera en 1919 Fanny Bléas de Clos-Neuf (Saint-Brieuc, 1891-Paris, 1966). Il était employé des Postes et Télégraphes et, dans le Télégramme de Brest du 15/12/1906 (p. 3) se lit l'entrefilet suivant : "Albert Mauger, fils de notre sympathique confrère, directeur du Lannionais, vient d'être nommé sur-numéraire des Postes à Caen." L'imprimeur, dont l'épouse était libraire, était donc aussi directeur de journal. Reste que le texte de l'article sur le père Noël montre, il est vrai, de grandes ressemblances avec le style de Saint-Pol-Roux. Ayant assisté au spectacle, le jeune Mauger (27 ans en 1909) aurait-il simplement fourni la trame du récit au poète, qui lui aurait ensuite généreusement attribué tout le compte rendu ? Il n'y a, en tout cas, dans le catalogue de la BnF, aucune œuvre au nom d'Albert Mauger, qui gravitait pourtant dans un milieu littéraire.

Sur les fêtes de charité (cf. PG 192, p. 56)

Une deuxième fête, reconstituant l'entrée à Marseille de François 1er le 22/1/1516 se tint le 13/4/1868 à la Plaine Saint-Michel et sur le Vieux-Port. Patronnées par la grande bourgeoisie locale et les premières sociétés sportives, ces manifestations ne survécurent pas au Second Empire.

Le fondeur des Bernardines (Denis Vialette, 05)

« Le couvent des Bernardines, devenu lycée Thiers de Marseille, possède un carillon dont l'une des trois cloches est signée Claudius [Claude] Condamin 1773. Que peut-on savoir sur ce fondeur qui a aussi réalisé une cloche pour la paroisse d'Allauch ? »

NDLR : Le fondeur Hubert Condamin est né le 6/1/1711 à Mornant (69) ; il est le fils d'Étienne et de Claudine Dubois. Il s'est marié à Aix-en-Provence (Madeleine), le 9/3/1734 avec Anne Joannis, fille de Pierre et de Madeleine Bonnet, qui lui a donné 6 enfants entre 1734 et 1742, dont : Claude Condamin, né à Aix le 28/11/1734, marié à Marseille (Accoules), le 1/2/1757, avec Catherine Allaud, fille de François et d'Anne Hélène Allard. Hubert a fondu des cloches pour les églises de Bouc [-Bel-Air, 13] en 1749 et de La Roquebrussanne (83) en 1751. Claude a fondu des cloches pour les églises d'Allauch (13) et de Seillons (83) en 1769. Il était déjà actif à Marseille en juillet 1767 : un inventaire de la série FF des Archives de la ville (justice et police) fait état d'un "rapport pour Claude Condamin, maître fondeur, contre les syndics des maîtres fondeurs lui demandant des comptes de l'administration des revenus et deniers du corps" (pour les cloches du Var, cf. "Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques", année 1924, p. 80, en ligne sur Gallica). À noter que l'architecte Henri Condamin (Marseille, 1816-Aix-en-Provence, 1873), auteur notamment du bel immeuble à atlantes (hôtel Grau) du 102, Canebière, avait pour grand-père un Jean Claude Condamin natif de Mornant et probable arrière-petit-neveu des fondeurs.

La pescharie... qu'es aco ? (Daniel Robert, 13)

« Sur l'acte de décès de Jean Reviron qui réalisa en 1569 avec Virgini Vincent, cabiscol de Saint-Victor, l'inventaire du cartulaire de Saint-Victor, la localisation de son lieu de résidence dans son acte de sépulture (N.-D. des Accoules, 25/9/1573) précise "au-delà de la Pescharie", j'aimerais pouvoir situer ce lieu. »

NDLR : La "Pescharie" ou Piscaria était, dès le Moyen Âge (1250), la Poissonnerie ou Halle aux poissons, qui se situait au niveau de l'actuelle rue Bonneterie (dont ne subsiste qu'une toute petite partie ancienne depuis 1943), à l'est de l'hôtel de ville. D'ailleurs, l'ancien nom de cette rue était "Carrerria Piscarie" (voir Octave Teissier, "Marseille au Moyen Âge", 1892, p. 100, 172-173). Ce n'est qu'en 1673 que la halle Puget a pris le relais, devenant la "Poissonnerie Neuve", alors que la précédente gardait encore quelque temps le nom de "Poissonnerie Vieille". Le fait que les obsèques aient eu lieu aux Accoules confirme cet emplacement dans le quartier de l'hôtel de ville. "Delà de la Pescharie" signifie donc que la maison du décédé se trouvait au-delà de

cette halle par rapport à l'église des Accoules, et donc probablement plus au sud dans la rue, en direction du quai du port.

Un neveu et filleul de Napoléon mort à Marseille (Georges Reynaud, 13)

Le 3 pluviôse an VII (22/1/1799) est enregistré à l'état civil (mairie du Midi), le décès de « Napolione Baciocchi, né à Ajaccio, âgé de sept mois, fils de Félix Baciocchi, commandant du fort Nicolas, et de Marie Elisa Buonaparte, survenu le 30 nivôse (19/1) au 29, rue Mazade (33, rue Montgrand, hôtel Samatan/Majastre rasé en 1920) ». Les Archives de la Corse du Sud fournissent bien en ligne, sous la cote 6 Mi 4/46 et à la date du 4 messidor an VI (22/6/1798), l'acte de naissance de « François Charles Napoleone Baciocchi, fils de Félix, chef de bataillon, commandant de la citadelle d'Ajaccio, né dans cette citadelle le 1er messidor (19/6) à 7h1/2 du soir ». Les déclarants sont Letizia Bonaparte, sa grand-mère, dite « âgée de 45 ans (en fait 48), vivant de ses rentes, domiciliée rue Bonaparte », et Nicolas Rossi, 40 ans, aussi rentier « déclarant en témoignage pour le citoyen Napoleone Bonaparte, général chef dans les armées de la République française, âgé de 29 ans, natif de cette commune d'Ajaccio ».

Engagé dans la campagne d'Égypte depuis le printemps 1798, Bonaparte n'avait pas pu se charger de cette déclaration, mais il serait intéressant de savoir si un baptême légal ou clandestin avait eu lieu et qui (Nicolas Rossi ?) dans ce cas remplaçait le général pour tenir son filleul sur les fonts baptismaux.

À noter que le mariage des parents avait été passé dans la même mairie du Midi le 1er août 1797 (14 thermidor an V), d'où une fille ayant survécu : Elisa Napoleone Baciocchi (1806-1869), mariée à Florence le 27 novembre 1824 avec Filippo Camerata-Passionei dit Mazzoleni, à l'origine d'un fils unique Charles Félix Jean-Baptiste, né en 1826 et mort en bas âge.



Félix



Elisa

1216 : Le siège de Beaucaire - Pouvoir, société et culture dans le Midi rhodanien, sous la direction de Monique Bourin (2019)



« Bien que son rôle fût, à ce jour, un peu oublié dans les événements en lien avec la croisade des Albigeois, Beaucaire joua un rôle majeur dans la reconquête des terres des comtes de Toulouse prises par Simon de Montfort et les croisés du Nord. Après une série de défaites cuisantes, c'est, en effet, à Beaucaire qu'eut lieu, en 1216, la première victoire du jeune Raymond VII, annonciatrice d'une série de succès auxquels l'entrée en lice du roi

de France et de ses armées mit un terme dix ans après, entraînant de fait l'intégration définitive de la province dans le cadre de l'état monarchique français.

Pour le 800^e anniversaire de cet événement primordial dans l'histoire du Languedoc et de l'Occitanie, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire organisa, en 2016, un colloque international consacré au "Siège de Beaucaire". Ceci dans le dessein d'apporter un nouvel éclairage, non seulement sur ces combats et leur cortège de faits aussi dramatiques les uns que les autres, mais également sur la société qui s'est épanouie dans l'espace que nous appelons de nos jours le Midi rhodanien, de la seconde partie du XII^e siècle à la première moitié du XIII^e siècle. Cet ouvrage collectif reprend les travaux d'une quinzaine de professeurs, historiens, juristes et universitaires spécialisés dans l'étude du Moyen Âge. »

Un ouvrage in-8° (15 x 22 cm) sous couverture couleur, 564 pages, à commander aux Éditions de la SHB, 76 bis rue de Nîmes, 30300 Beaucaire, 25 € + 4,50 € de frais de port.

Paroles de nos anciens – Les gagne-misère 1920-1960 par Gérard Boutet (2013)



« On imagine mal ce que pouvait être l'existence journalière des gens de naguère, bien avant que la machine ne vienne améliorer leur condition. Souvent on naissait sans être vraiment désiré ; on grandissait comme une mauvaise herbe et sitôt les dix ans, avec plus de force en bras que de jugeote en ciboulot, on se louait pour gagner sa croûte loin des jupes rassurantes d'une mère trop occupée à torcher les puînés. On apprenait le boulot sur le tas, en regardant faire les anciens qui n'étaient pas avarés en coups de pied au cul.

Ils ne sont plus légion, ceux qui peuvent encore évoquer ces dures qu'ils ont endurées. Les années ont coulé. Ils sont partis les uns après les autres, sans bruit, le plus simplement du monde. Avec eux ont disparu les derniers témoins d'une époque à jamais révolue. En quarante ans, de 1920 à 1960, la vie quotidienne dans nos campagnes a subi plus de transformations que pendant les vingt siècles qui ont précédé. Conscient de la disparition progressive d'un savoir-faire rural devant les assauts de l'urbanisation et de la mécanisation, Gérard Boutet a arpenté nos campagnes à la rencontre de ces gens de peu, les gagne-misère, et a rapporté sans nostalgie le récit de leur vie quotidienne avant qu'ils ne s'éteignent, et avec eux la mémoire de nos campagnes. Près de 60 métiers disparus sont racontés par la dernière génération à les avoir exercés. Infatigable arpenteur de nos campagnes, Gérard Boutet fait œuvre de mémoire. »

Un ouvrage in-8° (13 x 20 cm) sous couverture couleur, 784 pages, éditions Omnibus, 26 €.

Des Aubagnais dans la Grande Guerre, collectif sous la direction de Sandra Rouqueirol (2018)

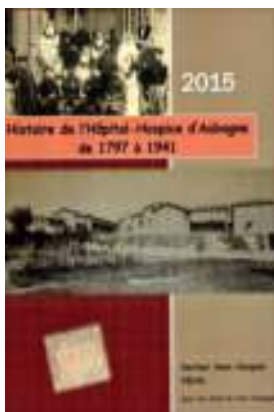


« Cet ouvrage, à mi-chemin entre livre d'histoire locale et recueil de témoignages, est le fruit d'un long travail collaboratif, une enquête de près de six années, menée par une équipe de bénévoles et d'amis passionnés [...] Mais en tout premier lieu, il existe grâce à la confiance et à la générosité des descendants des Poilus qui ont remis les documents en leur possession à l'association des Amis du vieil Aubagne et au service des Archives municipales d'Aubagne [...] Chacun d'entre eux, gardien de la mémoire familiale, dépositaire du souvenir du héros, a, par son action, permis de lever le voile sur l'histoire d'Aubagne pendant la Grande Guerre.

La mémoire individuelle et familiale nourrit la mémoire collective, il est essentiel de la partager et de la transmettre aux jeunes générations. C'est le but que s'est donnée l'association, c'est aussi l'objectif et le sens du travail quotidien du service des Archives municipales qui collecte et conserve tous les matériaux qui sont les sources de l'histoire. À chaque citoyen, quelle que soit sa sensibilité, de l'enrichir... pour la postérité et pour faire œuvre de patrimoine. » Nos remerciements à Georges Mérentier, membre de l'association Les Amis du Vieil Aubagne et collaborateur de cet ouvrage, pour nous en avoir fourni ce préambule.

Un ouvrage in-4° (21 x 29 cm) sous couverture couleur, 150 pages, nombreuses illustrations, édité et diffusé par Les Amis du Vieil Aubagne, Le Four à pain, rue Torte, 13400 Aubagne, 20 €.

Histoire de l'hôpital d'Aubagne (1797-1941 ; 1941-1971) par le docteur Jean-Jacques Vidal (2 tomes, 2015, 2018)



« Le but du premier tome est de nous faire découvrir par une approche chronologique les améliorations apportées dans la vie quotidienne des hospitalisés tant sur le plan géographique, qu'économique, médical et social. Avec comme point de départ la situation, en 1798, d'une quinzaine d'indigents logés dans des salles communes peu chauffées et éclairées par quelques chandelles, couchant sur des paillasses, vêtus d'une tunique parfois en lambeaux et surveillés par trois employés avec le passage épisodique d'un officier de santé. Et à l'inverse dans l'hôpital-hospice de 1941, la présence de 146 hospitalisés logés dans plusieurs pavillons isolés situés hors la ville, dans des salles de dimensions humaines bénéficiant du chauffage central et de l'éclairage électrique, accompagnés de dix sœurs hospitalières et d'une vingtaine d'employés, et visités régulièrement par des médecins.

Le deuxième tome nous permet de revivre la lente évolution de la médecine qui à partir de la Charte hospitalière de 1941 va transformer un hôpital réservé aux pauvres en centre de soins ouvert à tous. Avec des unités devenant autonomes ayant à leurs têtes un médecin chef de service et avec un personnel laïc de plus en plus nombreux et de plus en plus spécialisé allant de pair avec la diminution du personnel congréganiste, le tout sous la direction d'une administration en constante évolution. Ce qui aboutira à la création d'un Centre Hospitalier Général en 1971. »

Deux ouvrages in-4° (21 x 29 cm) sous couverture couleur, 109 et 119 pages, illustrations, édités et diffusés par Les Amis du Vieil Aubagne, Le Four à pain, rue Torte, 13400 Aubagne, 15 € pour le premier, 18 € pour le second.

Dictionnaire étymologique des noms de lieux des Bouches-du-Rhône par Jean-Marie Cassagne et Mariola Korsak (2017)

« L'histoire des noms de lieux des Bouches-du-Rhône remonte à la plus haute Antiquité, en ces temps où les hommes ont commencé à désigner par un terme précis la ville ou le domaine qu'ils habitaient. Au fil des siècles, ces noms ont évolué selon la langue de nos ancêtres et se sont peu à peu fixés pour aboutir à leur

forme actuelle. Pourtant, par-delà la forme sous laquelle nous les connaissons aujourd'hui, une oreille aguerrie saura reconnaître l'origine et le sens de ces noms. Il sera alors possible de comprendre pourquoi tel lieu porte le nom qui le caractérise aujourd'hui et quel sens les hommes d'hier entendaient lui donner en le nommant ainsi. C'est donc à un voyage dans le temps que nous convient Jean-Marie Cassagne et Mariola Korsak, spécialistes de l'étymologie française, à la recherche du sens profond des noms des lieux que nous habitons aujourd'hui et dont nous sommes si familiers. »



Un ouvrage in-8° (14 x 20 cm) sous couverture couleur, 312 pages, Jean-Marie Desbois, éditeur, collection veuve David, editions@geneprovence.com, 20 €.

L'ADN, un outil généalogique par Nathalie Jovanovic-Floricourt (2019)



« Le déchiffrement du génome humain finalisé en 2003 a ouvert le champ à de nouvelles disciplines, dont la génétique. Nous portons tous dans notre ADN notre famille, notre histoire généalogique et même archéologique. Il est possible non seulement de connaître la proportion de nos ancêtres issus des différentes régions du monde à l'âge du bronze, mais aussi de retrouver des cousins contemporains ou de lever des énigmes généalogiques sur les cinq derniers siècles. Pour les adoptés, l'ADN peut être un outil dans la recherche de leurs origines et leur permettre de retrouver des membres de leur famille biologique.

Ce guide donne donc les clefs pour comprendre toutes les possibilités de ce formidable outil généalogique qu'est l'ADN. L'auteur détaille les différents tests disponibles (test mitochondrial, autosomique ou sur le chromosome Y...), les lieux où ils peuvent être réalisés et explique précisément comment lire et comprendre les résultats de ces tests.

L'aspect juridique et déontologique est abordé, ainsi que les écueils à éviter, pour que vous puissiez découvrir en toute sérénité cette mine de renseignements généalogiques. En clair : les évolutions de ce champ de recherche ont été tellement rapides ces dernières années qu'un guide pratique était devenu indispensable. Enfin, les trente-deux pages supplémentaires de cette nouvelle édition 2019 sont directement issues des échanges avec les lecteurs, des besoins, des attentes et des précisions demandées. »

Un ouvrage in-8° (17 x 24 cm) sous couverture couleur, 112 pages, éditions Archives & culture, www.archivesetculture.org, 12 €.

La revue des revues

Anne Marie Rubino
Véronique Gennet

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

REVUE DU CERCLE D'ETUDE GENEALOGIQUES ET HERALDIQUES DE L'ILE DE FRANCE

Stemma

N° 163 - 3^e trimestre 2019
Lorsque l'enfant s'annonce.
Du vin ou du cidre.
La réponse dans une donation.

LA REVUE DE L'UNION DES CERCLES GENEALOGIQUES LORRAINS

Généalogie lorraines

N° 193 - Septembre 2019
Les ouvriers révoltés.
Frontières visibles et invisibles (Le brassage des populations d'Alsace et de Moselle après 1918)

CERCLE GÉNÉALOGIQUE et HÉRALDIQUE de L'Auvergne et du VELAY A moi l'Auvergne

N° 169 - août 2019
Madame de Lafayette, une « précieuse » ayant les pieds sur terre.
A propos de la commanderie d'Oiloix et de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem.
Le testament de Jean Philibert de Fay de Latour Maubourg (16.03.1717)

ENTRAIDE GENEALOGIQUE BRETAGNE MAINE NORMANDIE

N° 100 - Dernière revue éditée
L'insolite à travers les registres.
L'académie royale d'équitation de Caen.

CENTRE D'ETUDES GENEALOGIQUES RHONE-ALPES CEGRA

N° 180 - septembre 2019
La chanson lyonnaise à la Renaissance (2^e partie).
La seigneurie de Saint-André-en-Royans.

N° 181 - décembre 2019
Les animaux dans l'histoire : veau, vache, bœuf, taureau.
Le siège et la prise de Lyon en 1793, vécu par Louis et Antoine Accary, nés à Jarnosse, soldats de la République.

CENTRE GENEALOGIQUE SAVOYARD DE LA REGION PARISIENNE

N° 399 - novembre 2019
Histoire du mythe des allobroges ou comment les allobroges sont devenus les ancêtres de savoyards.
Petits métiers aux noms mal connus

CENTRE D'ENTRAIDE DE GENEALOGIQUE DE FRANCHE-COMTE Cegfc

N° 159 - 3^e trimestre septembre 2019
Le fourneau de Heslières, affirmé par Jean et Benoît Peugeot de Vandoncourt le 28 février 1695.
Information contre Claude Reverchon de Poligny pour homicide de Jacques Bigeot de Dole (une ténébreuse affaire polinoise en 1634)

GENEALOGIE REUNIONNAISE

N° 144 - Août 2019
Cercle généalogique de Bourbon - Ile de la Réunion.

ORIGINE ARDECHOISE

La « Saga »
N° 91 - septembre 2019
Le 400^e anniversaire de la disparition d'Olivier de Sens.
Gavots, Gavatch.

CERCLE GENEALOGIQUE POITEVIN

« Herage »
N° 146 - 3^e trimestre 2019
Les premiers gardes champêtres communaux, l'exemple de Persac.
Le congrès mondial acadien.

JOURNAL D'INFORMATIONS DU CGHP - LCL - CASA

Les Aïeux retrouvés
N° 106 - année 2019
Cours de généalogie : le 3^e registre de l'état civil existe depuis peu...et il est électronique.
Métiers d'hier : les fripiers sous l'ancien régime.
Cette revue est la dernière - Plus de parution.

REVUE FRANCAISE DE GÉNÉALOGIE

N° 244 - octobre - novembre 2019
Les recherches généalogiques en Corse.
Le casse-tête des noms de lieux qui changent
N° 245 décembre-janvier 2020
Bouchers et charcutiers, du pré à l'étal.
Les cartes des combattants.

TABLE DES MATIERES 2019

Rubriques	Auteurs	Thèmes	N°	Pages
<i>Nos Ancêtres</i>	P. Bianco	Patronyme Alméras (1)	191	31
	J. Blanc	Trois maisons du quartier Belsunce (1)	191	38
	J. Pujol	Votre fils est mon roi	191	42
	P. Bianco	Patronyme Alméras (2)	192	26
	J. Blanc-Rieux	Longue carrière d'un soldat...	192	33
	J. Blanc	Trois maisons du quartier... (2)	192	38
	L. Lapierre	Un négociant en Syrie	192	42
	G. Reynaud	Henri Isnardon (1830-1879)	193	21
	J. Blanc-Rieux	La guerre en famille	193	24
	C. Folliero de Luna	La maison Della Rocca	193	27
	C. Folliero de Luna	Aperçu de la famille Berthelot	193	28
	P. Bianco	Les de Courtois (pays de Sault)	194	24
	H. G. Gardet	« Généalogie »	194	26
	J. Delmas	Dalmas et Delmas...	194	27
	M. F. Flamand-Honoré	Quête des ancêtres et littérature	194	30
	J. Blanc-Rieux	Quand un adjudant épouse la fille de son capitaine	194	32
	P. Bianco	De la Bavière à Marseille	194	37
	G. Reynaud	L'évêque et le géant	194	40
<i>La Vie d'Autrefois</i>	P. Bianco	Bandes de jeunes de Manosque	191	27
	J.-C. Favre	La Révolution à Jouques	191	29
	J.-P. Métailler	Deux zeppelins sur Laragne	192	45
	M.-Th. Pinkas	Compagnon de père en fils	192	47
	P. Bianco	Désordre à Riez en 1774	192	49
	C. Luciani-Bonnaud	Le domaine de Manville	193	30
	P. Bianco	Calomnie et médisance au XVIIIe	193	38
	P. Bianco	Neige à Marseille en 1901	193	40
	B. Savornin	Registres notariaux brûlés pour cause de peste (La Javie)	193	42
	P. Bianco	Un faux monnayeur suisse à Forcalquier en 1791	194	22
<i>Personnages illustres</i>	S. Cresteny	Hippolyte Miège-Mouriès	191	22
	G. Reynaud	Louis Collot, géologue	191	25
	C.G. personnel RATP	La Bastille	192	18
	J. Blanc	L'état civil, un lieu de mémoire	192	20
	B. Aubenas	Adolphe Aubenas (1813-1893)	192	24
	P. Bianco	Traversée Marseille-Corse en ballon (Capazza & Fondère)	193	17
	J.-P. Violino	Un Roquebrunois célèbre (de Lyle)	194	43
	J.-P. Métailler	Un chasseur alpin nommé Farel	194	45
<i>Paléographie</i>	M. D. Germain-Ciamin	Quittances, reconnaissances de dot	191	43
	M. D. Germain-Ciamin	Contrat de mariage Roux-Taxil	193	48
<i>Droit et outils</i>	S. Athénour	Recherche des ancêtres italiens	191	49
	X	Archives du Gers et du Var	191	53
	S. Andriant	Registres notariaux du Midi-Provence aux AD de l'Isère	192	51
	M. Fournier	Pionniers et pionnières établis par Mariage au Canada	192	55
	M. D. Germain-Ciamin	Le contrat de mariage	193	44

**50 ans
du
CGMP**

De la plume à la toile
1970-2020



Port-de-Bouc

du samedi 24 octobre
au dimanche 25 octobre
Salle Gagarine

Exposants, conférences...

Renseignements : journees.cgmp.2020@gmail.com

PERNES-LES-FONTAINES

Salon de généalogie

9 et 10 mai 2020

Centre culturel Les Augustins

10h-12h -- 14h-18h



A la rencontre de nos ancêtres :

Exposition : l'Homme et la pierre
Généalogies, conférences, exposants



Entrée gratuite

CERCLE GENEALOGIQUE DE VAUCLUSE et terres adjacentes

courriel.cgvacluse@gmail.com